

# K

**k** : ancienne lettre de l'alphabet latin, correspondant au *k* grec, usitée à l'origine pour noter l'explosive gutturale sourde devant *a* (cf. *kaput*). A disparu rapidement de l'usage au profit de *c* et n'est plus conservée

que dans quelques mots où la tradition l'a maintenue: *Kaesō*, cognomen noté *K.*; *kalendae*, noté *K.* ou *Kal.*, et parfois *Karthāgō*.

**kalendae** : v. *calendae*.

# L

**labarum** (-*rūs vulg.*) : bannière, étandard impérial. Attesté à partir de saint Ambroise; passé en grec byzantin sous la forme λάβρον, λάβρον. Étymologie inconnue; cf. Pisani, R. Acc. Linc., s. VI, v. 3, p. 338.

**labeōnia, -ae f.** : nom d'une plante, identique au *marrubium*, gr. πράσιον (Diosc. 3, 109). Dérivé de *labiūm*; cf. *labeō(n)*.

**lābēs, -is f.** : tache, sens physique et moral; cf. P. F. 108, 17, *macula in uestimenta dicitur, et deinde pectus... transfletur in homines uituperatione dignos*. Dérivé : *lābēcula* (Cic.). Identité complète de forme avec *lābēs* « chute »; les dictionnaires étymologiques modernes, Bréal-Bailly, Walde, Muller, concourent, contre Curtius, à l'existence d'un seul mot qui aurait d'abord signifié « chute », puis « ce qui cause la chute » ou « ruine », puis, par affaiblissement et restriction de sens, « défaut » (sens, du reste, non attesté), et finalement « tache », au sens concret. C'est une dégradation du sens, dit le dictionnaire de Bréal et Bailly, qui peut être rapprochée de ce qui a eu lieu en français pour le verbe *abîmer*. Mais *lābēs* est employé simultanément par les mêmes auteurs dans le sens de « tache, souillure » et dans le sens de « ruine », sans qu'il y ait trace d'une évolution d'un sens vers l'autre. Dans l'esprit des Latins, il y avait là deux mots distincts et Cicéron avait conscience de ne pas employer le même terme quand il écrivait, dans le sens (physique et moral) de « chute, ruine » : ... *tantos terrae motus in Italia factos esse ut multis locis labes factae sint terraque deserint*, Diu. 1, 35, 78; *innocentiae labes ac ruina*, Flac. 10, 24; [Verres] *labes atque perniciis prouinciae Siciliae*, Verr. 1, 1, 2; *ad illam labem atque eluiem ciuitatis peruenire*, Dom. 20, 53; et dans le sens de « souillure » (physique et morale) : *habeo quem opponam labi illi atque caeno*, Sest. 8, 20 (cf. 11, 26); *saeculi labes atque macula*, Balb. 6, 15; *animi labes nec diuturnitate euanescere nec annibus ullis elui potest*, Leg. 2, 10, 24. On ne pourrait admettre le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « souillure » qu'en supposant, sans témoignage, quelque situation spéciale — pour la langue religieuse? — où il aurait été déterminé par une conception bien définie. — *Lābēs* « chute » est plus anciennement attesté (Enn., Plt.) que *lābēs* « tache » (Cic., époque impériale). Tous deux appartiennent à la langue écrite. Voir *lābor*. Les représentants romans sont rares et de sens éloigné. M. L. 4806.

**labia, -ōrum** (*labiae, labeae*) n. pl. : lèvres. La forme *labia* a été de bonne heure interprétée comme un féminin singulier; d'où *labiae* et *labeae*, déjà dans Plaute (cf. *labiae*; une influence de *genae*, *mālae* est possible); v. Nonius 210, 27 sqq. Le singulier est très rare (*labium* dans Serenus ap. Non., l. 1. l.; *labia* avec sens technique

dans Caton, Agr. 20, 2). Même sens que *labrum*, quoique les grammairiens s'efforcent de l'en distinguer; ainsi Donat, ad Eun. II 3, 45, *labra sunt superiōra, labia inferioria*; cf. Charisius, GLK I 103, 4, *labra et labia indistincte dicuntur, et deminutio labella, non labiae, ut quidam uolunt...* Verrius autem Flaccus six distinxit : *modica esse labra, labiae immodica, et inde labiones (labēnes) dici*. En réalité, *labeō* « lippu » est un surnom, comme *capitō* « qui a une grosse tête », *frontō, nāsō*, et c'est le suffixe qui lui donne son sens augmentatif; cf. gr. χειλόν. Dérivés de *labeō* : *labeōsus* (Lucr.). Sur *labeō* comme nom de poisson (le « labre »), v. Schuchardt, Zts. f. roman. Phil. 31, 641.

**Labia, labiae** sont archaïques et postclassiques et appartiennent sans doute à la langue parlée, comme le prouve la création de *Labeō* (en face duquel *Labrō* n'existe pas); la langue classique emploie *labra*. M. L. 4805 et 4808.

V. *labeō*.

\***lāb-** / **lāb-** : 1<sup>o</sup> **lābor, -eris, lapsus sum, lābi** : glisser (sens propre et figuré), chanceler, s'échapper (des mains, etc.); au sens moral « commettre une faute » (cf. *pecare, cadere*). Souvent joint à *cadere*; cf. Cic., Ph. 2, 21, 51, *labentem ac prope cadentem rem publicam fulcire*; Bru. 49, 185, *in aliqua re labi et cadere*. Ancien, classique, usuel.

2<sup>o</sup> **lābō, -ās, -āū -ātūm, -ārē** : glisser de manière à tomber, s'affaisser, s'écrouler (sens physique et moral). Ancien, classique et usuel. La différence entre les deux verbes consiste en ce que *lābi* peut se dire d'un glissement qui n'est pas suivi de chute : désigner, par exemple, le rampement du serpent, la marche du navire, le vol d'un oiseau, la course d'un astre, la marche insensible des années, tous sens que n'a jamais *lābāre*. Pour la valeur du type en -ā, cf., par exemple, *occupāre, ēducāre*. L'alternance ā/ā est parallèle à ce qu'on rencontre dans *ducere, dicere* et *ēducāre, dīcāre*. En dehors de ce cas, les emplois se recouvrent souvent. A côté de l'exemple des Ph. 2, 21, 51 cité plus haut, on trouve dans Cic., Mi. 25, 68, *ominis... rei publicae partis aegras et labantes*, etc. Du reste, il a dû se produire des confusions dans les manuscrits. Aucun des deux n'est représenté en roman.

Formes nominales et dérivés : *lābēs, -is f.* : chute; mot formé comme *caedēs*, etc.; conservé dans quelques dialectes italiens, B. W. *lave*; M. L. 4806. Dérivé en -ēs d'un thème radical, comme *sēdēs*. *Labīna* « place glissante » (Ital.; cf. Isid., Or. 16, 1, 4); cf. *labina*, *lapsum inferens, aquae per uiam alluusiones* (Aug., Ps-Hier., Gloss.), et M. L. 4807; *lābōsus* (Lucil. 109, *iter labosum atque lutosum*, qui n'explique pas, malgré Muller, le passage de *lābēs* « chute » à *lābēs* « tache »). *Lābō-*

sus est formé d'après *fragosus*; *lābidus* (Vitr.), d'après *solidus*; *lābilis* (Ter. Maur., Amm., Arn.); *lābundus* (Acc.); *lābibundus* (Tiberian.).

*lapsus*, -ūs m. : glissement, chute (sens physique et moral), M. L. 4906; \**exlapsus*, 3019 a.

*lapsōsus* (Gloss.), cf. *lābōsus*; *lapsiō* : un exemple de Cic., Tu. 4, 12, 28, *haec in bonis rebus facilis nominetur in malis proclivitas, ut significet lapsionem*; *lapsō*, -ās, -āre (non attesté avant Vg., rare et surtout poétique) : glisser à plusieurs reprises, tomber sans cesse; *lapsilis* : γλάψης (Gloss.); *lāpsinōsus* (Cassiod., d'après *uorāginōsus*); *lāpsiā* (Gloss.).

Composés : 1° *ad*-, *col*-, *dē*-, *dī*-, *il*-, *inter*-, *per*-, *prae*-, *praeter*-, *prō*-, *rē*-, *sub*-, *super*-, *trāns-lābor*, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser la signification locale donnée au verbe ou l'« aspect » (comme dans *collābor*).

2° de *lābō* : *lābāscō*, -īs (*lābāscor*; *lābēscō*, -cor, Gloss.) et *collābāscō* (d'aspect déterminé) : chanceler, s'écrêler. Surtout archaïque (Acc., Plt., Tér., Lucr.); *lābefaciō* (ancien, classique) et son intensif : *lābefactō*, -ās : faire tomber, abattre (mot favori de Cicéron), et *collabefactō* (rare et poétique). Passif : *lābefiō*, *collabefiō*, mais *lābefactō* (époque impériale); *illabefactō* (Ov. = ἀδιάβετος) : indestructible.

Aucun des rapprochements auxquels on a pensé ne satisfait : got. *slēpan* « dormir » est exclu par le sens et par la voyelle ā; de même v. isl. *slápr* « homme ivre » et, par suite, v. h. a. *slaf*, all. mod. *schlaff*, comme v. sl. *slabū* « mou »; lit. *slabti* « avoir une faiblesse » a un ō qui ne saurait être ancien. Pour rapprocher skr. *lāmbate* « il penche, il pend », il faut supposer un type populaire où -m- serait un procédé expressif. S'il y a entre ces mots des parentés réelles, ce ne peut être que s'il s'agit d'un groupe de mots expressifs à fortes variations de forme et de sens. C'est ce qui, à la rigueur, permettrait de rapprocher le substantif *lābor*.

**labor** (*labōs*), -ōris m. : travail (en tant qu'effort fourni), labeur; souvent avec un sens accessoire d'effort fatigant, d'épreuve(s). Le genre animé (cf. *sopor*) indique qu'à l'origine le mot désignait une force agissante. On admet souvent que *labor*, -ōris s'apparente à *lābō*, -ās et *lābor*, -ēris et que le sens en a d'abord été « charge » (sous laquelle on chancelle); sens qu'on peut retrouver dans des emplois comme : *saxa si sint in locis tectis, sustinent laborem; sin autem in apertis, friantur et dissoluuntur*, Vitr. 2, 7, ou dans des phrases où *labor* accompagne *leuis, leuāre ou grauāre*; cf. Plt., Cap. 196, *deceit id* (= *aerumnam*) pati animo aequo : *si id facietis, leuior labos erit*; cf. aussi Vg., G. 2, 343, *nec res hunc tenerae possent perferre laborem*; Aen. 2, 707-708, *ceruici imponere nostrae... nec me labor iste* (la charge que tu es) *graubabit*; et *laborō* à la sens de plier sous la charge, ou sous le choc », par exemple dans Hor., Od. 1, 9, 1 sqq., *uides ut alta stet niue candidum | Scracte, nec iam sustineant onus siluae laborantes*; id., ibid., 2, 9, 6 sqq., *aquilonibus | quergeta Gargani laborant*; cf. aussi Cés., B. C. 2, 6, 2. De là on serait passé au sens de « peine, souffrance, fatigue » (supportée dans l'accomplissement de quelque tâche, cf. πόνος) : *belli, Lūcinae labōrē*; sur la différence entre *labor* et *dolor*, v. Cic., Tusc. 2, 15, 35, *interest aliquid inter laborem et dolorem... labor est func-*

*tio quaedam uel animi, uel corporis, grauioris operis et muneris; dolor autem motus asper in corpore alienus et sensibus*; puis, par un nouvel affaiblissement, au sens de « travail, effort, labeur » (cf. *aerumna*). Mais le mot qui désigne le travail, c'est, dans la langue classique, *opus* (résultat), *opera* (activité). *Labōr* s'emploie fréquemment dans la langue rustique, où les travaux sont particulièrement durs : *boum labores*, dit Vg., G. 1, 118 et 325; *laborare frumenta ceterosque fructus*, Tac., G. 45; de là les sens techniques de « labour, labourer » conservés dans les langues romanes; cf. M. L. 4809, 4810 (panroman, sauf roumain). Celte : irl. *lavor*, *lubair*.

Dérivés : *lābōrō*, -ās : être à la peine ou à l'ouvrage, lutter péniblement, être en péril (en parlant de combattants, cf. πόνεω); souffrir; se donner de la peine, s'inquiéter de (le plus souvent employé absolument, l'emploi transitif n'apparaît qu'à l'époque impériale), e. g. Tac., G. 45, cité plus haut; *lābōratiō*, -ōr (tardif); *allabōrō* (= ἐπιπόνεω) « se donner un surcroît de peine » (Horace); *collabōrō* (Tert.); *illabōrō* « travailler à » (Tac.); *lābōrātus* « travaillé, laborieux », *illabōrātus* = ἀπονος non travaillé, sans peine; tous deux postclassiques; *elabōrō* : obtenir ou réaliser à force de peine ou de travail, consacrer tous ses efforts à; *lābōriōsus* : laborieux (sens actif et passif), formé sur *factiōsus, religiōsus*?; *lābōrifer* (cf. καρπόφορος, Ov.). V. B. W. *laborer*.

V. *lābor?*

**labra**, -ōrum n. pl. (singulier rare, e. g. Plt., Mer. 310; Tér., Ad. 559; précisé par une épithète, *l. supērius*, Cés., B. G. 5, 14) et, secondairement, *labrae*, -ārum (acc. pl. *labras*, tab. deuotio[n]is; v. Ernout, Rec. textes arch., p. 410; cf. *labiae*): lèvre(s) de l'homme ou de l'animal. D'où les sens techniques de « bords d'un vase, d'un fossé », etc. (cf. χεῖλος). Ancien, classique, usuel. M. L. 4813. Les formes romaines remontent pour la plupart à *labra* et à *lobia*.

Dérivés : *labella*, -ōrum, diminutif de tendresse; *labrōsus* (Celse) « aux larges bords »; *labrātūm*, φλυμα βασταλέων (Gloss.); *labrātūra* (Chiron). *Laberius?*

Le seul rapprochement est avec un groupe de mots expressifs du germanique : v. angl. *lippa* m., v. h. a. *lef*, v. fris. *lepur*, v. h. a. *leffur*. Terme populaire, comme le montrent la variété des formes, la consonne géminalée de v. angl. *lippa* et le vocalisme de *lab.* *labrum*, *labium*, avec l'a « populaire », en face de l'e germanique. Il n'y a pas de nom indo-européen commun pour la « lèvre ». Le mot représenté par skr. ὄσ्थः n'a le sens de « lèvre » qu'en indo-iranien (cf. lat. *austium, ōstium*); en slave, *ustina* « lèvre » est un dérivé de *usta* « bouche »; gr. χεῖλος est isolé, de même que arm. *շուր՚*.

**lābrūm** : v. *lauō*.

**lābrūsea**, -ae (scil. *uitūs* ou *ūua*; doublet *lambrusca* dans CGL III 542, 20; les formes romaines remontent à *la*- et à *lambrūsca*, M. L. 4814; cf. *sabūcus* et *sambūcus*, etc.) f. : lambruche, vigne sauvage (Vg., Plin.). Panroman. *Labruscum*, -ī n. : fruit de la vigne sauvage.

Rappelle *lābūnum*. Pour le suffixe, cf. *asinusca* (de *asinus*), *ceruisca* (de *ceruus*).

*lābūnum*, -ī n. : *aubour*, arbre (*cytisus laburnum* [Plin.]), M. L. 4815. La forme *aubour* repose sur *albūnum* par étymologie populaire. Cf. *ūiburnum*. Sans doute mot d'emprunt; la finale rappelle le type (étrusque?) *Saturnus*.

Les formes accessoires : *lacte*, archaïque, cf. Non. 483, 1 et Plaute; *lact*, Varr., L. L. 5, 104; les manuscrits de Plin hésitent entre *lact* [M dans 11, 232, 236] et *lactē*, 24, 100, *lactis* n. : lait (de femme ou de mammifère); et lait (suc) de plantes. A côté du neutre, la langue populaire connaît un masculin : acc. *lactem*, Pétr. 71, 1; nom. *lactis* dans Oribase latin; cf. aussi *lactēs*). La variation entre *lac* et *lacte* a dû dépendre à l'origine de l'initiale du mot suivant, comme dans *acte* et *atque, nec* et *neque*: *lac* devant consonne, *lacte* devant voyelle; et *lac* semble être une construction de grammairien. A l'époque classique, la première forme paraît plus littérale; c'est la seconde qui est représentée dans les langues romaines. Attesté de tout temps. Panroman; cf. *lactē*, féminin dans quelques dialectes. M. L. 4817. Celle-ci : irl. *lacht*, britt. *llaeth*.

Dérivés et composés : *lacteūs* : de lait, laiteux, conservé dans certains dialectes romans, M. L. 4829; *circulus lacteūs* = ὁ γαλαξίας κύκλος; *lacteolus* (poétique, Catulle); *lactāns*, sur lequel semble avoir été formé *lactō*, -ās, qui a fourni à son tour les composés tardifs *ablactō* (traduction de ἀπογαλακτίζω), *allactō*, M. L. 351; *elactō* (Gloss.); *lactēns*, doublet de *lactāns*, d'où *lactēo* : être allaité et être en lait; *lactēscō*, -īs : se changer en lait; *lactārius*, cf. P. F. 105, 13, *lactaria columnā in foro olitorio dicta quod ibi infantes lacte alendos deferebant*; *lactāria herba*, euphorbe, M. L. 4827; *lactāris* (Marc.); *lactōsus* (Gloss.) = γαλακτώδης; *lacticōsus* = λαπογαλαχτός (Pétr., Sat. 57, Gloss.), cf. *siticulōsus* (Hor., etc., et *\*lacticulum*, M. L. 4830; *lactīneus* : blanc comme le lait (tardif, d'après *uirgineus*); *lactūca* (*laticūca*, tardif) f. (*scil. herba*) : laitue, féminin d'un adjectif \**lacticūs* qui est à *lactō* comme *cadūcūs* à *cadō*; *lactūca lactēns*, dit Plin 20, 67, M. L. 4833; et germanique : v. h. a. *lattūh* « Lattich »; céltique : irl. *lachtoc*; *lactēciāris*, -ōsus; *lacticūnus*, *lacticinūm*. Cf. encore M. L. 4834 et 4831, *\*lactūscula*, *lactinūscula* « euphorbe »; *lacticūtāgō* (Diosc. = χαρακιδάφη) « lauréole » ou *fragon* (Pseud.-Ap. 27, 6), cf. *tussilāgo*; *lactrinūs*; *lacticūriās* (Diosc.); *Lacturūs* dieu qui veillait sur les blés en lait » (Aug., Ciui. d. 4, 8, 4) : étym. populaire? La finale semble étrusque, comme dans *Saturnus*; *Lacturā?*; etc. Composés : *collactēus*, -ā, M. L. 2040; *collactēneus*, -ā (après *collectēneus*) : frère ou sœur de lait (d'où le simple *lactēneus*, Inscr.; cf. *colectēneus*). Composés en *lactē-* sur le modèle des types grecs en γαλα- : *lactē-* *lactē-* *ger*. Cf. aussi *delicūs*. Sur *lactō* et ses composés, v. Ernout, Philologica I, p. 59 sqq.

Un nom général du lait ne figure pas dans le vocabulaire de lindo-européen. Il n'y a que des formes populaires du langage technique des femmes. Véd. *dadhi*, *dadhā* ne se retrouve pas plus loin que dans v. pruss. *duan*, et skr. *payād*, av. *payō* (à côté de *pāema*) pas plus loin que dans lit. *pēnas*. Les noms sont neutres et

les formes diffèrent entre elles. Ce qui rappelle lat. *lac* de plus près, c'est gr. γάλα, γαλακτος dont on a des formes aberrantes : hom. γάλαγος, γαλάχον γαλαθηνός, Hes., etc. Les noms céltiques sont faits de la racine de lat. *mulgeō* (v. ce mot). Le germanique, le slave, l'arménien ont autant de mots distincts. Un nom radical, sans l'élargissement en -t, figure peut-être dans *delicūs*.

Pour l'emploi d'un féminin *lactēs* « laitance de poisson », cf. r. *mōlōki* (même sens) en face de *mōlōko* « lait »; sur un autre nom, v. l'article *lactēs*.

1. **lacca**, -ae f. : sorte de tumeur aux jambes des animaux (Chir., Vég.), M. L. 4818; *laccōsa*, même sens (Chir.).

2. **lacca** : plante identifiée dans les gloses à *ancūsa* (= ἀγχουσα, anchuse, plante à racine rouge) et *calcatrīppa*. Sans doute emprunt au gr. λαχαχάς ἀγχουσα (Ps.-Democr.). D'où (*pellis*) *lacchēna*, Edict. Diocl. 8, 5.

**laccānum**, -ī n. : plante du pied. Attesté dans l'Itala, Act. 3, 7 [cod. h.], où le mot correspond à gr. σφράγιδα, *plantae*, Vulg. *planta*. Altération populaire de *calcānum* sous l'influence de *laccā*?

**laccār**, -aris n. : plante inconnue servant à la teinture (Plin., Valer. 2, 17, 7), peut-être identique à *laccā* 2. Cf. *baccā* et *lappa* pour la formation.

**laccātūm**, -ī n. : vin épicé (?); CIL XV 4733. Peut-être dérivé du mot suivant.

**laccēus**, -ī m. : fosse, citerne (CIL III 6627). De gr. λάκκος.

Dérivé : *laccārius* (Cod. Iust.). Cf. *lacus*. M. L. 4820; m. h. a. *lacke*.

**lacer** (*lacerus*, Prisc., GLK II 534, 7; Ven. Fort.), -ā, -um : déchiré, lacéré, et aussi « qui déchire » (Ov., M. 8, 880). Sens spécial donné par les gloses « *curtatis auribus* », cf. plus bas dans P. F., et Thes. Gloss., s. u. Ancien (*lacerō* est dans Ennius), ni dans Cicéron, ni dans César. Surtout poétique et de la prose impériale. Il est difficile de dire si *lacerō* est le dénominal de *lacer* ou si, au contraire, *lacer* (us) en est le postverbal. Verbe : *lacerō*, -ās : déchirer, lacérer, mettre en pièces (sens physique et moral), *lacerare bona*, cf. gr. hom. χρήσαται δερόπτεν. Ancien, usuel et classique (Cic.). Non roman. Dérivés et composés : *lacerātiō*, -ābilis, -āmentum, -ātor = διασκεδαστής, -ātrix, -ātūra (tardif); *dilacerō*, *collacerābilis* (Sil. = ἀσπάραχτος). Festus réunit dans une même famille *lacer*, *lanius*, *lacinia*, *lacerna*; cf. P. F. 105, 4, *lacerare, diuidere, comminuere est; ex quo dictus est lanius, qui disciūnēndo lacerat pectora; lacinia quod pars uestimenti est; lacerna, quod minus capitio est; lacer, quod auribus curtais est, et lacerum, quodcumque est in corpore immunitum*. Cf. *lancinō*. — *Lacerō* peut être formé comme *tolerō*, *lamberō*; et *lacer* (us) être un postverbal de *lacerō*.

La coexistence de la forme à nasale infixée *lancinō* et de *lacer* montre qu'il s'agit d'une vieille famille de mots (cf. *sanciō* : *sacer*). Le grec α, en effet, λάχ-, λαχ- dans ἀπέλληλος ἀπέρρεως Kúptoi, Hes., et att. λαχε- « déchirure, lambeau », d'où λαχίω « je déchire »; aussi λάση · βάση, Kρῆτες, Hes. En albanais : *lakur* « nu », *lrekure* « peau, écorce ». — En supposant le sl. *x issu*

d'une forme populaire à *kh*, on rapproche de plus pol. *lah* « haillon », russe *lóxma* « haillon ».

**lacerma**, -ae f. : manteau ample à capuchon, ouvert en avant et attaché par une boucle sous la gorge. Le mot, de caractère populaire, opposé par Cicéron à *toga* (Phil. 2, 30, 76), ne semble pas attesté avant la fin de la république.

Dérivés : *lacernatus*; *lacernula*.

La plupart des mots en *-erna* sont populaires, souvent suspects d'être empruntés à l'étrusque. Le rattachement à *lacer* n'est qu'une étymologie populaire.

**lacerta**, -ae f.; **laceritus**, -i m. (les deux formes sont également attestées, comme en gr. σαρπα and σαρπος) : 1<sup>o</sup> lézard; 2<sup>o</sup> poisson indéterminé glosé τρέχουπος, saurél. Attesté depuis Cicéron. M. L. 4821.

V. *lacertus*. Pour le double sens, cf. *locusta*.

**lacertus**, -i m. (surtout usité au pl. *lacerti*; n. collectif *lacerta* dans Acc., d'où *lacertum*, Gloss.) : muscles du bras supérieur, par opposition à *brachium*: *subiecta lacertis brachia sunt*, Ov., M. 14, 304; par extension « muscles de l'épaule » et « muscles » en général, « force musculaire »; en poésie, « bras ». Semble le même mot que *lacertus* « lézard »; cf. μῦς en grec et le rapport *mūs* : *mūsculus*. Ancien (Lucil.), classique. M. L. 4821 a et 4822. Irl. *laghairt*.

Dérivés : *lacertulus* (Apul.); *lacertōsus* (et *lacertōsus*, d'après *neruōsus*).

Aucun rapprochement sûr.

*lacessō* : v. *lax*.

**lachanizō**, -ās : synonyme vulgaire de *languere* (cf. Suét., Aug. 87), fait sur le gr. λάχανον « légume », d'après βετίζω (v. ce mot).

**lacinia**, -ae f. : a désigné d'abord un flocon de laine qui n'est pas tortillé en forme de frange (*fimbria*), mais qui reste en touffe. Transporté ensuite à d'autres objets qui rappelaient la forme pointue ou globuleuse de l'objet, par exemple les deux excroissances que la chèvre a sous la mâchoire inférieure (Plin. 8, 76), et surtout la frange, le bord, le pan d'un vêtement, puis, par extension, une pièce de terre, une parcelle de cette forme. Attesté depuis Plaute. Conservé seulement en logog. M. L. 4823.

Dérivés : *laciniōsus* : découpé, dentelé, frangé, puis : compliqué, ennuyeux, etc. (époque impériale); *laciniātim* (Apul.).

On rapproche *lacer*.

*laciō*, *lacessō* : v. *lax*.

\***lacrimāsa**, -ae : lézard vert (Polem. Silv.). M. L. 4826. Mot étranger, d'origine inconnue, comme *lacerta*.

**lacrumā** (*lacrima*), -ae f. (ancien *dacrima* au témoignage de P. F. 60, 5 : *dacrimas* (l. *dacru?*) pro *lacrimas* *Liuīus saepe posuit, nimurūm quod Græci appellant δάκρυον*; usité surtout au pluriel *lacrimae*) : larme(s). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4824. — Une forme tardive *lacrimus* m. et *lacrimūn* n. au sens de « larme, séve des plantes » et « blanc de l'œuf » figure dans les traductions de Dioscoride et d'Oribase, d'après δάκρυον. La graphie tardive *lachrima* et même, avec influence du

grec, *lachryma* (CIL I<sup>2</sup> 1222) n'a pas plus de valeur que la graphie *sepulchrum*.

Dérivés et composés : *lacrumō* (*lacri-*), -i m. : basse époque *lacrimor* [d'après *lāmentor*, *lacri-* pleurer, verser des larmes, M. L. 4825 (toutefois répandu que *plōrāre*, plus expressif, cf. Sén., Ep. 1, et comme tel adopté par la langue populaire *lacrimōs* : qui verse ou qui fait verser des larmes δάκρυδης; *lacrimābilis* (poétique et postclassique -bundus; *lacrimula*; *lacrimatiō*, -tōris; *lacrimātūs* (Tér.); *dēlacrimō* (Col.); *illacrimō* (classique); *sub-lacrimō*; *illacrimābilis* = δάκρυπτος (poétique) etc.]

Il y a un thème en *-u-* dans gr. δάκρυ (le plur. δάκρυον) et un thème à *-o-* dans got. *tagr*, irl. *dēig* (dis que gall. *deigr* suppose un thème en *-u-*). Il y a une autre forme à \*dr- initial, dans v. h. a. *trahni* (sax. *trahnī* (pluriel) « larmes »; c'est à celle-là que répond le pluriel arm. *artasuk'*, de \*drak'u (avec un singulier *artavsr*, de \*drak'ur'; l'absence de *r* dans les premières formes peut résulter d'une dissimilation. Le groupe oriental de l'indo-européen a des formes semblables, mais sans *r* ni dentale initiale : skr. *dkru* et *apramasru* et lit. *āšara* (le slave se sert d'un tout autre mot *słiza*); le tokharien A a de même *ākār*. Le d- de \*dr- fait sans doute partie des « préfixes » dont le vocabulaire populaire indo-européen a d'autres exemples aper.

En dehors de Festus, il n'y a pas d'exemple dans les textes de *dacruma* ou *dacrima*, et c'est peut-être une invention du grammairien; mais les manuscrits de Plaute ont de nombreux exemples de *lacruma* avec Malgré les apparences, *lacruma* n'est pas le correspondant de δάκρυμα : on attendrait \**lacrumen*, avec en face de *-u-*; d'autre part, l'élargissement en *-u-* d'un thème en *-u-*, en latin est sans exemple. *Lacruma* comme l'ont vu Bréal et Bailly, est un emprunt d'abord par la langue poétique au gr. δάκρυμα, δάκρυψω; l'ū (devenu ī comme dans *optimum*, *optima*) s'explique soit par l'accent sur l'initiale (cf. ancien δάκρυμα), soit par l'existence d'un doublet δάκρυμα-grec, refait sur δάκρυ. Pour le passage de *d* initial cf. *dingua* et *lingua*, *lēuir*, *odor* et *oleō*, *solum* et *selū*. Une influence de *lacerare* (*lac(e)rāre*, cf. Isid., Differ. 227, est possible.

*Lacrima*, *lacrimō* ont éliminé peu à peu le groupe *flētiū* : v. ces mots!

**lacēs**, -ium f. pl. (singulier seulement chez Priscien) 1<sup>o</sup> intestin grêle (de l'homme et du mouton; appelle *hillae* chez les autres êtres, cf. Plin. 11, 200); 2<sup>o</sup> lait laitance. Attesté depuis Plaute. M. L. 4828.

Dérivé : \**lacticulum* « ris de veau ». M. L. 4830.

Il est malaisé d'écarter la notice de Priscien, GLK 213, 2, a *græco γαλακτικής dictae et seruauerunt apnos quoque idem genus*. Ce serait un calque du gr. Cf. all. *Milch* et *Müllchner*.

*laetō* : v. *lax*.

**lactoris** f. : sorte de plante laiteuse; euphorbe (Pline 24, 168). M. L. 4832. Formation étrange;

fluence d'un grec ὄρις, -idos? Le *lacteris* des Gl. semble une déformation de λαθύρη, autre plante.

\***laetraius**, -i m. : poisson inconnu. Mot tardif (Polem. Silv.), peut-être dérivé de *lac*. Cf. A. Thomas, Romania 55, 182.

*laetitia* : v. *lac*.

*laedina* : v. *lacus*.

*laedinar* : v. *lacus*.

*laens*, -īs m. (dat. abl. pl. *lacubus*; *lacus*, -i à basse époque, Vulg., Cassiod.) : *lacus, lacuna magna ubi aqua coniuncti potest*, Varr., L. L. 5, 26. Désigne toute espèce de réservoir d'eau, différent en cela de *palus*, *stagnum*; *lac* (*lacus Albanus*), réservoir d'eau public à Rome (*lacus Curtius*, Curtius), et bassin; citerne (à eau, à huile, à vin); puis, par extension, tout objet en forme de réservoir : auge, auget, huache, panneau de plafond (cf. *lacunar* et *lacūdūs*, dans *a uestis* « que lacus quadratos habet », Iad., Or. 19, 22, 11, etc.); cf. *lacusculus* « huache ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4836.

Dérivés et composés : *laculus*, CIL IV. 2374; *lacuscūs* (Col.); *lacūna* (*lacūna* avec assimilation de l'a à l'u suivant) : i. e. *aquae collectio*, *a lacu deriuatur, quam alii lamam, alii lustrum dicunt*, P. F. 104, 14; *lacūlla* (-ū) : fossette (Varron). *Lacūna* est le féminin d'un adjetif \**lacūnūs* qui est à *lacus* comme *portūnūs* à *portus*, etc., *lacūna*, scil. *aqua* « eau de citerne », puis la « citerne » elle-même, « fosse, bassin » (surtout poétique dans ce sens); et dans la langue commune *cavité, creux*, et par suite « vide, lacune ». M. L. 4835; v. h. a. *lahha*.

Sur *ablacūo* « circa uitis codicem dolabra terram diligenter aperire et purgatis omnibus uelut lacus efficere », i. laqueus.

*lacūnar* (*lacūnārium*, Vitr.) : caisson ou panneau dans un plafond à compartiments, qui forme des creux semblables à un bassin; *non enim a laqueis dictur, sed ab eo quod sunt lacus*, Serv., Aen. 8, 25. *Lacūnar* est le neutre d'un adjetif \**lacūnāris*; cf. *exemplar* et *exemplāris*. Le grec δάκρυον. Cf. *laquear*. Autres dérivés : *laēndū*, -ās : lambriiser; *lacūnōsus* : qui présente des creux, des cavités; *lacūnāriūs*, λακονοτός, Gloss.; *lacūneūs* (tardif). *A lacus* se rattache peut-être le nom de la ville des Éques, *Sublaqueum* (= *Subiaco*), cf. Front., Aquæda.

Cf. de l'italo-celtique jusqu'au slave : irl. *loch*, v. isl. *ley* et v. angl. *lagu*, v. sl. *lokъ*, avec le sens de « pièce d'eau, lac, marais ». — Le grec λάκος « trou, fosse, réservoir » pourrait reposer sur \**laekō*.

\**lada*, -ae f. : sorte de casia (Plin. 12, 97). Mot étranger. De là *ladanum* : gomme du ciste. Est-ce le même que *leda* « cistus cyprinus », avec son dérivé *ledanum*, qu'on lit aussi dans Pline, 12, 75 (transcription du gr. λῆδος, λῆδων (λέ-) d'origine sémitique)?

\**laecasim* : sans doute transcription de λαταχέν *fellare*, dans Pétrone 42, 2, employé comme terme injurieux; cf. fr. *foutre*.

*laetō*, -ās : engraiser, fumer; *l. sterilia* (Pallad. 1, 6, 13); et *laetor*, -āris : se réjouir; *laetandum magis quam dolendum casum tuum*, Sall., Ju. 14, 22; *laetamen* : engrassement, engrais, fumier; *laetitia* : 1<sup>o</sup> fécondité, fertilité : *l. loci* (Colum.), *l. pābuli* « abondance de four-

*laetus* (époque impériale = δέλαθρής). Ancien, classique.

Dérivés : *laesiō* : attaque (terme de rhétorique; Cic., De Or. 3, 53, 205); à basse époque « lésion, dommage, tort », M. L. 4843, et \**laesiēr*, 4842; *laesūra* (rare, tardif); *laesibilis* (bas latin). Les formes romaines sont rares.

Le sens de « heurter, choquer » qui est disparu du simple est maintenu dans les composés : *allidō* : heurter contre, briser; *collidō* : entrechoquer; *collisiō*, *collisus* (rare); *elidō* : faire jaillir en pressant, écraser; d'où *elisiō*, employé au sens propre par Sén., Ep. 99, 18, *elisiō lacrimae*, et qui, dans la langue de la grammaire, traduit le gr. ξεθλύψις, ce qui montre bien l'identité fondamentale de sens entre *laedō* et θλέω; *elisus* « usé », conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 2846; *illidō* : heurter ou briser contre; *illusūs* « choc »; *oblidō* : écraser en entourant, étreindre (rare, mais classique). On peut se demander si *laedō* n'est pas dans le même rapport avec *lassus* que *caedō* avec *cadō, cassus*. Le vocalisme radical *a* est le même que celui des adjectifs indiquant des infirmités, comme *aeger*, *blaesus*, *claudus*, etc., et que celui de *caedo*, *claudi*, *scando*, *spargo*. Pour un radical de ce genre, on ne s'attend pas à trouver une correspondance indo-européenne. La ressemblance avec le verbe isolé v. isl. *lestā* « maltrater » semble fortuite.

*laēna*, -āe f. : étoffe de laine à longs poils dont on se servait pour faire différents vêtements de dessous (surtout de caractère rituel), puis ces vêtements eux-mêmes : *toga duplex* (= χατίνα διπλή, Od. 19, 226); *duarum togarum instar*, Varr., L. L. 5, 133, *uestis regia*, *uel sagum italice dictum*, CGL V 306, 56; *toga duplex qua infibulati flamines sacrificant* (cf. Cic., Brut. 14, 56). Mot rare et technique, que la langue poétique recherche. M. L. 841. Le rapprochement avec gr. χατίνα, χανίς est déjà dans Festus, P. F. 104, 18, *quidam appellatam existimat Tusce, quidam Graece, quam χανδά dicunt*. Mais il s'explique mal, de quelque manière qu'on essaie de l'interpréter. Il y a eu peut-être un intermédiaire étrusque. Le cognomen *Laenās* est étrusque.

*laetus*, -ās, -um : adjetif de la langue rustique, « gras »; cf. Vg., G. 4, 1, *quid faciat laetas segetes*; 2, 520, *glande sue laeti redunt*; 3, 310, *quam magis exhausto spuma mauerit ubere multra laeta magis pressis manabunt flumina mammis*. S'emploie, comme on voit, des animaux, des terres (Caton oppose *ager laetus* à *ager siclus*, Agr. 61, 2), des moissons, du lait, etc. Dans la langue augurale, *laetum augurium* « augure qui promet l'abondance, la prospérité »; dans celle de la rhétorique, *nitudum quoddam genus est uerborum et laetum*. En passant dans la langue commune, l'adjetif a pris de sens de « à l'aspect plaisant ou riant, joyeux »; *litterae tuae partim laeta, partim tristia continent*, Plin. le J., Ep. 5, 9, 1. Ancien, classique, usuel. Le sens original et le sens dérivé se retrouvent dans les dérivés.

*laetō*, -ās : engraiser, fumer; *l. sterilia* (Pallad. 1, 6, 13); et *laetor*, -āris : se réjouir; *laetandum magis quam dolendum casum tuum*, Sall., Ju. 14, 22; *laetamen* : engrassement, engrais, fumier; *laetitia* : 1<sup>o</sup> fécondité, fertilité : *l. loci* (Colum.), *l. pābuli* « abondance de four-

rage » ; 2<sup>e</sup> joie, gaîté : *dicitur exultatio quaedam animi gaudio effervescit eventu rerum expeticularum*, Gell. 2, 27, 3, opposé à *maestitia, tristitia*.

Au sens de « joyeux » se rattachent les termes de la langue écrite : *laeticus* et ses dérivés ; *collaetor*, qui, dans la langue de l'Église, traduit οὐγάλων ; *laetabilis* et *ilaetabilis*, composé poétique traduisant ἔχαρες ; ainsi que l'inchoatif *laeticō* (*Sisenna ap. Non. 133, 2*) ; *laetitūdō* (Acc.) ; *laetatiō*, *laetitias* (tardif) ; cf. *hilaritās*.

Dans les langues romanes, les dialectes italiens ont conservé *laetare*, *laetamen* avec leur sens technique, M. L. 4846 et 4845 ; *laetus*, *laetitia* sont représentés avec le sens de « joyeux », cf. fr. *lie* dans *chère lie, liesse*, B. W. s. u. ; M. L. 4847-4848 ; \**exlaetiare*, M. L. 3019.

Aucun rapprochement net pour ce mot populaire à vocalisme a.

\**laetus* (*letus, litus*) : serif. Transcription tardive (Paneg. 5 [8], 21, 1) d'un mot germanique ; *laeticus*, Cod. Theod. ; cf. *lethik*, v. fr. (*homme*) *lige*, etc. M. L. 4993 a.

*laevis* (*laevo*), -a, -um : laïque. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. λατός. Dérivé : *laicalis* (v<sup>r</sup> siècle) Roman, fr. *lai*. M. L. 4853 ; celtique : irl. *laech*, brit. *leic* ; et germanique : all. *Late*.

\**lalisiō*, -ōnis m. : ânon sauvage. Mot africain d'après Pline, 8, 174.

*lallō*, -ās, -āre : dire la, la ». Chanter pour endormir les enfants ; cf. CGL V 620, 47, *lalla est proprie quod agit femina in crepuscilio*, et le scholiaste de Perse, 16 ; correspond à gr. βαθέζω ; *lallus* m. (*lallum* n. f. (Aus.). Une glosse donne aussi *lallare* : lac trahere. Des onomatopées de ce genre se trouvent dans gr. λάλω « bavard », lit. *laluoti* « bégayer », etc. ; cf. M. L. 4860.

*lāma*, -ae f. : fondrière, flaqué d'eau, boubtier ; mot rare, qu'on trouve dans Ennius, Hor. Ep. 1, 13, 10 et dans l'abrégié de Fest., P. F. 104, 15, et dont dérivé sans doute *lāmatūs*, malpropre (Gloss.). M. L. 4862. Un mot pareil se trouve en Baltique : lit. *loma* (acc. sg. *lōmą*), lett. *lāma* « endroit bas dans un champ ». L'intonation de l'o lituanien indique que le mot ne sera pas ancien en Baltique. La coïncidence, limitée au letto-lituanien, peut être fortuite.

\**lamberō*, -ās : -at, scindit ac *laniat*, P. F. 105, 10. Un seul exemple dans Plt., Ps. 743, *meo ludo me lamberas*, de sens obscur (cf. *meo me laccesis ludo*, Poe. 296). On pourrait y voir un dérivé de *lambō*, du type *tolerō, recuperō*, en face de *tollō, recipiō*, mais le sens ne semble pas s'y prêter. Le *lamberat* de Lucilius est équivoque, v. le suivant.

*lambō* (-biō époque impériale), -is, -bi (rare, un exemple de plus-que-parfait dans Lucilius 585, *lamberat*, que, du reste, certains considèrent comme l'indicatif présent de *lamberō* ; *lambui*, Vulg., d'après *sobui* ; *lampsi*, Ital.), -bitum, -ere : lécher (se dit d'abord du chien, = λάπτω), puis de l'homme (= λεψύω, *lingi*) ; au figuré : caresser, effleurer, baigner. Ancien, usuel. Représenté en logoudorien et dans les langues hispaniques. M. L. 4865, suivant lequel certaines formes remontent peut-être à *lamberō*.

Dérivés : *lambitus*, -üs m. ; *lambūō*, -ās ; *lambisō*, -is (tous trois rares et tardifs). Composés : *al-, dē-, t-* *prae-lambō*, tous rares et tardifs, où le préfixe ajoute au simple les nuances ordinaires ; uniquement de la langue écrite.

Présent à infixe nasal d'une racine expressive, attes-

te *lāmenē* \*-b dans v. angl. *lopian*, v. isl. *lepið* « laper », v. a. *laffan* « lécher », et avec \*-ph- (phonème expressif) par lui-même) dans arm. *lap'* em « je lèche », gr. λαπέμαι et λάπτω ; cf. \**lappāre*, M. L. 4905. Vocalisme à type populaire. L'infixe nasal de *lambō* rappelle hérité, on sait, d'ailleurs, que le latin a développé le type à infixe nasal. — En Baltique et slave, il y a une racine parallèle avec -k : lit. *läkti* « lécher » (en parlant d'animaux), serbe *lökati* « laper », etc. Cf. *labia, labra?* *lamentum*, -i n. (usité au pluriel, d'où le féminin singulier *lāmenta* dans *Pacuvius*, R<sup>3</sup> 175) : lamentation(s). Correspond à gr. θρῆνος. Ancien, usuel. Dénominatif : *lāmentor*, -āris (et à basse époque *lāmentō*, panroman, sauf roumain, M. L. 4867) : se lamenter, et ses dérivés : *lāmentatiō*, -tor, -trix, -tābilis, -tārius (pl. Cap. 96 ; cf. *dotārius, manifestārius*), etc. ; *lāmentūs* (Vulg. = ωλαυστος, ἀπένθητος).

Pour le sens, *lāmentum*, qui est souvent analysé en *lā-men-to-m*, d'une racine \**lā-* avec suffixe d'instrument, ne va qu'avec arm. *lam'* « je pleure » (dont *l* initial peut reposer sur \**kl-* ou \**pl-* aussi bien que sur *l-*) et avec gr. λατένω « φόργεσθαι » (on a aussi λαχνεωναι). Sur *lā-* « aboyer », v. *lātrāre*. D'autre part, l'irlandais a un représentant de \**lē-* dans *līim* « je reproche, j'accuse » ; cf. got. *lailoun* « ἐλούδρησσαν ». Ceci posé, on peut d'autant moins rien affirmer sur l'origine de *lāmentum* que l'*ā* y peut résulter de quelque allongement compensatoire.

*lāmia*, -ae f. : 1<sup>e</sup> vampire, ogresse, croquemitaine ; 2<sup>e</sup> poisson inconnu. Emprunt au gr. λάμια (depuis Lucilius). M. L. 4868. S'y rattache : *lamium*, -i n. : ortie morte, ou ortie royale, nom vulgaire de la mercuriale annuelle (Plin.), ainsi désignée à cause de la forme de sa fleur.

*lāmina* (*lāmina, lamna*), -ae f. : lame, feuille mince généralement de métal, *l. plumbī*, *aes in lāminās te-*re, etc., *l. ardēns* ou simplement *l.* « lame rouge servant au supplice des esclaves », puis, par extension, tout objet plat et mince : pièce de monnaie (ainsi nommée de la barre de métal à monnayer), cartilage de l'oreille (cf. *la<ñ>nā*, λαβός ἄστων, Gloss. Philox.), ruban, etc. Depuis Plt. et Cat. ; technique, usuel. Les formes romaines remontent à *lamina* et *lamna*. M. L. 4869. Célebre : *lann*, britt. *lafn*.

Dérivés : *lānnella*, M. L. 4866, et germanique : m. h. a. *lānel*, etc. ; *lānnella* ; *lānnula* (latin ecclésias-tique) ; *lānnōsus*, *lānnicus*, tardifs. Terme technique, d'origine obscure ; sans doute emprunté.

*lāmpadiō*, -ōnis (*lappaio, lapatio*, Gloss. Jm.) : oignon (Orb.) ! Sans rapport visible avec *lapathum* « petite saillie », malgré A. Thomas, Mél. L. Havet, 515 sqq. ; cf. André, Lex., s. u. !

*lāmpāgo*, -inis f. : saxifrage (Pseud.-Apul. 98, 9). Cf. *lāmpāgo*? Même variation *mp/p* que dans *sābūcus, samīcus, gibbus* et *gimbūs*, etc. Mots populaires de forme incertaine.

*lāmpas*, -adis f. : emprunt au gr. λαμπάς ; dans la langue vulgaire, *lampada*, -ae d'après le type grec issu de l'accusatif populaire τὴν λαμπάδαν : lampe. Ancien,

lancea

usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 4870 ; irl. *lampo*.

Dérivés et composés tardifs : *lampadārius*, porteur de torche ou de lampe (Suétone dit *seruus praelucens*) ; *lampadifera*, CIL VIII 8, 993. Sur λάπτω a été bâti directement *lampō*, -ās, d'où *lampābilis* (Cassiod.).

Les noms grecs de la « lampe » ont aussi été empruntés par l'iranien (arm. *lambar* a passé par un intermédiaire iranien). Cf. *lanterna*.

\**lampr(a)eda* (*lampeira?* ét *lamprida*, Anthimus, avec var. *naupreda*, *nauprida*) ; -ae f. : μόρανα (CGL III 570, 36, et V 621, 25). Panroman, sauf roumain, M. L. 4873 ; et germanique : v. h. a. *tempfrida* « Lampe-re ». V. A. Thomas, Romania 35, 185, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. 30, 724. Mot gaulois?

*lāna*, -ae f. : laine. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 4875.

Dérivés : *lāneus* de laine », M. L. 4888 ; *lānāris*, Varr. (*l. pecus*) et *lānārius* : *l. herba* à foulon, saponaire » ; subst. *lānārius*, -a : ouvrier, ouvrière en laine, M. L. 4876 ; irl. *lānnér* ; *lānāria* : manufacture de laine ; *lānātūs* : laineux (*uīrga lānāta*, attribut du flâmen *Diālis*), d'où *lānō* : ἐρυπόφεω, Gloss. ; *lānestris* (tardif, Vopiscus) formé comme *terrestres*, cf. peut-être *lānerum*, s. u. *lauerum* ; *lānicius* : qui a une toison (tardif, Arnobe) ; *lānosus*, M. L. 4895, et ses dérivés ; *lānitūm* n. (et *lānitia*, -iēs f.) : lainage, toison (cf. *caluus/caluitum*) ; *lānūgō* : duvet, poil follet (cf. *aerūgō, ferrūgō*) ; *lānūginōsūs* : duveté ; *lānula* (Cels.).

Composés : *lānificus*, -ficiūm, M. L. 4893 ; *lānifex* (Fronton) ; *lānifer*, -ger ; *lātōr* (Gloss.) = ἐρυπάντης ; *lānipāndēs*, -pēndūs, -diūm (cf. *pēnsum*) ; *lānipes*, *lānōculūs* : qui lana tegit oculi uitium, P. F. 105, 18 ; *lānicutis* (Laber.) ; *lānificārius*, CIL IV 1190.

L'abondance des adjectifs et composés montre l'importance de la laine dans la vie domestique ancienne.

Répond à skr. अन्ना, av. *varnā*, v. sl. *vlāna* (*s. vūna*), lit. *vilna*, got. *wulla*, all. *Wolle* (même sens) et repose sur \**mlnā*, \**wl̥nā-nā*. Le dérivé en -es- supposé par *lānestris* et peut-être *lānerum* (v. *lauerum*) se retrouve en grec : dor. λάνος, ion.-att. λῆνος (mot poétique). Le mot celtique, irl. *olann*, gall. *gwlan*, a une structure différente. — Sans doute apparenté à lat. *uellus* (de \**wel-no-s*), v. ce mot. — Pour l'élevage du « mouton » en indo-européen, v. *ouis, ariēs, agnus*.

*lānea*, -ae f. : lance. Mot étranger, espagnol d'après Varron ap. Gell. 15, 30, grec d'après Festus, qui rapproche le gr. λάγη, P. F. 105, 17. Les deux mots peuvent provenir indépendamment d'une même langue, peut-être le celtique, l'arme étant attribuée aux Gaulois par Sisenna, cf. Non. 556, 8, et aux Galates par Diod. 5, 30, 4 ; cf. m. irl. *do lēcim* muttō ? Ancien. Panroman, sauf roumain. M. L. 4878 ; gr. mod. λάγκα, v. sl. *lōsta*. L'all. *lanze* vient du français.

Dérivés (tardifs) : *lanceātūs* : en forme de lance ; *lāncēō*, -ās (Tert.), conservé dans les langues romanes, M. L. 4879 ; *lanceola* (Apul.), M. L. 4883 ; *lanceolātūs* : lancéolé ; *lancēārius* ; *lancēātūs* : lancer (Amm., Cass.), M. L. 4880 ; *lanceātōr* (tardif).

L'arme était étrangère aux Romains à l'origine ; c'est après qu'elle a été adoptée par eux que les dérivés du

mot se sont peu à peu créés. *Cateia, gaesum, mataris* semblent être aussi d'origine gauloise.

**lancinō, -ās, -āui, -ātum, -āre** : déchirer (sens physique et moral). Premier exemple, semble-t-il, dans Catulle ; évité par la prose classique ; repartir dans la latinité impériale (Sén., Plin., Arn.) ; rare. La forme usuelle et classique est *lacerō* ; ni *lancinō* ni *lacerō* ne sont romans (cf., au contraire, *laniō*).

Dérivés : *lancinatiō* (Sén.) ; *lancinatōr* (Prud.). V. *lacer*.

**landica, -ae f.** : clitoris. Le mot ne figure que dans les Priapées, les inscriptions et dans les gloses, où il est traduit par ἔγκαρδη, mais devait être usité dans la langue populaire, comme on le voit par l'allusion que Cicéron fait à ce mot, Fam. 9, 22, 2, à propos des équivoques obscènes : *Memini in senatu disertum consularem ita eloqui : « Hanc culpam maiorem an illam dicam? » Potuit obscenus?* M. L. 4886 (anc. fr. *landie*).

\***langa, -ae f.** (*langūrus, -i m.*) : lézard, dont l'urine passait pour formé en se solidifiant l'ambre appelé *langūrium*, ou aussi *lynceurium* (de *lynx*) ; cf. Plin. 37, 34. Mot étranger, peut-être celte.

**langueō, -ēs, -ui, (*lanzi*, tardif), -ēre** : languir, être alanguî, affaissé. Ancien (Lucil.), usuel, classique. M. L. 4889 : \**languire*.

Formes nominales et dérivés : *languor* : langueur (depuis Plt., classique), M. L. 4891 ; *languidus* : languissant, M. L. 4890 ; *languidulus* ; *languedō* (Gloss., cf. *torpēdo*) ; *languitās* ; *languetūdō* (cf. *hebtūdō*) ; *languēscō, -is* : s'alanguir ; *languefaciō* (Cic., Leg. 2, 15, 38, *incitare languentes et languefacere excitatos*) ; *languificus* (Quint. Curt.) ; *langueō, élanguēscō, élanguidus* : formes renforcées à l'aide du préverbe *ē* qui appartiennent à la latinité impériale. — Les formes romaines de caractère « populaire » sont rares (roumain, macédonien, langouđen).

La racine, qui comporte sans doute un *s*-initial, \**slag-*, paraît être la même que celle de *laxus* (v. ce mot). Le grec en a, semble-t-il, des formes à infixe nasal expressif dans des dérivés : λάγγων « trainard », λαγγάζω « je me relâche, je me détache », peut-être λαγγεύει· φεύγει (Hes.). Outre λαγγεύει, il y a un élargissement *-u-* dans v. isl. *slakkuia* « s'éteindre ». Groupe de type populaire.

**laniō, -ās, -āui, -ātum, -āre** : déchirer, mettre en pièces. Usuel, classique. S'emploie au sens concret, puis, dans la langue impériale, au sens figuré. M. L. 4892 ; les représentants de *laniāre* ont dans certaines langues romanes le sens de « se lamenter », par suite de l'habitude rituelle qu'avaient les anciens, surtout les femmes, de se déchirer la poitrine ou les bras, ou de s'arracher les cheveux pour manifester leur douleur. Cf., pour le développement du sens, *plangere*.

Formes nominales et dérivés : *laniō, -ōnis m.* (tardif) ; *lanius m.* (déjà dans Plt.) : découpeur, boucher, victimeur ; *laniolum n.* : petite boucherie (Fulg.) ; *laniēnus* : de boucher, *-a taberna* (Varr.), d'où *laniēna*, *-ae f.* (déjà dans Plt.) ; peut-être antérieur à *laniēnus*, et de suffixe étrusque ? : boucherie.

*laniārius, -a, -um* ; *laniārius m.* ; *laniārium* (cf. *carñarium*) ; *laniōnius* ; *laniātor, -tōrium, -tūra* (Gloss.) =

μακελλάριος, μακελλέτον, κρεωπωλεῖον ; *laniolum* (Falg.) ; *laniātus, -ūs m.* ; *-tiō, -mentum* (Aug.) ; *dilaniō* : déchirer.

Le sens ancien est « déchirer » (avec les ongles, griffes, les dents) ; il est évident que *laniō* ne peut pas être le dénominatif du substantif *lanius* attesté seulement avec le sens secondaire de « découpeur, boucher ». *lanius* doit être un postverbal de *laniō*, comme *incubō* de *incubō*, etc. ; un adjectif \**lanius* « décharné » supposé par le logoudorien *landzu* « maigre » ; cf. M. L. 4894.

V. *lanista*.

**lanista** (*lanistra*, Gloss.) ; *-ae m.* : maître de gladiateurs. Terme technique employé par Cicéron, souvent avec une nuance injurieuse.

Dérivés : *lanisticus* (Pétr.) : de gladiateurs (*artopta, artopticus*) ; *lanistātūra* (Lex Julia Mun. 1.123) : profession de *lanista*, d'après *gladiātūra* (Tac. *quaestūra*, etc.).

Mot étrusque, d'après Isid. 10, 159. La formation *-a*, de caractère populaire, appuie cette indication (*laniēna, uerna*, etc.). *Lani* est un nom propre étrusque. Rappelle, toutefois, le type *danista*. Le groupe est peut-être à rapprocher de *laniō*, etc. V. F. Müller, *Ara Wört.*, p. 228, et Herbig, IF 37, 165 ; mais aussi B. Hofmann, Idg. Jb. 7, 3.

**la(n)na** : v. *lāmina*.

**lanterna** (et *laterna*, par étymologie populaire qui rapproche le mot de *lateō* ; *lancterna*, *Itala*) ; *-ae f.* : lanterne. Emprunt à gr. λαυτήριον, déjà dans Plt. Panaman, sauf roumain. M. L. 4896 ; et m. h. a. *Latern*. La forme en *-erna* indique peut-être un intermédiaire étrusque ; cf. *cisterna, nastierna*, etc. V. *lūcerna* sous *lūcērīus*. Dérivé : *lanternārius*.

Le mot λαυτήριον a aussi été emprunté par le moyen iranien (*lamēr* en pehlvi de Tourfan). Cf. *lampas*.

**lānūgō** : v. *lāna*, et André, *Lex.*, s. u.

**lanx, -eis** (abl. *lance*, d'après Varr., L. L. 10, 62) : plat, plateau (circulaire ou rectangulaire). Ancien (*la* la vieille procédure *lance* et *lēcīa*), technique, non roman. En particulier « plateau de balance », d'où *bilāf.* à deux plateaux, *balance* ?, qui a remplacé non ancien *libra* ; M. L. 1103. Diminutifs : *lancula*, Vitr. (*langula* avec *g* d'après *lingō?* Varr., L. L. 5, 120) ; *lancula*, Gloss. ; *lancicula* « petite balance » (Arn.) ; *lancēola*, M. L. 4882 ; *lancella* (St Aug.), M. L. 4881.

Rappelle gr. λέχων (chez Hipponax), λέχεις (chez Epi-charme), λέχάνω (en attique). Emprunt à un mot méditerranéen d'où viendrait, d'autre part, le mot latin.

Le mot n'a pas un aspect latin.

\***laparis** : nom d'un insecte (Polem. Sil.). Tardif d'après Niedermann, corruption de λαυτηρίς (on a dans les Gl. *lapiris*).

**lapathum, -i n. (-thus, -thium)** : petite oseille pungitive. Gr. λάπαθος (-θον). Depuis Lucil. Roman. M. L. 4897. V. *rumea*.

**lapis, -idis** (abl. *lapi* dans Enn.) m. (f. dans Enn.) : pierre ; et tout objet en pierre ou qui rappelle une pierre : « borne milliaire ou frontière », « monument

membre, statue », « homme stupide » ; 2<sup>e</sup> pierre pré-étrusque. Ancien ; cf. l'ancienne formule citée par P. F. 11, usuel. Terme général, souvent précisé par une espèce : *l. harēnēcas* (-nōsūs), *l. sectilis*, *l. uiuus*, *l. Al-panus*, *Gabinus*, *Tiburtinus*, etc. A subi à basse époque la concurrence de *petra*, qui l'a supplante dans presque toutes les langues romanes. M. L. 4901.

Dérivés et composés : *lapidō, -ās* : 1<sup>e</sup> lapider, jeter des pierres à ; 2<sup>e</sup> impersonnel : il tombe des pierres. M. L. 4898 ; gall. *labydio* (mot savant) ; *lapidatō, -tor*, *lapidāmen* (Gl.) ; *dilapidō* : 1<sup>e</sup> joncher ou cibler de pierres (sens rare) ; Colum. 10, 330, *Jupiter... gran-dine dilapidān hominūmque bouquum laboreos*) ; 2<sup>e</sup> délapider, gaspiller. Sens sans doute familier (un exemple dans Tér., Ph. 897 ; repris seulement à très basse époque et surtout dans la langue de l'Eglise), M. L. 2642 a ; cf. *dilacerō* ; *elapidatūs* : nettoyé de pierres (Plin.) ; *lapi-deus* : de pierre (cf. *lapi-dius*, M. L. 4899) ; *lapi-dos* : pierreux, -siās ; *lapi-darius* (-ris) : de pierre, chargé de pierres, gravé dans la pierre (-ae literae) ; *lapi-darius* (-ris) m. : lapidaire ; *lapi-cula* ; *lapi-culus* ; *lapi-lus* m. : petite pierre, caillou, conservé dans les dialectes italiens méridionaux, M. L. 4900 ; *lapi-lēscō* (-iscō) (Tert.) ; *lapi-lulus*, etc. Composés : *lapi-cida* : tailleur de pierres ; *lapi-cidinae* (*lapi-cidinae*, avec métathèse, favorisée par l'influence des mots en *-cen*, *-cina*, *-cium*, du type *tibī-cen*, *-cina*, *cium*) : carrière de pierres ; *lapi-cinārius* ; *lapi-cidac-eum* (Inscr.) ; *lapi-difer* (Ps.-Aug.).

On rapproche ombr. v. a p e ē r e « lapide, sellā », etc. Pas d'autre rapprochement, car gr. λεπτός « rocher nu » et suspect d'appartenir à la famille de λέπτω et, en tout cas, loin pour le sens. Sur le celtique, v. J. Loth, Rev. Celt., 44, 293. — Les noms de la « pierre » diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre (v. *saxum*). Dérivé : *lanternārius*.

**lopistrūs** : v. *rapum*.

\***lapit** : *dolore afficit*, P. F. 105, 21. Étymologie populaire dans Non. 23, 7, *obdurefacit, lapidem facit*. *Pau-ciuu Periboea* (276) : *lapit cor cura, aerumna cor conficit*. Sans autre exemple.

**lappa, -ae f.** : bardane, gratteron, etc. Depuis Vg. Panroman. M. L. 4903 ; cf. Joret, Rev. Phil., 37, 241-150. Terme général, précisé par différentes épithètes : *lappa, canaria*, etc. ; v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés : *lappaceus* : qui ressemble à la bardane, *um* ; M. L. 4904 ; *lappula* ; *lappella* « langue de chien » ; *lappāgō* (*lappāgō*, cf. *sābūcūs* et *sambūcūs*) : même sens (Isid., Gl.) ; v. Sofer, p. 5 et 169. Mot en *āgō*.

Mot de type populaire à vocalisme *a* et à géminée expressive (cf. *laccā*). Évoque *lippus* « collant » ; mais la de *lappa* ne se concilie pas avec l'*i* de l'adjectif.

**lāpō** : v. \**lāb-*/*lāb-*.

**laquear, -ris n.** (neutre de l'adjectif *laqueāris*, usité surtout au pluriel *laqueāria*) : plafond à caissons, lambris. Même sens que *lacūnar*. Il semble y avoir eu rencontre de *lacus* et *laqueus*. Le Servius auctus, Ae. 1, 26, atteste qu'à côté de *laquear*, *laqueātūs* on trouve graphies *lacuar*, *lacūatūs* (cf. *Sublaqueum*). Mais il

n'y a pas de raison décisive d'admettre que *laquear*, *laqueātūs* proviennent de *lacus* : le plafond à caissons a pu se dire *laquear* par assimilation aux mailles d'un filet ou à la boucle d'un œillet coulant (*laqueus*) ; il y aurait là une autre image que dans *lacūnar*. Pour la formation, cf. *alueus/aluear(e)*.

Dérivé : *laqueātūs* m. : 1<sup>e</sup> lambrisseur ; 2<sup>e</sup> gladiateur armé du *laqueus*.

**laqueus, -i m.** : lac, lacét, œillet coulant. Terme de chasse ; employé ensuite au sens figuré « piège, trappe ». Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 4909.

Dérivés et composés : *laquear* (v. ce mot) ; *laqueō*, -ās : prendre aux lacs (époque impériale ; surtout sur le participe *laqueātūs*), M. L. 4907 (fr. *lacer*, etc.), et *ablaqueō*, terme technique de la langue rustique « déchausser un arbre », *ablaqueātīo* (forme contestée) ; certains préfèrent lire *ablaquō* (attesté dans Varr., R. R. 1, 29, 1) et en faire un composé dénominatif de *lacus* « fosse », mais il ne semble pas que *lacus* ait jamais formé de verbe, et, du reste, la composition serait bizarre ; enfin, le texte de Pall. 2, 1, *ablaqueātēs sunt uitēs, quod Itali excodicare appellant*, exclut la dérivation de *lacus* : *ēlaqueō* « dégager du piège » (tardif, d'après *expediō?*) ; *inlaqueō* : enlacer ; *inlaqueātūs* : -m alii pro uincto utuntur, alii pro soluto, P. F. 100, 19 ; \**laqueolus*, M. L. 4908.

Terme technique qui est sans doute emprunté, comme beaucoup de mots en -eus. Étrusque ? La parenté avec *lax*, *laciō* ne se justifie guère.

**Lār, Lāris** usité également au pluriel *Lārēs*, -um, -ium (ancien *Lases* ? ; cf. Varr., L. L. VI, 2, et le *Lases* du Carmen Fr. Aru. ; toutefois, les formes étrusques n'ont pas l's) m. : *Lare(s)*, esprits tutélaires, considérés comme les âmes des morts, chargés de protéger la maison (*Larēs familiārēs* ou *Lār familiārēs*), la cité, les gens, etc. ; par métonymie, le foyer lui-même, M. L. 4910.

Dérivés : *Larālia, -ium* « fête des Lares » ; *Larārium* « sanctuaire des Lares » ; hybride tardif : *Larophorūm*.

Les *Larēs* semblent avoir été, à l'origine, des divinités infernales, ou plutôt des « esprits » infernaux, qui poursuivaient les vivants et qui furent transformés par la suite en divinités tutélaires ; cf. P. F. 273, 7, *pilae et effigies uiriles et muliebres ex lante* *Conspitālibus sus-pendebantur in conpītis, quod hunc diem festum esse deorum inferorum, quos uocant Lares, putarent, quibus tot pilae quot capita seruorum, tot effigies quot essent liberi ponebantur, ut uiuus parcerent, et essent his pilis et simulacris contenti*. Ce sens original rend probable la parenté avec *lārūa* (trisyllabe dans Plaute) « esprit des morts qui poursuit les vivants, spectre, fantôme ». *Lārūa* rappelle par le suffixe *Menerua*, *Minerua*, qui semble bien emprunté à l'étrusque *Menrua*. *Lār, lārūa* peuvent avoir la même origine : on sait l'importance du culte des morts et des divinités infernales dans la religion étrusque. V. Ribezzo, Etrusco-Lat. *Lar, Lara, Larunda*, Riv. Ind. Gr. It., 1937, p. 156. A *Lār* se rattachent sans doute *Lāra* « māter Larum » identique à *Mānia*, *Lārunda*, que Varron dérive du « sabin », L. L. 5, 74, et qui a une finale étrusque ; cf. étr. *Laran*, *Laruns*, nom de divi-



*cum ferro, aut quod latent ad insidias faciendas*, explication reprise par le Servius de Daniel, Ae. 12, 7; cette étymologie a pu avoir une action sur le sens en latin vulgaire, à en juger par le sens du fr. *larron*.

Dérivés et composés : *latrunculus* (cf. *fūrunculus*) ; *latruncularius*, -ātor ; *latrunclo* ; *latruncarius* (époque impériale) ; *latrō-cinor*, -ciniūm, mots du vocabulaire militaire, comme *tīrcinīum*, et formés sur *tūbīcen*, -ciniūm ; *latrōcinālis*, -cīnatiō (époque impériale) ; v. Ernout, *Philologica I*, p. 81.

**lātrō**, -ās, -āre : aboyer. Sens propre et dérivé ; ce dernier déjà dans Ennius, A. 584, *animus cum pectorē latrat* (à l'imitation de l'homérique ὄνειτό). Ancien, usuel. M. L. 4928 ; v. B. W. sous aboyer.

Dérivés et composés : *lātratus*, -ūs, M. L. 4929 ; *lātrātor*, -tiō, -tōriūs, -bilis ; *adlātrō* « gronder, aboyer contre » ; *circumlātrō* ; *conlātrō*, même sens ; *dēlātrō* ; *elātrō* « crier avec force » (Hor., cf. ἔχυλοτε, Plut.) ; *illātrō* ; *oblātrō* ; tous de l'époque impériale (mais *oblātrātrīx* dans Plt.).

Cf. skr. *rāyati* « il aboie », v. sl. *laž* et lit. *lōju* « j'aboie », alb. *l'eh* « j'aboie ». Le verbe latin est dérivé d'un substantif non attesté appartenant à cette racine. Cf. aussi gr. ὄλαθος « j'aboie ». — Un rapport avec lat. *lāmentum* est possible, mais indémontrable.

**lātūs**, -a, -um : large. De \**stlātos*? Cf. F. 410, 34, *stlāta genus erat nauigii latum magis quam altum, sic appellatum a latitudine; sed ea consuetudine qua stlācum pro locum, silitēm antiqui pro lūem dicebant. Silitēa* serait une forme populaire à consonne géménée intérieure. Ancien, usuel, mais v. *largus*. M. L. 4935 ; B. W. *large*.

Dérivés et composés : *lātūdō* : largeur ; *lātūtā* (tar-dif, CIL VI 26259 ; cf. \**tātia*, M. L. 4926, et \**vallātā*, M. L. 353) ; *dilātō*, -ās : élargir en écartant, dilater (classique, opposé à *contrahō*) ; *dilātātiō*, -or (tar-difs) ; *elātō* (Cassiod.) ; *inlātābilis* (Gell. = ἀπλαστής) ; pour *prōlātō*, v. *prōferō*, sous *ferō*, Ernout, Mél. Paoli, p. 269 sqq. *Lātūs* sert de premier terme de composé dans *lātū-clāvius*, -a, -um, adjectif dérivé de *lātūs clāvus* : *a tunica*, et substantif *lātīclāvius* m. « sénateur, patricien » ; *lātīclāvium* (*lātīclāvūs*) « laticlave » ; *lātīfundius* : *lata possidens* (Gloss.) ; *lātīfundium* n. : grande propriété (latin impérial) ; cf. Plin. 18, 35, *uerumque confitentibus latīfundia perdidere Italiā, iam uero et prouincias*. Autres composés : *lātīficō*, πλατόνω (Itala), d'après *amplificō* ; *lātīfolius* = πλατύφυλος (Plin.) ; *lātīloquēns*, πλατυλόγος (Gl. Philox.).

L'initiale ancienne \**sil-* que donne lieu de supposer la forme *stlāta* a amené à rapprocher le verbe slave *steljē*, *stlāti* « étendre ». Il y aurait donc eu une forme \**stlās* à côté de \**stera* (sur lequel v. lat. *sternō*, *strātus*). On a rapproché aussi le groupe de skr. *tala-* « surface » (cf. *tellū?*), qui est loin pour le sens et pour la forme. Le latin n'a rien conservé de la racine ! \**spletha-* de v. irl. *lethan* « large », gr. πλατός, etc.; c'est le groupe de *pateō* qui y est représenté. Comme *lateō*, le verbe *pateō* indique un état et ne fournit pas d'adjectif en \*-to-, d'où le recours à *lātūs*.

**lātūs** « porté » : v. *tollō* et *ferō*; *lātūra*, -rāriūs (tar-difs).

**lātūs**, -eris n. : flanc, côté. Désigne d'abord une partie du corps (cf. pour la formation *pectus*, *tergus*), puis le côté, la surface latérale d'un objet : a(b) *lātūrūs* s'oppose à *ā fronte*, *ā tergō*. La parenté *ā latere*, ex *lātūrūs* désigne celle des frères et des sœurs : *sunt et ex lātērūs cognati, ut fratres sororesque*, Dig. 38, 10, 10, § 8. A basse époque, on trouve *lātūs* employé comme préposition dans *dēlātūs* : *dēlātūs sē* (Grom. ; cf. aussi *ad lātūs* Itin. Burdig., p. 11, 3). *Dēlātūs* a, été ensuite réduit à *lātūs*, demeuré en roman. Sur l'emploi prépositionnel de *lātūs* (fr. *lès*, *lez*), voir, entre autres, Wackernagel, *Vorles.* II 164, et cf. irl. *le*, *la* « auprès de, chez, pa-, à côté de *leth* « côté ». Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 4934.

Dérivés et composés : *lātērāmen* (Lucr., qui a aussi *glomerāmen*, de *glomus*) ; *lātērālis* (Lucil.), M. L. 4925 (et *lātericius*, avec influence de *later*, M. L. 4925, a) ; *lātēsulum* : petit côté ; *collatērō*, -ās (Mart. Cap.) « tenir de chaque côté » ; *collatērēnas* (époque médi- vingienne).

Cf. irl. *leth* « côté », qui est aussi thème en \*-gall, *lēd* « demi ». Le vocalisme radical zéro du mot latin est surprenant. Le celtique a un thème en \*-tu-, *sliss* « côté », que rien n'autorise à rapprocher de *leth*. Le rapprochement de irl. *leth* avec *lethan* « large » et le groupe de gr. πλατός n'est recommandé par rien. En somme, il y a ici un mot italo-celtique ; il n'est pas surprenant que ce mot ne se retrouve pas ailleurs : les mots signifiant « côté » diffèrent d'une langue indépendante à l'autre. Sans rapport avec *lātūs*.

**lauer**, -eris f. : berle, plante ; gr. *elōv* (Plin.), M. L. 4953 a. Origine inconnue. Pour la finale, cf. *ac-cicer*.

**Lauerna**, -ae f. : *lauerniones fures antiqui dicebant quod sub tutela deae Lauernae essent, in cuius luco eis auro abditō solitos furta praedamque inter se luerūt. Hinc et Lauernalis porta vocata est*, P. F. 104, 28. Cf. nom propre *Lauerni*.

Les glosses réunissent sous *lauerna* divers sens, par exemple : *qui filios alienos seducit, i. e. latro, uel latro furum siue ferramenta latronum*, CGL V 523, 20.

Sans doute étrusque ; cf. *Lavelnaś*, Ernout, Philogica I, p. 29 sqq.

\**lauernum* (*lanerum* codd. dett.) : uestimenti genua lana suida confectum, P. F. 105, 20. Sans autre exemple.

La leçon *lauernum* fournirait seule une bonne étymologie ; v. *lāna*.

**lauō**, -ās, *lāuī*, *lauātūm*, -āre et *lauō*, -is, *lāuī*, *lu-*, *-ere* : la racine signifiant « laver, baigner » a donné en latin deux verbes, un en -ā, marquant d'abord l'état et s'employant absolument avec valeur réfléchie l'autre à voyelle thématique en -o-/e- marquant l'action et s'employant transitivement ; cf. *stāre* et *sister*. Haret, ALLG 15, 153 sqq. ; Jacobsohn, KZ 40, 113 sqq. 42, 150 ; Hartmann, Glotta 3, 163. On a donc eu

I. *lauō*, -ās : se laver ; se baigner ; cf. Plt., Tru. 322 sqq. *piscis ego credō, qui usque dum uiuont lauant, | minūtū lauare (lauari)*, Varr., L. L. 9, 106) *quam haec la Phrenosim. | Si proinde amentur mulieres diu quā lauant, | omnes amantes balnearites sient;*

II. *lauō*, -is : laver, baigner ; cf. id., ibid. 902, *lau-*

*lauō est cibo, opust est matri autem quae puerum lauāt, et exemplis rassemblés par Nonius 503, 38 sqq. Toutefois, l'emploi de *lauāre* au sens de « se baigner » s'est vite perdu. Dans une expression comme *manūs lauāre* « se baigner, se laver quant aux mains », *manūs* a été considéré comme le complément d'objet, et *lauāre*, par suite, a été traité comme un verbe transitif, auquel on a donné un médio-passif, *lauor*. Dès Plaute, on renvoie contre le médio-passif *lauāti* (cf. Poe. 220, 229), dont l'usage s'est généralisé à l'époque classique, e. g. Caes., B. G. 4, 10, *aque in eam se consuetudinem adduxerunt illi, lauarentur in fluminib; et lauāre y a déjà le sens de lauere « laver, baigner », cf. Poe. 223. Seul le parfait *lauere* s'emploie encore avec le sens moyen — ce qui est normal ; cf. *reuerūt* en face de *revertor*. Aussi *lauere* n'est-il plus conservé que par la poésie et a-t-il fini par disparaître. Les glosses n'ont que des formes de *lauāre*, qui est seul demeuré dans les langues romanes. M. L. 1931 (panroman). Du reste, *lauere*, réduit à -*luer*, a largement subsisté dans les formes munies d'un pré-verbe et dont, par suite, l'aspect est « déterminé », comme l'est celui de *sistere*, *-cumberē* en face de *stāre*, *cabēre*. De *lauāre* le supin est *lauātūm* ; cf. Plt., Ru. 382, *nam qui it lauātūm in baliueas* ; de *lauere*, *lauātūm*.**

De *lauāre* dérivent : *lauārum* et *lauārum* : baignoire, cuve, bassin pour se laver ; *lauārum* *Veneris* « bassin de Vénus », v. André, Lex., s. u. ; *lauātūm* (Caton, Agr. 10 ; Col.) conservé en italien, où souvent il désigne un tombeau, ainsi nommé pour sa ressemblance avec une baignoire, M. L. 4804 ; cf. aussi M. L. 4812, \**lauātūm* ; *lauātūm* (cf. gr. λαυτρόν et pour le suffixe *ambulācrum*) ; *bain d'eau* « (par opposition à « bain de vapeur ») ; *lauātūm* « action de se baigner », puis « appareil d'un bain » ; *lauātor* ; *lauātūrūm* « laver » ; M. L. 4952 ; *lauātūrū* (Vita Patr., Orib.), M. L. 4953 ; *lauātūra* ; *lātīna* « lavabo » ; « cabinets » (doublet *lātīnūm* dans Labenius), M. L. 4952 a, 4930 ; *lauātūrā* « quae ad lauātūm sint data », mot de Labérius, cf. Gell. 14, 7, 5. V. André, Lex., s. u. Inchoatio : *lauāscō*, -is (Aldh. Gramm.). Composés : \**lauāou* ou \**ēlauō*, -ās (employé par Plt. au parfait *ēlauī*, par exemple Asin. 135, *nam in mari reprei, hi elauī bonis* « j'ai été nettoyé de mes biens », et au participe *lauātūs*) ; *exlauātūs*, M. L. 3020 ; *dēlauō*, -ās (tar-dif) : enlever en lavant et « laver » ; *circumlauō*, -ās (Hygin, Salluste, Hist. fgm. 2, 56, emploie *circumlauō*, -ās) ; *prālauō* ? seulement *praelauātūs* dans Theod. Prisc. 1, 27 : Apulée a *praelauare* ; *sublauō*, -ās (Celse, époque impériale) ; \**expelatūrā*, M. L. 3044.

Sauf *ēlauō*, dont, du reste, le présent n'est pas attesté et devrait être phonétiquement \**ēlauō*, -ās, tous ces composés sont récents.

De *lauō*, -is, au contraire, sont issus un grand nombre de composés en -*lauō*, -is, d'après lesquels, à l'époque impériale, s'est reformé un verbe simple *luō*, d'où *lūtōr*, mot de glossaire, « laveur » (cf. *clūdō*, *sculpō*, d'après *clūdā*, *insculpō*). On a ainsi : *ab-luō* = ἀπλούσα « enlever en lavant, effacer, nettoyer, purifier » (sens physique et moral) ; ce dernier fréquent dans la langue de l'église) ; *ablūtō* « fait de laver, de nettoyer, d'ablation, purification, absolution » ; \**ablūmen*, M. L. 31 a ; *lauūtū*, -utūm « action d'emporter en lavant » (en partant d'un cours d'eau), par opposition à *alluuīd* ; *al-luō* : *lauērē* en lavant, baigner ; *alluuītēs* « inondation, dé-

bordelement » ; *alluuīd* « inondation, terrain d'alluvion » ; *col-luō* : laver, arroser (archaïque et postclassique) ; *col-luītēs* (-uiō, -uiūtēs) : sens technique « réunion des eaux de lavage, de vaisselle, etc. » ; cf. *colluītārūs porcus...*, qui *cibo permixto et colluītū nutritur*, P. F. 49, 27 ; d'où « mélange malpropre, lie, tourbe » (sens figuré) ; *diluō* : délayer ; *diluūtūm* (-uiēs, -uiō) : déuge, M. L. 2643 ; *irl. dile*, britt. *diluw* ; *ēluō* : enlever en lavant (sens propre et figuré), laver, purifier, M. L. 2854 ; et aussi « se laver », cf. Plt., Rud. 579, *eho an te paenitet | in mari quod elauī, ni hic in terra iterum elauām* ; *ēluūtēs* « écoulement au dehors, débordement, cours de ventre ; inondation », M. L. 2854 a ; d'où « abîme, précipice produit par l'inondation » ; *ēlūtō* : action de laver, purification ; *ēluūtō*, -ōnis : inondation (Cic.) ; *ēlūtū* : détrempé, fade » ; et sans doute *ēlūtō*, -ās (dérivé de \**ēlūtō?*) : rincer (mot populaire ; Labérius ap. Gell. 16, 7, 5) et « décanter, transvaser » ; *illūtō* (in-) ? mal attesté ; *illūtēs* « inondation » (M. L. 4273), à ne pas confondre avec le mot archaïque et postclassique *illūtēs*, où *in-* est privatif (= gr. ἀποτίθεται) ; cf. Lucilius ap. Non. 126, 2, *hic cruciatū fame/frigore, illūtū, imperfundie, inbalnūtū, incuria*, d'après *illōtūs*, *illūtūs* ; *interlūtēs* : baigner entre, arroser ; *interlūtēs* (époque impériale) ; *prōlūtō* : laver en coulant, emporter dans son cours, laver, inonder, etc. ; *prōlūtēs* (-uiō, -uiūtēs) : inondation, flux ; *surabondance* (= *prōfūsō*) et *prōlūtēs* (*tardif*) ; *sublūtō* : laver en dessous, couler au pied de, baigner ; *sublūtēs* : boue, vase, suppuration.

Cf. aussi *mallūtūm*, *pellūtūm* ; *polūtūm*, et *dēlūtō*

De *lauō*, -is l'adjectif verbal est *lautus* ou, avec réduction de la diptongue, *lōtūs*. La langue a réparti les deux formes dans des emplois différents :

*lautus* s'est spécialisé dans le sens de « élégant, distingué », par suite « riche, honorable ». Le sens de « baigné lavé » est à peine attesté et ne dépasse pas Térence (cf. Ad. 425). De là *lautē* adv. ; *lautūtia* (surtout au pluriel) : élégance, magnificence. Cf. P. F. 104, 9, *epularū magnificētia. Alītī lauātūtē dictam putant, quia apud antīquos hās elegātītiae, quae nūc sunt, non erant, et raro aliquis lauābat*. Cf. peut-être aussi *lautia*. Le sens de « lavé » apparaît encore dans l'adjectif féminin : *lautītīa*, *farīna appellabatur ex triticō aquē consperso*, P. F. 105, 10 (pour la formation, cf. *emptīcius*, etc.), et dans *Lautulae*, *locus extra Vrbēm, quo loco, quia aqua fluebat, lauāndi usum exercēbant*, P. F. 105, 11 ; *lautītīs* (*Gloss.*) ; *lautītīs* (*Apul.*).

*lōtūs* a gardé le sens de « lavé, baigné » ; de là *lōtītēs* (*Vitr.*) ; *lōtō*, *lōtūrā* (*Plin.*, *Mart.*) : lavage ; *lōtūs*, *lōtūs* (*Celse*) ; *illōtūs* (in- ; formes accessoires *illātūs*, *illūtūs*) « non lavé, sale » ; *inlūtēbarbus* (*Apul.*) ; *lōtūm* ; *urīne* (depuis Caton ; M. L. 5129) ; *lōtīlōtēs* (*Titin.*) ; *lōtītīs*, *lōtītīs* (*tardifs*). Sur l'origine de *lōtūm*, cf. Isid. 11, 1, 133, *urīna... ulgo lotūm dicitur quod eo lōta, i. e. munda, uestimentū efficiuntur*. Sur l'emploi de l'urine pour laver les dents et les vêtements, cf. Catulle 39, 19 ; Diod. V 33, 5 ; Strabon 3, 164 ; v. Sofer, p. 70 et 175.

*lōmentū* : 1<sup>e</sup> ce qui sert à laver, savon ou pâte de toilette, faite de farine de fève et de riz ; 2<sup>e</sup> bleu céleste (par comparaison avec la couleur de cette pâte?).

Le verbe *lauō* se retrouve en ombrien : *manf...* *yutu*

« manūs lauitō », de \*lowetōd. Hors de l'italique, on n'a de correspondant que pour la racine. Le celtique a notamment un nom d'instrument : gaul. *lauro* glosé « balnéo », irl. *lóthar* glosé « peûis », cf. gr. λοετρόν, λουτρόν ; v. Pedersen, V. G. d. k. Spr., I, p. 60-61 et 63. Le grec a des formes verbales obscures : λούω, λελουέονται, etc. L'arménien a *loganam* « je me baigne », qui rappelle lat. *lauare*. Le germanique offre des substantifs tels que v. isl. *laubr* « lessive », *laug* « bain chaud » ; v. h. a. *louga* « lessive ». On n'arrive à poser aucune forme indo-européenne précise ; mais la parenté de tous ces mots est certaine.

\*lauricēs : lapereaux pris sous la mère. Le mot ne se trouve qu'au pluriel dans Pline, 8, 81, qui le donne comme espagnol : *fetus uentri (cuniculorum) exectos, uel uberibus ablatos, non repurgatis interaneis... laurices uocant (scil. Hispani)*, M. L. 4941 ; v. h. a. *tōrhīhī(n)*. *Cuniculus* est aussi donné comme espagnol. Cf. *lepus*.

**lauriō, -ōnis** m. : serpolet (Plin. Val.). Sans doute de *laurus*.

**laurus, -i** et **laurus, -ūs** f. : laurier. Arbre consacré à Apollon et dont les feuilles couronnaient les généraux triomphants, etc. De là « couronne triomphale ». Ancien, usuel Panroman. M. L. 4943 ; B. W. s. u. ; et germanique : v. h. a. *Lōrbōum* ; celtique : irl. *lauir*, gall. *lavr-wydd* ; gr. mod. λαύρος ; bulg. *lavr*.

Dérivés : *laureus* « de laurier », M. L. 4940, substantif à l'époque impériale *laureo* [sc. *arbōs*] « laurier » ou *l. [corīna]* « couronne de laurier » ; d'où *laureatus*, sur lequel a été refait *laureō, -ās*; *lauriñs*, M. L. 4942 ; *laureolus*, diminutif de *laureus* ; *laureola* « feuille de laurier, petite couronne de laurier » ; *lauriculus* « petit laurier » ; *Laurētūm*, *Lōrētūm* (avec réduction de la diphongue) : lieu planté de lauriers, sur l'Aventin ; *lauragō* : laurier alexandrin ; *lauriō?* ? V. André, *Lex.*, s. u.

Composés poétiques en *lauri-* : *lauri-comus, -fer, -ger* (imités du grec δαφνηρός, -χόνος), *-potēns*. Cf. aussi *laurocina*, χαυαδάρνη (Gloss.). Sur *lorandrum* (*roran-drum, rodandrum*), corruption de *r̄hododendron* (avec haplographie et influence de *lōrūs* « laurus »), et *lauvorosa* (Diosc.), nom du laurier rose, v. Sofer, p. 99.

Plante méditerranéenne dont le nom est, évidemment, emprunté à une langue indigène, non i.-e. L'existence de δακον, δανχνα en thessalien, de λάφνη à Perse, et aussi de δανχνικός glosé δάφνη πικρά, donne lieu de supposer que les mots grecs et latins reposeraient sur des originaux appartenant entre eux.

**laus, -dis** (thème consonantique ; abl. *laude*, g. pl. *laudum*; *laudium* est rare et secondaire) f. : éloge, louange, titre de louange, mérite, valeur, gloire. Ancien (Liv. Andr.), usuel au singulier et au pluriel. M. L. 4944 ; B. W. *lods*.

Dénominal : *laudō, -ās* : louer, célébrer. Panroman. M. L. 4938-4939 ; et celtique : gall. *laudu*.

Dérivés : *laudatiō, -tor, -trix*; *laudabiliſ* et *illau-dabiliſ*, *illaudatūs*; *laudatiūs* = ἔχωμαστος (Quint.); *laudatiōris*; *laudabundiūs*; *ad-laudō*, *adlaudabiliſ*; *con-laudō* « combler d'éloges »; *conlaudatiō*; *dilaudō* : louer en tous points (Cic., ad Att., où le pré-verbe a la même valeur augmentative que dans *dis-*

*cupiō, dispereō, etc.*; *elaudo* (rare, v. Thes.) ; les composés, l'*a* radical est maintenu par analyse, la forme phonétique se confondrait avec le *l* de *lūdō*.

Le sens ancien de *laus* devait être « fait de nommer citer » ; le mot s'est spécialisé dans une acceptation favorable. *Laudo* a gardé quelques traces de ce sens, qui n'est pas ignoré des anciens ; cf. P. F. 103, *laudare apud antiquos pro nominare*, et 66, 24, *laudare plus quam nominare*; Gell. 2, 6, 16, *laudare signis priscis lingua nominare appellareque*, cf. 13, 20. Plaute dit, Cap. 426, *Iouem supremum testem laudo*. Virgile emploie *illaudatūs* (sans doute calque du grec ιατρος), G. 3, 5, qu'Aulu-Gelle, l. 1, explique par *illaudabilis qui neque mentione aut memoria illa digna neque umquam nominatus est*. Cf. une spécialisation comparable dans ὥρα, dans *fāma, infamis* et dans gr. ἀλογο, ἀλέω. Le développement du sens favorable a pu être aidé du fait que *laus, laudare, laudare* servaient à désigner l'appel suprême que l'on adresse au mort, puis l'éloge funèbre qui s'est ajouté à ce appel (cf. *supremas laudēs, laudatiō fūnebris*, fr. « laudes » ; Cic., Mu. 36, 75, *quem cum supremo eu- Maximus laudaret*).

Aucun rapprochement net. M. Vendryes signalise le titre de possibilité, irl. *luaidim* « je mentionne, je lèbre ». Le germanique a une forme \**leu-t* dans *luipōn* « chanter, louer », etc. Mot à diphongue en

**lausiae** (*lapides*) f. : ardoise, pierres plates. Mot lois ou ibère, attesté épigraphiquement ; cf. Büch. ALLG 2, 605. M. L. 4946.

**lautia, -ōrum** n. pl. : présents d'hospitalité ; *da-quae lautia dicimus, et dantur legitōs hospitiū gratia* P. 60, 6. Terme technique de la langue du droit public. Cf. T. L. 28, 39, 19, *locus inde lautiaque legitōs pra-iussa* ; cf. S. C. de Ascl., CIL I<sup>2</sup> 583 (78 av. J. C.). Comme on ne sait pas en quoi consistaient ces présents, ni quelle est la forme la plus ancienne du mot, on peut rien affirmer de son étymologie. Les uns le dérivent de *lautus*, les autres le rattachent à *dare* (cf. du chacune des deux explications soulève des difficultés). Le mot *lautia* conservé dans les langues hispaniques sans doute un autre mot ; cf. M. L. 4949.

**lautumiae, -ārum** f. pl. : carrières de pierre. Eprunt latinisé (déjà dans Plt.) au gr. λατρυά, dont la forme *lautumiae* n'est que la transcription. L'*u* initial de *lautumiae* est issu régulièrement d'un *o* devant la syllabe intérieure ouverte ; cf. *maxumus*, etc. Mais la diphongue initiale fait difficulté ; on a supposé qu'il répondait à une prononciation dialectale \*λάο- ; ce peut être un fait d'assimilation, comme dans *lucta*, *lacūna*, etc. Phénomène contraire dans *agustus*.

**lax, -lex**; *laciō, -is, -ere*; *-liciō*; *laceſſō, -is, -laciō, -ās, -lectō, -ās, -āre*. *Lax, laciō* sont attestés également par les glossateurs ; e. g. P. F. 103, 25, *decipiendo inducit*; *lax etenim fraus est* ; id. 104, *laciō : inducit in fraudem. Inde est allicer et laceſſō* ; *inde lactat, illectat, oblectat, delectat* ; id. 25, 14, *ad est perducit aliquem in rem, dictum a uero lacit, decipit*. *Hinc descendit inicere et oblectare*, i. e. *neuelle les eaux, inspecte des eaux* (indagator aqua-

*rum, dit Colum. 2, 2, 30) et glosé *aquam colligens*. Mais de *aqüilex* existe aussi un génitif *aqüilicis* (cf. Thes. s. u.) et c'est sûrement à *-lex de laciō* que pense Varro quand il écrit, Men. 44 ap. Non. 69, 14, *an hoc praestat Herophilus Diogenem, quod ille e uentre aquam mittit? at hoc te iactas? at hoc pacto utilior te Tuscus aquilex*. Il se peut qu'il y ait là deux mots distincts : *aqüilex, -licis*, terme religieux, et *aqüilex, -legis*, terme technique, ou que la langue ait transformé en *aqüilex, -licis* en *aqüilex, -legis*, quand l'ancien sourcier chargé d'attirer magiquement les eaux s'est transformé en ingénieur technicien, chargé de les recueillir (*legere*) et de les distribuer. De même, il semble bien que la langue ait fait dériver de *-lex, laciō*, d'après *aqüilex, aquilicium*, certains mots techniques comme *INLICES, canales in quo aqua confluit in uis lapide stratis ab inliendo dicti*, P. F. 100, 12, et *inliuicio dicitur cum populus ad contionem elicitor, i. e. euocatur. Vnde et COLLICIAE tegulae per quas aqua in uas desfluere potest*, 101, 12; *ELICES : sulci aquarii, per quos aqua collecta educitur e liris*, 66, 22; *DELICIA est tignum quod a culmine ad tegulas angulares infimas uersus fastigatum collocatur : unde tectum deliciatum et tegulae delicieres*, P. F. 64, 8. Mais ce rattachement n'a pas été complet, et les doublets *colliqiae, deliqiae* prouvent que la parenté de ces termes avec le groupe de *liquor* n'a pas cessé d'être sentie. Cf. *colliciae*.*

De *laciō* existait un itératif-intensif : *laciō, -ās* : — est dulcedine aliqua tenere, ad persuasione inducere, unde et delectare et oblectare dicimus, Don. ad An. 912. Archaique (Acc., Plt., Tér.) et repris par la Vulgate. Composés relativement fréquents : *allectō* (Cic., Sén.), M. L. 355; \**allectio*, fr. *allécher*; *dēlectō* (*dēlector*) : attirer hors de, séduire (archaique), puis, par un affaiblissement de sens dont on retrouve l'équivalent en français, simplement « charmer, délester » ; d'où *dēlectabilis* (et *in-*), *-tamentum, -tatiō, -tatiuncula*, M. L. 2532; britt. *dyleithio*; *electō* : verbe plautinien, As. 275, Mer. 224, cf. P. F. 66, 26; *illectō* (tardif), M. L. 4267, d'où *illectatiō, -mentum*; *oblectō* : attirer ou retenir par des charmes, plaire à ; *sē oblectare* « prendre son plaisir dans ». *Oblectō* est à *laciō* comme *objectō* à *iaciō*. Dérivés : *oblectator, -tiō, -men, -mentum*; *oblectatiōris*; *oblecte-nus*; *sublecto* : duper (Plt., Mi. 1066 a).

On rattachait généralement, avec les Latins eux-mêmes (cf. Thes. Gloss. s. u. *pellax*), à *laz, laciō*, les composés poétiques *pellāz*, *pellācia* : *inuidia... pellacis Vlizi*, dit Vg., Ae. 2, 90, que le Gloss. de Placide explique par « *per blanditias decipientis* »; *placiō pellacia ponti*, Lucr. 5, 1004. Mais la forme correcte serait *\*pellez, \*pellacia*, cf. *inlex*. M. Pokrovskij, Bull. Acad. Sc. de Russie, 1920, p. 379 sqq., a rapproché *pellāz* de *pellō*, ce qui est satisfaisant pour la forme, mais l'est beaucoup moins pour le sens, *pellez* n'étant jamais employé dans le sens très précis que Lucrèce et Virgile, et à leur imitation Arnobe, donnent à *pellāz, pellacia*. On peut supposer avec plus de vraisemblance que *pellāz, pellacia* ont été influencés par *fallāz, fallācia*, auxquels ils s'apparentaient sémantiquement ; cf. Thes. Gloss. s. u. Cf., d'autre part, l'influence de *fallāz* sur *uerāz*. La graphie *perlaz*, attestée plusieurs fois, montre que pour les Latins *pellāz* n'avait rien de commun avec *pellō*.

*Laz, laciō* appartiennent à un groupe de mots expres-

sifs, populaires, d'origine inconnue; *laqueus* en fait peut-être aussi partie. On partirait de \**lakw-*.

**laxus, -a, -um**: lâche, relâché, détendu (sens physique et moral; opposé à *artus*, *adstrictus*, *angustus*, *intentus*); et par suite, à basse époque, « large, vaste ». Ancien (Caton), usuel.

Dérivés et composés : *laxitās* « large étendue, largeur »; *laxō*, -ās : relâcher, détendre (sens propre et figuré : χαλῶ σχοτὸν η ἀλλο τι, CGL II 475, 12), donner de l'ampleur à, adoucir (classique, usuel); *laxitō* : espace vide (Vitr.), largeur; en médecine « calmant »; *lazatōrius*; *lazatūs*; *lazāmentum* « relâchement », « évacuation », *l. uentris*; « espace vide pour se détendre »; *laxitūdō* (St Jér.; cf. *ampli*, *lati*-*tūdō*); *dilaxō* (Not. Tir. 75, 55); *relaxō* (usuel, classique), -ātō; *laxicō* (Ps.-Apul.).

*Laxus* n'a laissé que peu de traces, M. L. 4956, et a été éliminé par \**lascus*, qui est formé comme les adjectifs désignant une qualité ou un défaut physique : *cas*-*cus*, *lucus*, *vescus*, etc.; de même, c'est à \**lascō* issu de *laxicō* plutôt qu'à *laxō* que remonte le type « lâcher, laisser » demeuré dans toutes les langues romanes, où il a éliminé *linguō* et *sinō*. B. W. s. u.; M. L. 4918, 4955. Irl. *lax*; britt. *llaes*, *laosk*.

Forme désidérative à l'élargissement -s-, comme, par exemple, *anxiōs*, *luxus*. Pour le caractère expressif du groupe, v. *langueō*. Cf. sans doute gr. λέγω « je cesse » (avec ancien \*sl- initial, à en juger par hom. ἀλληρός « incessant »), ήλαγασσαι ἀφείνω (Hes.; gort. λαγάσσαι), λαγαρός « flasque, mou », λάγνος « débauché », etc.; irl. *laca* « mou, faible » (sans doute adjectif expressif à consonne géménée); v. isl. *slakr* « mou, tombant ».

**lebēs, -ētis**, m. : bassin, chaudron. Emprunt au gr. λέβης, attesté à partir de Virgile; se rencontre aussi dans la Vulgate. A côté de la transcription savante, il a dû exister une forme populaire *lebēta* (cf. *tapēs* et *tapēta*), qui semble conservée dans un parler d'Apulie, M. L. 4960 (où ce peut être, du reste, une survivance directe du grec).

\**lebetōn*, *l(lei)u*, -ōnis m. : sac des moines égyptiens (Vitae patr. 7, 12, 8). Mot étranger; peut-être égyptien?

\**lec(e)ātor* : *gulōsus*. Mot des glossaires médiévaux, dérivé du type germanique qui a fourni le fr. *lecher*, etc. Cf. M. L. 5027; B. W. s. u.; et *lectuōsus* (pour *lecc-* d'après *lectētāre*) dans Virg. Gramm., p. 28, 2.

**lectus, -i m.** (e bref; *lectum*, Dig., d'après λέκτρο?; quelques traces de *lectus*, -ūs, d'après *domus*, -ūs, C. E. 2167; Cornif. ap. Prisc., GLK II 257, 5) : lit, pour dormir, *l. cubiculāris*, λέκτροv; nuptial, *l. genitālis*, εὐθή, *l. aduersus*; de table, *l. tricliniāris*; funèbre, *l. fūnebris*. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 4965. Passé en m. irl. *lecht*.

Dérivés et composés : *lectulus* : ρυθμόv; *lectārius* : ouvrier en lits (Itala); *lectica* « littière », M. L. 4962 (britt. *lleithig*), généralement couverte et fermée, différente de celle de la civière (*capulus*, *ferrum*); *lecticula*, *lecticāris*, *lecticāriola* (Mart.); *lecticālis* (Gloss.); *lecticocisium* (Not. Tir.), de *lectico*- et *cisium*; *lectuālis*; *lectuārius* (bas latin, M. L. 4964 a),

d'après *arcuārius*, *statuārius*?; *lectuāria* (Greg. *Tunika lectaria* (Loi Sal.)) « couverture »; *lectuālia*, -ūm, *lecternum*, ancien terme du rituel, proprement « fait de dresser un lit » sur lequel on placait les statuettes des dieux pour leur offrir un banquet sacré servi par les *epulōnes*; *lectisterniātor*, formation comique de Plaute, d'après *uīndēmātor*. Cf. *sellūnūm* et le mot obscur *silcēnūm*. A la même racine se rattache peut-être *supellez*, *lectilis*.

La racine, bien représentée dans certaines langues manque dans plusieurs autres, notamment en indo-iranien et en arménien. Elle fournissait un présent radical athématique, dont hom. λέξτο est un témoignage, mais qui est, en général, remplacé par d'autres formes, l'irlandais *a laigid* « il se couché », parallèle à *saidi* « il s'assied »; le gotique a *ligjan* « être couché » parallèle à *sitan* « être assis », le vieux haut allemand *ligjan* parallèle à *sizzan*; le slave a *lego* « je me couchera », *ležitū* « il est couché » parallèle à *sedō* « je m'assis»; *sedūi* « il est assis ». Le causatif, got. *lagjan* « étendre, mettre », v. sl. *ložiti*, semble ancien. — Tandis que substantif *sellā* a des correspondants hors du latin (v. ce mot), les noms de l'objet sur lequel on se couchaient varient d'une langue à l'autre : le latin a *lectus*, substantif masculin en \*-to- à degré vocalique radical -e-, d'un type peu courant; le grec, λέκτροv et λέχοv; le gotique, *ligrs* (avec suffixe \*-ro-, tandis que *sits* a \*-lo-; cf. lat. *sellā*); le slave, *loža*, l'irlandais, *lige*. — Le latin n'a conservé aucune forme verbale de \**legh*!; c'est le groupe de *cubāre*, -cumbere qui en a pris la place et qui s'oppose à *sedēre*, *sidere*; et il a même été fait un substantif *cubile*. Mais le groupe de *cubāre* a une nuance de sens différente de celle de la racine \**legh*-, et le latin n'a pas de causatif équivalent à got. *lagjan*, v. sl. *ložiti*.

**lēda** : v. *lada*.

\**ledō*, -ōnis m. (Beda, Isid., Gl.), et *ledōna*, *lidūna* (Marcell. Med.) : reflux, jasant. Mot de très basse époque, sans doute gaulois, comme son contraire, *molina*; v. Du Cange.

**legarica** : v. *lēgūmen*.

**legiō**, -ōnis f. : 1<sup>e</sup> choix, faculté de choisir; cf. Pl. Men. 187-188, *uter ibi melior bellator erit inuentus cantharo | tua est legio* (= tu as le choix) — *adiudicato cum utro hanc noctem sies*; 2<sup>e</sup> division de l'armée romaine, « légion », parce que les hommes de la légion, *legiōnārii*, étaient recrutés au choix, *quod leguntur milites in lectu*, Varr., L. L. 5, 87, ou peut-être parce que originièrement chaque combattant avait le droit de choisir un compagnon d'armes : *legiū uirum uir*, Vg., Ae. 11, 632. Pour le passage de l'abstrait au concret, cf. ex-cit. M. L. 4965. Passé en m. irl. *lecht*.

Dérivés : *legiōnārius*; *legiuncula* (T.-L.). Cf. osq. *legiūnum* « legiōnēm » et, pour la formation, *regō/re-gō*. Irl. *legiōn*, britt. *leot* (pluriel).

**legō**, -is, *lēgt*, *lēctum* (cf. *lectus*, CIL XI 1826; *lēctor*, VI 27140), *legere* : ramasser, cueillir; *oleam qui legerit*, Cat., Agr. 144, 1; *l. nūces*, Cic., de Or. 2, 66, 265. C'est ce sens qui apparaît dans *lignum* (v. ce mot), *legūlus* (opposé à *strictor*, celui qui « pince » le fruit pour le

défacher, Cat., Agr. 144); cf. Cat., Agr. 64, *leguli volunt oleam caducā quam plurima sit, quo plus legatur*, et Varr., L. L. 6, 66, *ab legendo leguli qui oleam aut qui uides lagant*.

Par suite : 1<sup>e</sup> recueillir (en concurrence avec *colligō*, οὐλέγω), par exemple *ossa legere* (λέγειν δοτεῖ), « recueillir les os du mort après l'incinération »; et, au sens moral, *sermōnem legere*; cf. Plt., Mi. 414, *nunc huc concidō ut horum sermonem legam*; *legere uestigia* « recueillir les traces de », sur lequel se sont créés sans doute les emplois techniques tels que, dans la langue antique, *legere orām* « longer la côte »; cf. Vg., Ae. 3, 127, et *crebris legitimis freta concita terris*; 706, *et uada dura lego saxis Lilybēta caecis*; et *l. saltūs*, *caelum* « parcourir les forêts, le ciel ». Même sens dans *praelegere*. Il peut y avoir ici influence de *stringere*; q. u.

2<sup>e</sup> rassembler : *legere uēla* « carrier les voiles » et, en concurrence, *legere fūnem*, *ancoram*; *l. fila* « filer ». De là, par litote (peut-être dans l'argot des voleurs), prendre, s'emparer de ; Non. 332, 23, *legere subripere significat : unde et sacrilegium dicitur, id est de sacro furturn... Lucilius lib. XXVIII* (58) *omnia uiscitūs ī manus leget* (cf. 396, 4), et ad Her. 2, 30 fin., *maius ī maleficium stuprare ingenuam quam sacrum legere*. *Sacrilegus* est peut-être une formation plaisante d'après *orilegus* (cf. le type de gr. ωπτρόλυγος); cf., toutefois, Benveniste, *Mélanges Niedermann*, p. 49 sqq., qui y voit un calque de λέποντος.

3<sup>e</sup> choisir (en concurrence avec *ēligō*); cf. Suét., Aug. 35, *senatum ad modum pristinum redegit duabus letōnibus* : *prima ipsorum arbitratu quo uir uirum legū*. De là *legiō* (v. ce mot) et l'emploi de *lectus*, Plt., Ps. 1149, *hic sunt quinque argenti lectas numeratae miniae*; Cic., Ver. 2, 1, 6, § 15, *lectissimi uiri atque ornatissimi*.

A ce sens de « cueillir, choisir » se rattachent, autre *legulus* et ses composés, tardifs, *auri-*, *conchy(lio)-legulus* (avec haploglie), *mūri-legulus*, les composés en *legus* : *denti-*, *saci-*, *sori-legus* (anciens), *flōri-*, *frūgi-*, *uiri-*, *fāci-*, *au-*, *auri-legus* (époque impériale).

4<sup>e</sup> lire. Toutefois, ici l'évolution du sens n'est pas claire. Peut-être s'est-elle faite par le moyen d'expressions telles que *legere oculis* « assembler (les lettres) par les yeux », cf. Vg., Ae. 6, 34, *quin protinus omnia | per legere oculis*, ou *scriptum legere* « recueillir comme étant écrit, trouver écrit »; Cic., Deiot., 7, 19, *ut scriptum legimus*; N. D. 2, 49, 1, *legi etiam scriptum esse quem quandam...*, ou d'une expression technique, telle que *senātū legere* « faire l'appel des sénateurs », e. g. T-L. 40, 51, 1, *censore fideli concordia senatum legerunt* (cf. le sens de λέγειν « énumérer, dire l'un après l'autre », λέξεις, dont est dérivé sans doute le sens de « dire », et ciārē, recitāre senātū), d'où lire la liste de « et », finallement, « lire à haute voix », ce qui est souvent le sens de *legere* (cf. ἀναγγίνωσκο), d'où, en général, « lire ». Au sens de « lire » se rattachent les dérivés *lēctiō* « lecture » (abstrait et concret; cf. λέξις); *lēctiuncula*; *lēctor*; *lēctrix* (Inscr.); *lēctūra* (Pall.); *lēctōrium* (Gloss.); *lēcture*, cf. *lēctōrinū* plus bas, *lēctōnāriū* (Alex. Trall.); *lēctiō*, -ās : lire souvent; et *il-lēctus* : non lu. Cf. aussi *perlegō* : lire jusqu'au bout; *praelegō* : annoncer ou commenter ce qu'on va lire; *relegō* : relire; *vāslegō* : passer rapidement en lisant, parcourir des yeux. On peut dire que *legō* « lire » est devenu un verbe

indépendant de *legō* « choisir », avec ses dérivés et ses composés à lui. Pour un contemporain de Cicéron, il n'y a rien de commun entre *legere oleam* et *legere librum*, entre *lēctor* et *legulus*.

C'est le sens de « lire » qui a persisté dans les langues romaines et en celtique; cf. M. L. 4970, *legere*; 4969, *legenda*; 4963, *lectio*; 4964, *\*lectorinū*; irl. *legim*, *lēgend*, *leachtān*, *liacht*; britt. *lith*, *leu*, *len* « *legō*, *legenda* »; le sens de « cueillir » a été réservé à *colligere*, M. L. 2048.

A côté de *legō*, -is a dû exister un intensif duratif en -ā, \**legō*, -ās, qui est attesté par l'ancien participe dévenu adjectif : *ēlegāns*, -āntis : qui sait choisir; et « bien choisi, élégant ». Ancien, usuel, classique. De là : *ēleganter*, *ēlegātia* (abstrait et corr.); *perēlegāns*, -ās; et *inelegāns*, -āntia. Cf. *ēducō*, -ās en face de *dūcō*, -ās.

De *legō* existent beaucoup de composés. Pour certains, où le rapport sémantique avec *legō* n'était plus sensible, il a été créé un parfait en -*lēti* (cf. les composés de *emō*). Les composés ont tantôt la forme -*lēgō*, sans que les raisons de la répartition apparaissent toujours. Ce sont, semble-t-il, les composés les plus anciens qui ont un -i : *colligo*, *dēligō*; les composés qui se rattachent au sens, évidemment récent, de « lire » ont un e; pour *neglegō*, et sans doute *intelligō*, il s'agit de juxtaposés dont les éléments se sont soudés à date relativement tardive.

1<sup>e</sup> Parfait en -*lēgi* : *allegō* (ad-) : adjointe à un corps élu; admettre dans un collège; *allēctō* « élection, enrôlement »; *allēctor* « percepteur »; *allēctus*, -ās m. : 1<sup>e</sup> membre adjoint ou surnuméraire d'une corporation; 2<sup>e</sup> receveur du fisc, doublet de *lectōtor*, d'où *allēctūra*, d'après *praefectūra*/*praefectus*. Cf. M. L. 364, *alligēre*.

*colligō* : recueillir, rassembler. Traduit le gr. συλλέγω, en particulier dans la langue philosophique, comme *collectiō* trad. συλλογή, « conclure, déduire »; *colligere animōs* : recueillir ses esprits, revenir à soi », c. sē, etc. M. L. 2048.

Dérivés et composés : *collectiō*; *collectōr* (tardif); *collectus*, -ās (rare); *collectā f.* : collecte, écot, M. L. 2045; *collectiūs* (terme de grammaire et de rhétorique); *collectiūs*; *collectāneus* : recueilli, rassemblé; *collectāculūm* (tardif, d'après *receptāculūm*); *collectāriūs* (Gloss.); *collectō*, -ās (Gloss.); *recolligō* : ramasser, rassembler de nouveau, M. L. 7127; \**accolligō* : accueillir, M. L. 82.

*dēligō* : achever de cueillir, cf. Cat., Agr. 24, *uwas legito... ubi delegeris*; cueillir en faisant un choix, choisir, M. L. 2540; *dēlectus*, -ās m. : « choix » et terme militaire « levée d'hommes »; *dēlectōr* « recruteur »; *dēlectō* « choix » est rare et tardif. Souvent confondus avec *dilectus*, etc.

*ēligō* : trier, choisir, M. L. 2843; *ēlectō*; *ēlectus*, -ās (rare); *ēlectilis* (archaïque) : de choix, exquis; *ēlectō* : avec choix; *praeēligō* (Sid.); \**exēligō*, M. L. 3001. Cf. ἀνδρῆ.

*interlegō* (encore en tmèse dans Vg., G. 2, 366, *interque legendae*) : cueillir par intervalles, éclaircir.

*perlegō* : recueillir jusqu'au bout (emploi figuré, et seulement dans la langue poétique : *p. omnia oculis*, Vg.; *p. algd uultū*, Ov.). Le sens ordinaire est « lire d'un bout à l'autre ».

*praelegō* : longer, cötoyer; cf. *legō*. Seulement dans Tacite et Rufin, avec ce sens. V. *legō* « lire ».

*relegō* : rassembler de nouveau, relire (époque impériale).

*sēligō* : trier, choisir (classique, Cic., Varr.) ; *sēlectiō*, -*tor* (St Aug.).

*sublegō* : cueillir, recueillir sous ou secrètement, choisir à la place de, soustraire ; *sublectiō* (Tert.).

2° Parfait en *-lexi* : *diligō*, *dilēxi* : aimer ; d'après Cicéron, de sens moins fort que *amāre*, cf. Fam. 9, 7, 1, *Clodius ualde me diligīt, uel, ut ēp̄at̄at̄ētētēpō dīcam, ualde me amat*; et aussi Isid., Diff. 1, 17, *aliī* (scil. aitque Cicero) *dixerunt amare nobis naturaliter insitum, diligere uero electione*. En antithèse avec *neglegō*, ad Hennin. 4, 29, 28, *diligere formam, neglegere famam*; cf. Cic., Att. 1, 5, *diligentiorum... negligentiore*. Sur le participe présent *diligēns*, -*is* : qui aime ; de là « qui a du zèle pour, soigneux (de) », ont été formés *diligenter* ; *diligentia* : soin, zèle, application (par opposition à *neglegentia*). *Dilectus* s'est, à basse époque, confondu avec *dēlectus* : levée ; cf. P. F. 65, 1, *dilectus militūm, et is, qui significatur amatus, a legendō dicti sunt*. La langue de l'Église a *dilectiō* pour traduire ἀγάπη, στοργή (*dilectio tua, uestra*), et *dilector*, -*rix*.

*intellegō*, -*xi* (quelques formes de parfait en *-legi*, par exemple dans Sall.) : choisir entre (par l'esprit), d'où « comprendre, connaître, s'apercevoir»; *intellegēns* : qui comprend, qui se connaît en, connaisseur, M. L. 4482; *intellegentia* (= νόστησις) : faculté de discerner ou de comprendre, intelligence, entendement, connaissance (attesté depuis Tér.; surtout fréquent dans Cic.); *intellegentialis*, -*litās*, -*titās* (tardifs); *intellegibilis* (époque impériale) et *inintelligibilis* (S. Ambr.), traduisant ψυχής et ἀνόητος ἀκατάληπτος; *intellectus*, -*üs* (surtout d'époque impériale), avec tous les sens de *intellegentia* et, en outre, ceux de « faculté de percevoir par les sens ou l'esprit », « sens (des mots) »; à basse époque : *intellectuālis*, *intellectuālitās*, etc. Irl. *intleach* (mot savant).

*neglegō* (nec) : négliger, dédaigner; *neglegens dictus est non legens neque dilectum habens quid facere debeat, omissa ratione officii sui*, F. 158, 25; M. L. 5878. De là : *neglegentia*, M. L. 5879; *neglegenter*; *neglectiō* et *neglectus*, M. L. 5877, sont extrêmement rares; de même *neglector* (St Aug.), *neglectum* (un exemple dans l'Anthol.). Les formes romaines sont aussi très rares. *Neglegentia* est dérivé directement de *neglegēns* (*negli-*) : le simple *legentia* n'existe pas.

Cf. les présents gr. λέγω « je cueille », alb. mb-l'eth « je cueille ». Le fait que gr. λέγω a servi à signifier « je dis » et lat. *legō* « je lis » indique quelque ancien sens technique, sans doute religieux et politique : *legere senatum* est caractéristique.

*legō*, -*as*, -*ani*, -*atum*, -*are* : 1° déléguer à quelqu'un la charge de faire quelque chose, en vertu d'un pacte, d'un contrat (*lex*), *légare alqđ alicui*; en particulier, dans la langue du droit privé, déléguer à ses héritiers l'exercice d'une autorité posthume », e. g. *pater familias uti super familiā pecuniae sua legassit, ita ius esto*, L. XII Tab.; de là *légare à filio* « imposer au fils héritier la charge d'un legs », *légare ab herēde* « grever l'héritier d'un legs » et, finalement, « léguer » ; 2° déléguer, député, quelqu'un pour faire quelque chose, *légare aliquem ad aliiquid*; cf. *legatus* délégué, député, fondé de pouvoir, lieutenant » (irl. *legait*).

Au premier sens se rattachent les dérivés : *legātūs* (d'origine incertaine), part prise sur l'héritage et donnée à un autre que l'héritier légal »; *legātor* « qui lègue, testateur »; *legātūs* : imposé à un légataire; et surtout *legātūs* « a légataire »; *legātūs* (Diog.).

Au second sens appartient, autre *legātūs*, légalité délégation, ambassade, lieutenance.

Composés de *legō* : *ablegō* : éloigner, reléguer; *adlegō*; *allēgō* : 1° dépecher, députer (se dit d'affaires privées, tandis que *legō* se dit plutôt d'affaires publiques, d'où *legātū*); 2° à l'époque impériale, « alléguer (exemplum, merita), M. L. 356 a; *dēlegō* : déléguer (même double construction que *légātū*), confier, attribuer (même terme de droit : constituer un débiteur, subroger en ses droits); *dēlegātor*, -*is*, -*ōrius*.

*relēgō* : 1° écarter, reléguer : *relegati dicuntur proprie quibus ignominiae aut poenae causa necesse est ab urbe Roma aliove quo loco abesse*, F. 348, 18; 2° renvoyer sur quelqu'un; 3° terme de droit : restituer par testament; *relegātō*; *praelēgō*; *trā(ns)lēgō* (époque impériale). Pour *collēga* et *collēgium*, v. *lex*. *Lēgo* est proprement le dénominal de *lex*, le sens premier devant être « fixer par contrat » ou « chargé par contrat ». Mais le rapport avec le nom a vite cessé d'être senti. Il est possible que *legātūs* ait précédé *légāre*; cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 196. L'osque *ligatuis* « *lēgātūs* » est sans doute emprunté au latin.

*legula*, -*ae* f. : pavillon de l'oreille, lobe, l. *auri*, cf. gr. λέβος? Toutefois, le mot ne se trouve que dans Sidoine Apollinaire; c'est peut-être une déformation de *ligula*. M. Niedermann rappelle l'emploi de l'allemand *Löffel* pour désigner les oreilles du lièvre et, dans la langue familière, les oreilles de l'homme.

*legūmen*, -*inis* (*legūmentum*, Gell. 4, 11, 4, d'après *frumentum?*) n. : légume. Il semble que le mot ait d'abord désigné les légumes à cosse, pois, fève, etc.; *uiciam*, *lentem*, *cicerulam*, *eruicam* ceteraque (Varr., R. R. 1, 32, 2) par opposition à (*h)olus*; c'est dans ce sens que l'emploi Vg., G. 1, 74, *unde prius laetum silqua quassante legūmen*; et ceci conduit à rapprocher λέγω οὐ ἐρέπειθο (Hés.), dont le suffixe dénote, du reste, une origine non indo-européenne; cf. aussi λέγης « cosse », qui rappelle la forme *legarica* citée par Varro, cf. plus bas, λέβος « cosse, gousse ». L'étymologie populaire a rapproché *legūmen* de *legō*; cf. Varr., L. L. 6, 7, 66, et R. R. 1, 32, 2, *aliī legūmina*, *aliī, ut Gallicani quidam, legarica appellant, utrache dicta a legendō, quod ea non secantur, sed uelendo leguntur*, et le mot, dans l'usage courant, a fini par désigner toute espèce de légume, s'opposant à *frūges*; cf. Cic., N. D. 2, 62, 156, *terra feta frugibus et uario legūminum genere*. Quelle que soit la première partie du mot, elle a été munie d'un suffixe latin, de telle sorte que rien ne décale plus une origine étrangère. Quant à *legarica*, il est difficile d'y voir, avec Walde-Pokorny, une contamination de *legūmen* et d'*agaricum*.

Dérivé : *legūminātūs* (époque impériale). *Legūmen* a supplété (*h)olus* et a seul survécu dans les langues romanes. M. L. 4972.

*lembus*, -*i* m. : *genus nauicellae uelociissimae quod et dromonis nomine appellamus*, Fulg. Expl. Serm. 564, 4

Emprunt ancien (Plt., Acc.) au gr. λέμβος (d'origine incoune), latinisé. Diminutif : *lēmbūnculus* (cf. Non. 534, 9), parce que l'embarcation était employée par les pirates et les traîquants (*lēnōnēs*) : *piratici lembi*, Curt. 4, 5, 18, d'où *lēmbūncularius* (Inscr.).

*lemniscus*, -*i* m. : ruban, bandelette. De λημνίσκος, d'où *lemniscatus* (Cic.).

*lemurēs* (ancien *lemores*, d'après Porphyron, ad Hor. Ep. 2, 2, 209), -*um* m. pl. : *laruae nocturnae et terrificantes imaginum et bestiarum*. Varo de *Vita pop. Rom.* 1, 1: *quiib[us] temporibus in sacris fabam iactant noctu ac dicunt se lemuriōs domo extra ianuam eicere*, Non. 135, 15 sqq.

Dérivé : *Lemūria* (-rālia), -*ōrum*; et *lemūrius*, M. L. 4975. L'étymologie d'Ov., F. 5, 451 sqq., 479-483, qui explique *Lemūria* par *Remūria*, est un simple calque et n'explique pas *Lemurēs*, qui est antérieur à *Lemūria*. La différence de quantité de l'u dans *Lemurēs* et *Lemūria* (celui-ci seulement dans Ov., F. 5, 421) s'explique par le fait que *Lemūrlā* était exclu de la poésie dactylique; cf. le glōmērē de Lucrece).

On rapproche gr. λέμαια « fantômes » (dévorant les enfants), λαμυρός « goulu, avide »; on ne peut faire état de lit. *lamoti*, dont l'existence même n'est pas sûre. Sans doute non indo-européen.

*lēna*: v. *lēnō*.

\**lēnis* (*lines*), -*is* m. : sorte de vase (Afran., Laber. cités par Nonius 544, 28). Forme peu sûre, peut-être emprunt au gr. λῆνος.

*lēnis*, -*e* : doux (au toucher, s'oppose à *asper*), puis « doux » en général. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Mais, une fois la signification confondue avec celle de *dulcis*, il n'avait plus de raison pour subsister, et il est peu représenté dans les langues romaines (roum. *lin*). M. L. 4977 et 8372, *sublēnis*, attesté CE 1618.

Dérivés : *lēnitia* (Mul. Chir., d'après *mollitiae*); *lēnitēr*, *lēnitās* (qui ne semble plus attesté depuis Plin.); *lēnitidō* (archaïque); *lēniō*, -*is* : adoucir, charmer; *lēnimēn* (rare et poétique); *lēnitūm*; composés d'aspect déterminé : *dēlēniō* (*dēliniō*) (ancien, classique, usuel) et ses dérivés; *oblēniō*, *lēniscō*, *lēniō*, *lēnianimūs*, *lēnifōcō*, *dēlēniōfūs* (Plt.), *lēnianimūs* (Schol. Tér.).

Sur le rapprochement, douteux, avec v. sl. *lēnū*, etc., sous *lassus*. *Lēnis* a remplacé peut-être un ancien *lēnis*, sous l'influence de *mollis*. Sur les confusions entre *lēnis* et *lēntus*, v. Löfstedt, *Conniectanea*, 81.

*lēnō*, -*ōnis* m. : maquereau, ποροβοσκός; *lēna*, -*ae* : maquerelle. Ancien (Plt.), classique (Cic.), mais surtout populaire, comme le montrent, du reste, la formation en -*ō*, -*ōnis* et le féminin en -*a* (cf. *caupō*, *cōpā*). Sans doute emprunté. Non roman.

Dérivés et composés : *lēnōniōs*; *lēnūllus*; *lēnunculus*; *lēnō*, -*ās* (tardif) « traîquer de »; *lēnōcinor*, -*āris* et ses dérivés; *lēnōcinium*, faits sur le type de *tirōcium*, etc.

D'après le Dig. 3, 2, 4, *lenocinium facit qui quaestuaria mancipia habet*. Le *lēnō* aurait donc été, à l'origine,

celui qui tirait de l'argent du travail de ses esclaves, puis le mot se serait spécialisé dans le sens de « qui tire profit de la prostitution de ses esclaves femmes » (cf. la spécialisation de *meretriz*). *lēnōcinium*, sous l'influence de *lēnis*, dont il été rapproché, a pris le sens dérivé de « enjolier, coquetterie(s) »; *lēnōcinor*, celui de « flatter, enjoler, cajoler », et, à l'époque impériale, a perdu tout sens péjoratif : Plin., Ep. 2, 19, 7, *ut libro isti lenitas lenocinetur*. Cf. P. F. 102, 18, *lenones ab alliendo adolescentulos appellati*.

Sans étymologie connue. Il n'y a aucune raison de croire que *lēnō* ait été fait secondairement sur *lēna* et le sens de λγνατ· βάρχαι Ἀρχαδες (Hes.) est tout autre.

*lēns*, *lēndis* c. : lente, œuf de pou (Plin., Ser. Samm.). Les gloses ont des formes *lēndis*, *lēndix* (*lēndēs*), *lēndina*; et Marcellus Empiricus, un pluriel *lēndīnes*, Isidore et les gloses, *lēndix* (-*dez*); les dérivés romans supposent *lēns*, *lēndēm*, *lēndīnēm* (d'une flexion *lēndis* (-*den*), *lēndīnīs*, M. L. *Einf.* 3, p. 186, semblable à celle de *glandis* (-*den*), -*inis*; *lēndōnēm* (de \**lēndo*, -*nis*, comme *glandō*), *lēndītēm* (-*tem*). Panroman. M. L. 4978.

Cette notion est désignée par des mots qui se ressemblent d'une langue à l'autre sans admettre un original commun. Cf. balt. \*gninda (à en juger par lett. *gnida*, lit. *glinda* (avec dissimulation), v. irl. *sned* (féminin), gall. *nedd* (pluriel), gr. *xovlēs*, v. isl. *gnit*, ags. *hnitu*, v. h. a. (*h)niz*, alb. *gnēt*, arm. *anic*. Terme populaire qui a été déformé de manières diverses. La forme *lēndix*, *lēndēs* rappelle par la finale *pulex*, *cimex*; v. Ernot, *Philologica I*, p. 141.

*lēns* (*lēntis*), *lēntis* (avec *ē*) f. : lentille, gr. φανός. Ancien (Caton).

Dérivés : *lēnticula* : lentille et objet en forme de lentille, petit vase à huile, taches de Rousseau dites *lēnticulāris*; *lēnticulās*; *lēntīgōnōs*; *Lentulus* (?). Mot sans doute emprunté; le slave a *lestā*, de même sens; le gr. λέθυπος « vesceron », λέθυρης « épurge » est lointain. Les formes romaines remontent à *lēns* ou à *lēntīcula*, ce dernier plus répandu; cf. M. L. 4979 et 4980; B. W. s. u.; le v. h. a. *linsīn* « Linse » semble provenir du latin.

*lēntīceus*, -*i* f. (*lēntīcum n.*) : lentisque, gr. σχῖνος. Ancien (Caton), usuel. M. L. 4982. D'où *lēntīcinus*, *lēntīcīfer* (Ov.). Le suffixe rappelle les noms grecs en -*ōcōs*, cf. *mariscos*, *mariscus*, nom d'une sorte de junc. Sans doute nom d'emprunt, rapproché de *lēntus* à cause du suc résineux ou mastic produit par l'arbre.

*lēntus*, -*a*, -*um* (*ē*) : souple, flexible, élastique; cf. Plt., Men. 94 sqq., *ita istaē nīmī lēnta uincula sunt escaria*; / *quam magis extendas, tanto adstringunt artius*; Vg., B. 1, 26, *lēnta uiburna*; par suite « mou (sens physique et moral) », indolent, nonchalant »; Vg., B. 1, 4, *tu, Tityre, lēnta in umbra*; et « lēnt », cf. Non. 337, 33, *lēntum significat tardum*. M. Tullius *De Republica lib. V* (10) : *Marcellus ut acer et pugnaz, Maximus ut consideratus et lēntus*. A l'époque impériale, a même le sens de « persistant », cf. Plin. 8, 100, *[panthera] uiuacitatis adeo lēntae ut electis interaneis diu pugnet*; « tenace » et « visqueux ». Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 4983; B. W. *lēnt* et *releñt*. Irl. *lēnta?* V. *lēntis*.

Dérivés et composés : *lentō*, -ās « courber, ployer » et *allentō* (Gl.), M. L. 357 ; *lentor* (Plin.) ; *lentitū* (Colum.) ; *lentitīs* (Aetnā) « flexibilité » ; *lentitūdō* « apathie, nonchalance » ; *lenteō* (Lucilius) ; *lentescō* « s'assoupir », M. L. 4979 a, et, par rapprochement avec *lentiscus*, *lentiscentes*, *sensim se flectentes*, de *uirgultis dictum*, CGL V 216, 26 ; *lentulus* (Cic., Att. 10, 11, 2) ; *lentipes* (Aus.) ; *dēlentinitātō* (Gloss.).

On rattache souvent à *lentus* les surnoms *Lentō*, *Lentulus*, mais cette dérivation est contestée (de *lēns*, *lentis*, d'après Solmsen-Fraenkel ; étrusque, d'après W. Schulze, *Lat. Eigenn.* 313, 322).

On rapproche le groupe germanique de v. h. a. *lindi* « doux, tendre » ; rien de semblable dans aucune autre langue.

*lēō*, -ōnis m. : 1<sup>e</sup> lion ; le Lion (constellation) ; 2<sup>e</sup> espèce de homard (Plin. 32, 149) ou de plante (Col. 10, 260). Emprunt ancien. Le grec a de même λέων, λέοντος. Le féminin latin est *lea* (qui succède à un plus ancien *lēō* *fēmina*), cf. cōpō, cōpā ; *leana* est la transcription de λέανα. Panroman (dans des formes de caractère savant). M. L. 4984. Passé en celtique : irl. *leo*, etc., et en germanique : ags. *leo*, etc. ; de même *leopardus* : irl. *liobard*.

Dérivé : *leōnīnus*. Cf. *leopardalis*, *leopardus*.

*lepidus* : v. *lepos*.

*lepista* (*lepesta*, *lepara*, *lepistra*, *Gloss.*) , -ae f. : *genus uasis aquarii*, P. F. 102, 14. Emprunt oral au gr. λεπαστή. Mot ancien, vite disparu ; v. Varr., L. L. 5, 123. Pour la variation de suffixe, cf. *ballista*, *aplustra*, etc.

*lepōs* (*lepor*), -ōris m. : grâce, charme. *Vrbanitas elegans et mollis ac faceta; unde homines tales lepidi uocantur*, Gl. Plac., CGL V, 30, 17.

Dérivés : *lepidus* : gracieux joli ; *lepidulus* ; *Lepidus*, -dius ; *illepidus*.

*Leprōs* ne semble plus attesté après Cicéron ; *lepidus*, fréquent dans la langue de la comédie, est rare déjà dans Cicéron et à peine attesté à l'époque impériale (un exemple de *lepidus* dans Hor., A. P. 273, de *lepidē* dans l'archaïsant Aulu-Gelle 13, 10, 3). Non roman.

On rapproche souvent gr. λέπτος « mince, menu » ; mais cet adjectif appartient évidemment à λέπτο « j'écale », et ceci écarter le rapprochement ; pour le rapprochement avec (f)λέπω, lat. *uolup*, v. Benveniste, *Formation*, p. 155. *Lepidus* a été bâti sur *lepōs*, d'après le type *timor/timidus*. Il n'y a pas de verbe \**lepeō*.

*lepōs*, *leptis* : v. *nepōs*.

*lepra*, -ae f. : lèpre. Emprunt au gr. λέπρα, attesté depuis Pline. Répandu par la langue de l'Eglise, d'où *leprōsus*, et passé dans les langues romanes. M. L. 4989-4990.

*lepus*, -ōris c. : 1<sup>e</sup> lièvre, hase ; 2<sup>e</sup> le Lièvre (constellation) ; 3<sup>e</sup> *leporis auricula*, nom d'une plante (= *dic-tamnus*) ; 4<sup>e</sup> aplysie, mollusque. Ancien (Plt., Cat.), usuel. Panroman. M. L. 4991.

Dérivés : *lepusculus* : levrault ; *leporārius* ; et substantif *leporāria* : viande de lièvre ; *leporārium* : garenne (attestés en vieil italien, cf. M. L. 4987-4988) ; *leporīnus*.

Emprunt à une langue méditerranéenne ; cet animal n'a pas de nom indo-européen, peut-être parce qu'il était de mauvais augure et qu'on évitait de le nommer (v. Vaillant, *Slavia*, 9, p. 497, avec le renvoi à Schrader-Nehring, *Reallexikon*, sous *Hase*). Cf. le grec massaliote πλε, avec les renvois, et B. A. Terracini, *Archiv. Glott. Italiano*, 20, 1 sqq.). La flexion du mot l'isole en latin. Serait sicilien d'après Varr., L. L. 5, 101, *lepus, quod Sicu<li ut Ae>lis quidam Graeci, dicunt λέπον*. Cf. id., R. R. 3, 12, 6 ; Niedermann, *Essais d'étym.* et *crit. verbales*, 1918, p. 30, et Bertoldi, *Zeits. f. rom. Phil.*, 57, 146. Mais la forme sicilienne peut provenir du latin ; v. B. W. sous *lièvre* et *lapin*.

\**leria* (ε?) : *ornamenta tunicarum aurea*, P. F., 102, 23. Sans doute grec ; cf. Hes., ληροι τὰ πεπλοῖ τοῖς γυναικοῖς χιτῶνι κεχρυσωμένα.

\**lessus* : lamentation funèbre ? Le mot ne figure que dans un fragment de la loi des XII Tables, *multieres genas ne radunto, neue lessum funeris ergo habento*, conservé par Cic., Leg. 2, 23, 59, qui ajoute : *Hoc ueteres interpres Sex. Aelius L. Acilius non satis se intellegere dixerunt, sed suspicari uestimenti aliquod genus funbris* ; *L. Aelius lessum quasi lugubrem eiulationem, ut ux*o* ipsa significat; quod eo magis iudico uerum esse, quia lex Solonis id ipsum uetat*. Sans étymologie !

*lētūm*, -i n. : mort, ou plutôt « trépas ». Mot archaïque (cf. la vieille formule citée par Varr., L. L. 7, 42, *ollus letō datus est*) conservé par la poésie comme terme « noble ». Pas de pluriel.

Dérivés et composés : *lētō*, -ās, synonyme très rare et poétique de *necō* ; *lētālis* (époque impériale, d'après *mortālis*) ; *lētābilis* ; *lētāfer* (poétique) = *mortifer* ; *lētāficus*.

Aucun rapprochement sûr. La graphie *lētūm* est due à un rapprochement avec λήθη (Varr., L. L. 7, 42) ; le verbe *lēō* semble avoir été extrait de *dēlēō* par Priscien pour expliquer *lētūm*. IV. *aboleō*.

\**leuaricinus* : nom d'un poisson (le lavaret?) dans *Polem. Silu.* M. L. 5001. Tardif, non latin.

\**leuea* (*leuga*), -ae f. : lieue. Mot gaulois (cf. St Jér. in *Joel* 3, 18). M. L. 9689 ; brittonique : armor. *leo*.

*Leucetis* : forme de vocatif du Carmen Saliare. L. \**Leuetis*? V. *lūceō*.

\**leuidis* : prix du sang. Mot germanique (Greg. Tur.; Lex Sal.).

*lēuir* (lae-), -i m. : *uiri frater leuir est* : *apud Graecos δοκῆ appellatur*, Dig. 38, 10, 4, § 6. L'ī, où est peut-être intervene la métymologie populaire : *quasi leueus ur*, Non. 557, 6, cf. notre « mari de la main gauche », indique sans doute une origine dialectale ; cf. *lacrumā*, *olēre*, etc. N'est pas attesté dans les textes littéraires.

Comme *glōs* et *ianitricēs*, n'existe qu'à l'état de traces dans la langue du droit, en raison de la perte de l'institution de la grande famille.

Nom indo-européen du « frère du mari », établi par skr. *devā* (thème *devā-*), v. sl. *dēveri*, lit. *dēverts*, arm. *taygr*, v. h. a. *zeihur*, v. angl. *idcor*, hom. *δέρπω*. L'orthographe avec diphongue *laeuir* est celle qu'appelle

l'étymologie ; la graphie *leuir* tient à ce que le mot n'est pas dans la littérature ancienne et provient de parlers ruraux.

*lēuis*, -ē : léger (sens physique et moral), opposé à *graui*, e. g. Plt., Tri. 684 ; Lucr. 2, 225 sqq. ; 5, 474 sqq. Cic., Agr. 2, 17, 45 ; Deiot. 2, 5, avec des formations parallèles *leuitās* : *grauitās* ; *leuō* : *grauiō* ; *leuiteō* : *grauiteō*, etc. Correspond, pour le sens, exactement au gr. ξοῦς. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 5004.

Dérivés et composés : *leuiculus* : futile, de peu de poids (Cic., Gell.) ; *leuenna*, doublet vulgaire de *leuis* (Labérius ap. Gell. 16, 7, 11, *hominem leuennam*), qui semble avoir reçu une finale étrusque ; *leuitās* (= *xou-pōrt̄s*) ; *subleuis* (*Gloss.*) ; *leuō*, -ās (= *xou-pōlt̄s*) : l'ā alléger (quelque chose à quelqu'un, *l. onus*, *pau-pertātem alicui* ; ou quelqu'un de quelque chose, *l. aliquem aliqū rē, o alicuius rei*), par suite « soulager » et dans l'argot, comme notre « soulager » et « soulever » français, « dérober », sens conservé dans certaines langues romanes, cf. M. L. s. u., et attesté en latin même par le dérivé *leuator* que Pétr. 140, 15, emploie dans le sens de « voleur à la tire » ; 2<sup>e</sup> soulever, lever, éléver ; sens qui apparaît à l'époque impériale : Col. 9, 12, 1, *apis se confestim leuat sublimius*, et qui a persisté dans les langues romaines, M. L. 5000. De là *leuāmen* « allégement » (seul sens attesté dans la littérature, où le mot a une couleur poétique) ; mais les langues romanes attestent un sens concret et technique de « levain », M. L. 4998 ; *leuāmentū* n. : allégement et allège, M. L. 4999 ; \**leuātiō*, etc. ; *leuītūm*, M. L. 5005, et les composés *alleuō* : alléger, M. L. 359 ; \**alleuāmen*, M. L. 358 ; \**alleuātūm*, M. L. 360 ; *leuō* : lever, soulever ; enlever, ôter ; diminuer ; *leuātiō*, qui, en grammaire, traduit ἀποτις et, au contraire, dans la langue de la rhétorique, correspond à διασυρός ; *releuō* : relever et soulager, M. L. 7192 ; *subleuō* : alléger, soulager et soulever, M. L. 8373, et leurs dérivés ; *leuīgō*, -ās (créé d'après *leuīgō* de *leuis*) : doublet tardif de *leuō* (Apul., Cassiod., Greg. T.) et *perleuīgō*.

A côté de *leuis*, il a dû exister un doublet \**leuīs* supposé par certaines formes romaines (cf. fr. *liège*), M. L. 5006, dont semble provenir le dénominatif *leuāre* attesté en bas latin et conservé en roman, M. L. 5002, ainsi que les composés *adleuāre* (*adleuānt*, *xoupl̄cōu-n*, *Gloss.*), M. L. 361 ; *subleuāre*, M. L. 8374 (avec le sens de « soulager », la langue ayant réparti dans l'emploi *leuō* et *leuītūm*) ; et un dérivé \**leuīriūs*, M. L. 5003. Mais il est plus vraisemblable de supposer que *leuīs* a été formé directement sur *leuis*, d'après le type *breuiō*, etc. et *leuīs*, tiré de *leuītūm*.

Composés de *leuis* : *leuīdēnsis* (Cic., Fam. 9, 12, 2) : *— uestis dicta quod raro filo sit, leuīterque densata. Paui-tēns contraria leuīdensis dicta, quod grauitē pressa atque calcata sit*, Isid., Or. 19, 22, 19. Étymologie populaire ? ; *leuīfēciū* : ἔξουθνεν (Gloss. Philox.) ; *leuīfūs*, -pes, -sōmnus (rare, archaïque), faits sans doute sur les types grecs *xouφōvōs* (Esch., Soph.), *xouφō-*

Un adjectif correspondant, pour la forme et pour le sens, est conservé, mais avec vocalisme radical zéro,

dans gr. ἐλαχός « petit, court », v. sl. *ligū-kū* « léger ». Même vocalisme dans le comparatif irl. *laigiu* « moindre ».

Le vocalisme du comparatif devait être anciennement *e* ; *leuīor* serait donc ancien et aurait entraîné *leuis*. *Leuis*, qui formait couple antithétique avec *graui*, a entraîné la création d'une forme populaire \**greuis*, que supposent les formes romaines du type fr. *grief*. Cet adjectif s'est souvent contaminé avec un autre groupe tout différent, signifiant « rapide », celui de gr. ἐλαφρός, v. h. a. *lungar*, lit. *lenīgas* « léger », qui n'est pas conservé en latin ; skr. *raghūh*, *laghūh* signifie à la fois « rapide » et « léger » ; le comparatif *rāghiyān* appartient au groupe de *leuis*, tandis que av. *rənijyō* (en face du féminin *rəvī* « rapide ») appartient au groupe de v. h. a. *lungar*. Got. *leihits* « léger » résulte de la contamination des deux groupes, comme aussi le comparatif att. ἐλάττων. Ces adjectifs présentent donc des actions et réactions multiples.

*lēuis*, -ē : poli, lisse (s'oppose à *asper*, comme *lēnis*, mais celui-ci s'est plutôt spécialisé dans le sens moral). Sur la confusion qui s'est produite tardivement entre *lēnis* et *leuis*, v. S. Walldén, *Philologus*, XCIV, 142 sqq., et Löfstedt, *Coniectanea*, 73 sqq. Ancien (Cat.), usuel. Non roman.

Dérivés : *leuor*, -ōris m. (rare ; Plin. et *Lucr.*) ; *leuitās* = λεύτης, qu'il traduit au sens de « douceur de la voix » et de « style coulant » dans la langue de la rhétorique ; *leuitūdō* (Lact.) ; *lēuō*, -ās et *lēuīgō*, -ās (cf. *mītīgō*) : *aplanir*, *polir*, *collēuō* ; *leuāmentū* (Varr.) ; *leuīfīcō* (Hil.) ; *leuīnīō* (Hist. Aug.) ; *leuīcutis* (Cypr. Gall.) ; *leuītātō* (Cael. Aur.).

L'adjectif *leus*, qu'on retrouve dans Plin 20, 79, *brassica lea*, n'est que la transcription de gr. λεῖος.

On rapproche gr. λεῖος « lisse, poli », qui peut reposer sur \**λεīFōc*, et *obliuīscor*. On rapproche aussi *līma* (v. ce mot). Les autres comparaisons sont lointaines. Cependant, v. *linō*.

*lēx*, *lēgis* f. : loi religieuse et, plus généralement, loi. L'ancien caractère religieux du mot s'est maintenu dans des formules comme celle du *uēr sacram*, qui a été conservée par Tite-Live 22, 10, 4, *qui faciet* (= *sacrificabit*), *quando uolet quoque legē* (= *quoque ritū*) *uolet facito*; *quo modo facit*, *probe factum esto*. Cf. aussi CIL I<sup>3</sup> 756. Mais, en dehors de ces formules très rares, le mot apparaît comme laïcisé. Il désigne aussi bien les conventions passées entre particuliers (cf. *oleam faciundam has lege oportet locare*, Cat., Agr. 145 ; *in mancipiū lege*, Cic., De Or. 1, 39, 178, et l'expression *ea lēge ut* « à la condition que ») que l'ensemble des préceptes de droit acceptés expressément par l'assemblée des citoyens consultés à cet effet par le magistrat, *lēgem rogāre*, *rogātiō*, et rendus publics par l'autorité compétente (May et Becker). A la base du mot *lēx* il y a une idée de convention, de contrat exprès entre deux personnes ou deux groupes, et c'est en cela que la *lēx* diffère du *iūs* « formule dictée », puis, avec un sens collectif, « droit », et de la coutume, *mōs*, *mōrē* (*mātōrum*), *cōsuētūdō* ; cf. Ad Heren. 2, 13, *cōsuētudine ius est id quod sine lege, aeque ac si legitūm sit, usitatū est*, et Cic., Inu. 2, 22, *cōsuētudinis autem ius esse putatur id quod voluntate omnium sine lege uetus comprobari*. La coutume résulte d'une acceptation tacite. Le caractère spécial de la loi

explique, au contraire, qu'elle doive être écrite et promulguée. De là les expressions *lēgem figere* « graver la loi sur le bronze et l'afficher sur le forum », *lēgem dēlēre, perrumpere, perfringere* « effacer, briser la loi ». La langue de l'Église a repris le mot pour rendre les expressions « les lois de Moïse, la loi du Seigneur », et le mot, comme *fidēs*, s'est de nouveau chargé d'un sens religieux qu'il a conservé, à côté de son sens juridique, dans les langues romanes ; cf. le français familier « la loi et les prophètes ». Panroman. M. L. 5008. Celtique : irl. *leig*.

Dérivés : *lēgitimus* : conforme aux lois, légal et, par suite, « juste, régulier, normal », M. L. 4971 (irl. *laghamhui*), auquel, à l'époque impériale, vient s'ajouter *lēgālis* (cf. *rēx, rēgālis*), M. L. 4968 ; *lēgitimārius* (Mul. Chir.) ; *lēgō, -ās* (v. ce mot) ; *lēguleius* : homme de loi, chicanier (Cic., de Or. 1, 55, 236 ; cf. Quint. 12, 3, 11 ; sur ce mot, v. Keller, *Lat. Volksetym.*, 117).

Composés : *lēgerupa* et *lēgirupa* ; *lēgirupus* (Prud.) : violateur de la loi, mot plautinien ; *lēgerupiō* (Plt., Ru. 709), sans doute abstrait féminin : violation de la loi, du contrat ; *lēgicrepa* : *vouoθphāc* (Gloss. Philox.) ; *ex-lēx* adj. (rare) : hors la loi ; *in-lēx* (archaïque) = ἀνόμος, sans loi ; cf. P. F. 100, 15 ; *priuilegium* : ordonnance de loi rendue à propos ou en faveur d'un individu : *in priuatos homines leges ferri noluerunt : id est enim priuilegium*, Cic., Leg. 3, 19, 44. De là, à l'époque impériale, « privilège » ; *lēgīgor* (Ov.).

On discute pour savoir s'il faut rattacher *collēga*, *collēgium* à *lēx* directement ou par l'intermédiaire du dénominal *lēgo*. Bréal et Bailly adoptent la première hypothèse : « *collēgium* est formé de *lex*, comme *consorium, confinium* de *sors, finis*. C'est une association régie par une règle particulière, Inscr. Or. 2417, *Lex collēgiū Aesculapii et Hygieae. Collegium augurum, Aruacium, pontificum, tibicinum, fabrum. Collēga* est avec *collēgium* dans le même rapport que *conūua* avec *conūiuūm*. Quelquefois, *collēgium* signifie la collégialité : Tac., A. 3, 31, *Sequitur Tiberii quartus, Drusi secundus consulatus patris atque filii collegio insignis.* » (B. B., *Dict. étym.*, p. 160). D'après ceci, il semblerait que *collēgium* soit antérieur à *collēga*. Mais *collēga* peut être à un \**collēgō* (à vrai dire non attesté) comme *aduena, incola adueniō, incolō*. Il signifie « celui qui a reçu en commun avec un ou plusieurs autres un pouvoir », cf. Ulp., Dig. 50, 16, 173, *collegarum appellatione hi continentur qui sunt eiusdem potestatis* (cf., toutefois, Messalla ausp. ap. Gell. 13, 15, 4), et se rattache mieux à *lēgo* qu'à *lēx*. En ce cas, *collēgium* serait un dérivé de *collēga*. Il se peut que les deux mots aient appartenu d'abord au vocabulaire religieux ; *collēgium* désigne le plus souvent un collège de prêtres ; cf. Gaius, Dig. 47, 22, 4, c. *quam Graeci ētapeļax uocant* ; et, plus loin, *sodales sunt qui eiusdem collegii sunt* (noter que les membres d'un *collēgium* ne s'appellent pas *collēgæ*, mais *sodales*) ; cf. Lex Repet., CIL I 198, 10, *queiue ētēi sodalis sis, queiue in eodem collegio siet*. M. L. 2046.

Juxtaposés : *lēgis-, lēgum-lātor, -lātiō*, faits d'après l'expression consacrée *lēgem ferre* « présenter, proposer une loi » (devant le Sénat) (cf. *vouoθētēc*), d'où *legis-*

*datiō* ; et, dans la langue de l'Église : *lēgidoctor* (= μοδιδάσκαλος), *lēgisperitus*, d'après *iūrisperitus*.

Mot italien commun. L'osq. a *ligud* « lege », *lēgi* « lēgibus », *ligatis* « lēgatis », le marr. *līz* « lēx », *lēgs*, le prénestin *leces, leigibus*.

Tandis que *lēx* est un nom d'action, de genre animé, le correspondant indo-iranien est un neutre élargi *-r/n* : véd. *rājñi* (locatif) « sous la loi de », av. *rāzān* « loi religieuse » (sans rapport avec *regō*, comme on l'a supposé). Le mot est de ceux qui se rencontrent seulement en indo-iranien, d'une part, à l'Occident, l'autre, comme *crēdō*, cf. Meillet, MSL 14, 392. Il est possible, mais non évident, que ce nom appartienne à la racine de lat. *legō* !

**libella** : v. *libra*.

**liber** (*leber*, archaïque, d'après Quint. 1, 4, 177) : m. : 1<sup>e</sup> pellicule qui se trouve entre le bois et l'écorce extérieure (*cortex*), le *liber*, sur laquelle on écrivait avant la découverte du papyrus ; cf. Plin. 13, 69 sqq., sans attesté depuis Caton ; 2<sup>e</sup> le « livre » lui-même écrit sur cette matière (déjà dans Plt.). Le nom s'est conservé alors même qu'on avait cessé d'écrire sur le *liber* pour employer le papier, qui n'était pas fait avec l'écorce du papyrus, mais avec des bandes découpées dans la peau ; cf. Plin., 13, 74 sqq. Demeuré partiellement en roman, M. L. 5011 ; en germanique : v. h. a. *libal* (avec dissimilation), et en irl. *lebor, lebriō, britt, lylf*, etc.

A *liber* « partie de l'écorce » se rattache *dēlibrō, -ās* : écorcer, peeler, terme technique de la langue rustique, cf. P. F. 64, 6, *delubrum... fustem delibratum*. Les autres dérivés se rapportent tous au sens de « livre » et n'ont plus rien de commun avec le premier sens : *librārius* qui concerne les livres, d'où *librārius* m. : copiste, secrétaire (*l. scriba*) et « libraire » ; *librāria* : librairie ; *librārium* : bibliothèque (cf. *armārium*).

*libellus* : diminutif de *liber*, mais qui en diffère en ce qu'il désigne un ouvrage composé de plusieurs feuilles de papyrus mises les unes derrière les autres et reliées à la façon de nos livres modernes, au lieu d'être collées bout à bout de manière à former une seule et longue feuille enroulée en *volūmen*. Cette valeur propre de *libellus* s'est peut-être développée sous l'influence de *tabella* ; ainsi Varro emploie *libelliō* au sens de *tabellō*, cf. Non. 134, 26. *Libellus* a servi à désigner toute espèce d'écrits de peu d'étendue, lettre, journal, affiche, programme, plainte écrite, attestation, et particulièrement « pamphlet, libelle » et « pétition ». De là le sens de *ā libellis* et de *libellēsis* « secrétaire chargé de recevoir les pétitions adressées à l'empereur et d'y répondre », de *libellārius* « fondé sur titre, sur contrat » (Cassiod.), de *libellāticō* (formé comme *fānāticō*), surnom donné aux chrétiens qui, en temps de persécutions, cherchaient à obtenir d'un magistrat un faux certificat attestant qu'ils avaient sacrifié aux dieux. M. L. 5010.

Autres dérivés : *libellulus* ; *libellāris (-e opus « livre »)* ; *libellūc*, CIL XIII 1979.

Aucun rapprochement sûr. S'il y avait trace d'une forme \**luber*, on songerait à rapprocher lit. *lupū* « l'écorce », v. sl. *lubū* « écorce ». Mais ces mots sont eux-mêmes isolés en indo-européen ; et le rapprochement de *dēlibrūm* (v. ce mot) ne suffit pas pour assurer l'existence d'un ancien \**luber* en latin.

*liber* (les graphies *leib-* du type *leiberei* datent d'une époque où *i* et *ei* étaient confondus et ne prouvent rien pour l'existence de la diphthongue), *-a, -um* : libre. Terme plus vaste que *ingenius* : *liberorum hominum* dīi *ingenui sunt, alii libertini*, Gaius, Inst. 1, 10 ; se dit des personnes, des cités, des peuples, s'applique aussi à des noms de choses ou d'abstractions. S'emploie absolument ou avec un complément au génitif ou à l'ablatif : *l. cūrārum, l. metū, ā sumptū* ; quelquefois avec un sens péjoratif « trop libre ». Usité de tout temps. M. L. 5012.

Dérivés : *libertās* ; *liberō, -ās* : libérer, délivrer, M. L. 5013, irl. *liobhairaim* ; spécialisé en roman dans le sens de « livrer », le sens de « libérer » étant passé au composé d'aspect déterminé, attesté depuis l'Italia : *dēliberāre*, M. L. 2535 ; cf. aussi *eliberō* (Italia) ; dérivés *liberātiō, -tor* ; *liberāmentum* (Aug.) ; *liberālis* qui, comme *ingenius, generōsus*, est passé du sens de « qui concerne un homme libre » (*liberālis causa*) au sens de « digne d'un homme libre, généreux, etc. » (cf. ἐλευθέριος) : *liberales dicuntur non solum benigini, sed etiam ingenuae formae homines*, P. F. 108, 24, et *illiberālis, -liter* ; *perliberālis* ; *liberāliās* ; *libertus, -tu* (cf. fal. *loferta*) : qui a été fait libre (par le manū missor) « affranchi, -e » (sans doute refait sur *liberātās*), M. L. 5014 a, et *collibertus* : compagnon d'affranchissement, M. L. 2047 ; *liberitūs* « d'affranchi » ; *liberitūs* : affranchi et fils d'affranchi, d'où *libertō, -ās* (Lex Visig.), conservé en roumain, *lēberi*, M. L. 5014.

Varro, L. L. 6, 2, et l'abrégié de Festus, p. 108, 5, attribuent aux « antiqui » les formes *loebesum* et *loeberatēm* au lieu de *liberum* et *libertatēm*. Ces formes sont sans doute fausses ; il ne sem. le pas qu'il y ait jamais eu d's dans *liber*, et la diphthongue représentée par i n'est sans doute pas un ancien *oi*. *Loebesum* doit être issu d'un faux rapprochement avec gr. λοβῆν, λελέων.

Pél. *loufir* « liber » et fal. *loferta* supposent que l'i de *liber* reposera sur un ancien *ou* (qui peut être issu de *eu*) ; ceci justifierait un rapprochement avec gr. ἐλέθερος ; mais le passage de *-ou* à *-i* est sans autre exemple ; et du reste le falisque a une variante [*loiferta*], Vetter 276 a. Un rapprochement avec v. h. a. *liuui* « gens », lette *lāudis* « gens, peuple » et v. sl. *ljudite* « λαδεῖς, δηλοῖς » n'est pas exclu, mais ne s'impose pas. — V. aussi le nom propre ambigu *Liber* et l'expression, d'origine peu claire, *liberi*.

**libet** : v. *lubet*.

**libitina**, *-ae f.* : déesse des morts et de la mort ; puis la Mort elle-même (poétique). Comme c'est dans son temple que l'on gardait le matériel des pompes funèbres, *libitina* a fini par désigner ce matériel lui-même et l'entreprise des pompes funèbres : *l. facere, exercere* ; *libitāriūs* : entrepreneur ou employé des pompes funèbres ; *libitāriūs porta, l. lūcius*. Cf. une évolution de sens analogue dans *monēta*.

Les Latins ont mis en rapport *Libitina* avec *libet*, d'où les formes *Libitina* et *Lubentina*, *Libentina*, et ils en ont fait une Vénus infernale ; cf. Varr., L. L. IV fr. 7 ap. Non. 64, 15, qui rapproche *prolubum* et *libido*, et encore L. L. VI 47 : *ab lubendo, libido, libidinosus ac Venus Libentina et Libitina*, avec les témoignages cités par Götz-Schoell dans leur édition ; CGL V 30, 14 : *est dea paganorum, libidinis dea, quam quidam Venerem infernalem esse dixerunt : tamen et libitina dicitur lectus mortuorum vel locus in quo mortui conduntur*. Mais ce n'est là, sans doute, qu'une étymologie populaire. Il s'agit peut-être d'une divinité étrusque dont le nom serait en rapport avec le mot *lupu(ce)*, qu'on traduit ordinairement par *mortuus est*. L'expression bizarre *lūcius Lubitina* (v. Schulze, p. 480, n. 9) s'expliquerait par le caractère étranger de la déesse.

tinent ; cf. Wissowa, *Rel.* 2 120, 298. Toutefois, Altheim, *Terra Mater*, p. 17 sqq., a montré par des rapprochements pertinents que le culte de *Liber* était identique à celui de Διόνυσος et que *Liber, Libero* devaient être, par des intermédiaires, la traduction de Ελεύθερος, θέρος ; cf. *Iuppiter Liber* = Ζεύς Ελεύθερος. Un reflet de cette origine se trouve dans P. F. 103, 3, *Liber repertor iuni ideo sic appellatur quod iuno nimio usi omnia libere loquuntur*. Dérivés : *Libera* (cf. sans doute illyr. *Loudera*, vén. *Louzera*) ; *Liberalia*. V. *liber*.

**liberī**, *-um* (et *-ōrum*) m. pl. : nom collectif désignant « les enfants » par rapport aux parents et sans désignation d'âge. Le mot a une valeur technique et juridique qui n'est ni dans *puer*, ni dans *infāns*. Le mariage s'accomplice *liberūm (-ōrum) quaeſundūm* (*quaerendum, dōrum*) *causā*. N'est pas usité au singulier et peut s'employer en parlant d'un seul enfant ; cf. Dig. 50, 16, 140, *non est sine liberis cui uel unus filius unae filia est*, et Köhm, *Altlat.* Forsch., 117. La forme du mot l'a fait exclure de la poésie dactylique. On explique l'usage de *liberī* par le fait que, pour le *pater familiās*, il y a deux classes d'individus, les *liberī* « les [enfants] de descendance libre » et les *serui* ; *liberī* correspondrait au γένητος πατέρες ; cf., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Ét. lat. 14 (1936), p. 51 sqq., qui étudie le groupe *liber* et *liberi* ; explication qui semble confirmée par le caractère du mariage primitif romain, d'abord réservé aux gentes patriciennes, c'est-à-dire libres et nobles ; cf. C. W. Westrup, *Formes antiques du mariage dans l'ancien droit romain*, Copenhagen, 1943. Rattaché aussi au nom du dieu *Liber*, en tant que dieu de la croissance ; cf. le texte de Varro cité sous le mot précédent. Ancien, usuel ; non roman. Composé artificiel et tardif (Tert.) : *illiberis*, d'après ἄτεχνος, ἄπαιξ.

V. *liber*.

**libet** : v. *lubet*.

**libitina**, *-ae f.* : déesse des morts et de la mort ; puis la Mort elle-même (poétique). Comme c'est dans son temple que l'on gardait le matériel des pompes funèbres, *libitina* a fini par désigner ce matériel lui-même et l'entreprise des pompes funèbres : *l. facere, exercere* ; *libitāriūs* : entrepreneur ou employé des pompes funèbres ; *libitāriūs porta, l. lūcius*. Cf. une évolution de sens analogue dans *monēta*.

**libō, -ās, -āul, -ātūm, -ārē** : faire une libation, offrir une libation ; et par extension « prendre une part de quelque chose (solide ou liquide) pour l'offrir aux dieux » ; cf. Vg., Ae. 5, 77, *hic duo rite mero libans carchesia Baccho | fundit humi, duo lacte nouo, duo sanguine sacro*, en face de Cic., Leg. 2, 8, 19, *certasque fruges certasque bacas sacerdotes publice libanto*. Sens ancien (Caton, rituel). De là, dans la langue profane, « prendre une part de, entamer, goûter, éffleurer, extraire » (souvent opposé à *haurīre*, cf. Cic., Diu. 1, 49, 110 ; 2, 11, 26 ; Tac., Dial. 31, 7) : *libare est aliquid leuiter contingere, ut si quis initiatus ad conuiuum uel potum perezixum quidam de esca uel potionem sumat*, CGL Plac. V 30, 19. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *libāmen* (poétique) ; *libāmen-tum* : offrande aux dieux, libation, prémices ; *libātiō* (opposé à *epulā* dans Macr. 3, 11, 5, *mensa in qua epulæ libationesque reponuntur*) ; *dēlibō* : entamer, prendre une part de ; *praelibō* : goûter d'avance (d'après *praegustō?*) ; *prōlibō* (d'après *propinō*) ; *illibātiō* : non effleuré, entier, -bātiō ; *illibātūs* (Lact.) : En latin même, cf. *dē-libūtūs* (v. ce mot).

L'expression ombrienne pour « faire une libation » est autre : *vestīcia a libāmentū*, *vestikatu li-bātō*, etc.

La parenté avec gr. λείω « je verse goutte à goutte, je fais une libation », λοιθή « libation » (d'où λοιθτά-σπένδει, θεοι, Hes.), λίβα (accusatif) « goutte » est évidente ; *libō* semble le dénominatif tiré d'un substantif comparable à λοιθή ; et *libō*, *libum* peuvent être empruntés (comme *litō*). — Ailleurs, on n'a que des formes sans labiale finale ; le groupe de sl. *liti*, lit. *lēti* « verser » est assez différent à tous égards. En tant que terme technique, *libāre* a dû remplacer un verbe de la famille de *spondēō* (v. ce mot). Cf. *libum* ?

**libra, -ae f.** : sens général « objet qui sert à peser » ; de là deux exceptions spéciales :

1<sup>o</sup> livre, poids de 12 onces (environ 333 gr., sens de gr. λιτρά, cf. as *librālis*), unité monétaire romaine. M. L. 5015.

Dérivés et composés : *selibra* : demi-livre, formé sans doute sur *sēmodiūs*, de \**sēmidiodiūs*, avec haplogie comme dans *sēmestrīs* de \**sēmimestrīs* ; l'explication par *sēm(i)s libra* est peu vraisemblable ; de toute façon, un mot de ce genre devait être abrégé, comme le sont, de manière anomale, les noms des divisions de l'as ; *libella* : petite monnaie d'argent d'un as (cf. λιτρά) : *simbellā, quod libellā dimidium, quod semis assis*, Varr., L. L. 5, 174, de \**sēmilibella* ; *librāriūs* (= λιτρατός), *librālis*, *librīli* : qui pèse une livre ; *libripēns, -pendis* m. : celui qui pèse la monnaie, et spécialement « trésorier payeur aux armées » (cf. *pendō*).

*Libra* a servi aussi à désigner une unité de mesure pour les liquides, spécialement pour l'huile, divisée en douze parties égales, comme la livre se divisait en douze onces.

2<sup>o</sup> balance (= σταθμός, τάλαντον) à deux plateaux ou à contrepoids, cf. Rich, s. u. ; puis instrument destiné à prendre la hauteur relative entre deux endroits, « niveau » (dit aussi *libella*, ou \**libellus* que supposent les formes romaines, M. L. 5009 et B. W. sous *niveau*).

Au sens de « balance » se rattachent *librīli*, *librīli...*, *saxa scilicet ad brachii crassitudinem in modum flagellarum loris reuncta* ; *librō, -ās* : balances tenir en équilibre, d'où *librāmen* (bas latin) ; *librātūm* ; *librātūra* (Vég.) ; *collibrō* (Cat.) ; *perlibrō* (Vit. *aequilibritās, aequilibrium* formés sur *trovojula*, *loopa* πλοπά, *aequilibris* : λοδόρπον. Cf. sans doute aussi *dēlibērō*.

Au sens de « niveau » se rattachent : *librātor* : fonctionnaire chargé de surveiller le niveau des eaux et, par suite, la consommation d'eau ; *librātiō* : nivellement.

Attesté depuis la loi des XII Tables ; usuel. Emprunté, comme la plupart des noms de monnaie ; cf. sur l'étymologie, v. W. Schulz, KZ 23, 223 ; Niedermann, *Essais d'étymol.*, 32. — Les formes grecques et latines supposent un \**liprā*, d'origine inconnue, appartenant à des civilisations antérieures à l'arrivée des populations de langue indo-européenne !

**libum, -ī n.** (*libus*, Nigid. ap. Non. 211, 31) : gâteau de sacrifice offert aux dieux, généralement le jour anniversaire de la naissance ; puis, dans la langue commune, gâteau en général. Rattaché à *libō* par Varr., L. L. 5, 106, *libum quod ut libaretur, priusquam essetur, erat cōsumum* ; et 7, 43, *liba quod libandi causa fiunt*. C'était l'usage d'arroser les gâteaux sacrés ; cf. Ov., F. 3, 76, *mellea pater fruitur, liboq; infusa calenti | iure reperior, candida mella damus*. Ancien (Caton), classique, usuel.

Dérivé : *libāriūs* (Sén.).

**liburnia, -ae f.** : nom d'une plante dite aussi *argomōnia*. Sans doute dérivé de *Liburnī*.

**liburnus, -a, -um** : de Liburnie (entre l'Istrie et la Dalmatie). De là : *liburnus* : portefaix (Juv.) ; -a (-nica) : liburne, navire léger ; demeuré en irl. *lebur*, *libarn*.

\**liceō, -ēs, -ui, -ērē* (usité seulement aux 3<sup>e</sup> personnes du singulier et du pluriel et à l'infinitif) : être mis en vente, être mis aux enchères, d'où « être évalué à ».

**licetor, -ēris, -itus sum, -ēri** : mettre en vente (emploi absolu ou transitif), surenchérir sur ; et « évaluer, estimer ». La langue classique distingue dans l'emploi *liceō* et *licetor* ; mais, par ailleurs, les deux formes sont souvent confondues. Cf. *policeor* et *policeō*.

*licitor, -āris*, fréquentatif, archaïque et rare, de *licetor* : se disputer aux enchères et, par extension, « être aux prises avec, lutter » ; *licitatiō* : enchère ; *illicitatiō* (Cic.). Termes de droit, anciens et classiques, mais d'emploi assez rare.

Composés : *policeor* (*policeō*) : faire une offre (dans une vente), proposer une enchère ; cf. Plt., Mer. 438 sqq., *etiam nunc adnatut : addam sex minas. — septem mihi, — numquam edopol me uincet hodie. — commodis posci, pater. | — nequiquam posci : ego habebo. — at illuc pollicitust prior*. Puis, dans la langue commune : s'offrir, s'engager à, promettre.

*pollicitor, -āris* (archaïque et postclassique) : même sens, d'où *pollicitatiō* : promesse, -tor (époque impériale).

Il est à remarquer que les substantifs *licitatiō*, *pollicitatiō* sont tirés du dérivé et non du simple. Cicéron évite *pollicitatiō*, auquel il préfère *prōmissum*, quoiqu'il emploie le technique *licitatiō*.

**lien**, *licitum est* (*licuit*), *-ērē* : être permis : *licere id dicimus quod legibus, quod more maiorum institutisque conceditur*. *Negue enim quod quisque potest, id ei licet*, Cic., Phil. 13, 6, 14. *Libitum est* est le parfait ancien de l'impersonnel (cf. *libitum est*) ; cf. Plt., Am. 617, *qui intro ire in aedes nunquam licitum est*, mais Ennius emploie déjà *licuit*, Tr. 132 V<sup>2</sup>. A l'époque impériale, *licet* est même employé au pluriel (cf. *libet*), e. g. Sén., Clem. 1, 18, 2, *cum in seruom omnia liceant, est aliud quod in hominem licere commune ius animantium uetus*.

*licet* peut s'employer absolument avec le sens de « je veux bien, soit » (cf. l'emploi plaisant que Plaute fait de la répétition de *licet*, Ru. 1212 sqq.) ; *per me licet* (cf. *per me stat*) signifie « je ne fais pas d'objection, j'autorise ». *licet* peut être aussi suivi soit d'un infinitif passif impersonnel, ce qui doit être la construction ancienne : *intelligi iam licet nullum fore imperium*, Cic., Rep. 1, 38 ; soit d'un infinitif actif avec ou sans pronom : *modo licet uiuere; ut tibi id facere liceat; licet me id scire quid sit; si cui Romano licet esse Gaditanum; licuit esse otioso Themistocli*; soit du subjonctif, e. g. Tér., Phorm. 347, *ludas licet* ; Cat., Agr. 83, *licet faciat*. Dans cet emploi, il a tendu à devenir une simple conjonction concessive, d'abord avec le sens de « permis à », ainsi Cic., De Or. 1, 195, *fremant omnes licet, dicant quod sentio* « les autres pourront bien (auront beau) murmurer, je dirai pourtant mon sentiment ». Ce sens spécial de *licet* s'est peu à peu effacé et, à l'époque impériale, *licet, quamquam, quamvis* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre. *licet* est même suivi de l'indefinitif : *licet inter gesta et facta uidetur quaedam esse subtilis differentia, attamen...*, Dig. 59, 16, 58.

Le participe *licēns* s'emploie avec le sens de « à qui il est beaucoup permis, libre, licencieux » ; de là *licentia* « liberté, permission », puis « liberté excessive, licence », qui, dans la langue de la rhétorique, traduit *παρρησία*. Tandis que Cicéron oppose *libet* et *licet*, e. g. Quint. 30, 94, *sin et poterit Naeius id quod lubet, et ei lubebit quod non licet, quid agendum est?*, il unira *licentia libidoque*, Verr. 2, 2, 33, et Tite-Live opposera *licentia* à *libertatis*, 3, 37, *malle licentiam suam quam aliorum libertatem*. Cf. *licenter, licentiosus*. Le participe *licitus* a le sens de « permis, licite » ; de là *illicitus*.

Les langues romaines ont conservé *licere* (fr. *loisir*), M. L. 5017 ; certaines formes remontent aussi à *licentia*, \**licēta* « permission », M. L. 5016 a, 5019, et à \**licor* (prov. *legor*), M. L. 5020 a ; l'irlandais a *lecit* « licitus » (not savant).

*Licet* figure comme second terme dans des juxtaposés comme *ilicit*, *scilicet*, *uidelicet*.

Il est vraisemblable que *licet* est le même verbe que *liceō* « je suis mis aux enchères » : *mihi licet* a pu vouloir dire d'abord « il est laissé à mon appréciation » et, par suite, « il m'est permis ». Cf. un développement de sens comparable dans *sinō*, qui veut dire à la fois « laisser » et « permettre ». Mais, pour un Latin, il n'y avait plus rien de commun entre *licet* et *licet*.

*Licet* se retrouve dans osq. *likit uđ*, *licitud* « licēto » (à moins que la forme ne soit empruntée au latin). Ailleurs, aucun rapprochement net.

*licinus*, -ēnis m. : rate. S'emploie aussi au pluriel ; cf. gr. στλήν and στλήνες. Attesté depuis Plt. et Cat. Non roman.

La longue de *lien* est attestée par Priscien, GLK II 149, 7 : *in -ēn producta Latina generis sunt masculini lien, rien uel ren, et splen, splenis* ; et par Martianus Capella 3, 279. Il vaut donc mieux admettre, avec Lindsay, *Early lat. versē*, p. 203, une prononciation *liēn* monosyllabique, *liēnōsus* dans Plaute, qu'une forme *lien* avec è comme l'ont supposé Bechtel, GGN, 1899, 186, et Meister, *Lat. Eigenn.* 24. La synyndese est la même que dans *rēnēs* ; cf. Plt., Cu. 236 (sén. iamb), *sed quid ubi est?* — *Lien enicat rēnēs dolent, à côté de rēn : fgm. 110 (trochaïque) || glaber erat tamquam rien*.

*cornua habent*, Serv. et Philarg. ad *Vg.*, G. 3, 55. Glosé aussi *dvđōpē*, Surnom dans les gentes *Fabia* et *Porcia*.

Dérivés et composés : *Licinius* (étr. *Leone*) ; *Lici-nānus* ; *relicinus* (cf. *recuruīs*) ; *relicinatīm* (*Gloss.*).

Le rapprochement avec gr. λεξπολ andouillers du cerf n'entre pas dans les correspondances phonétiques normales ; v. *laevis*.

**licium**, -I n. : 1<sup>o</sup> lisse (gr. μιτρος), cordon employé dans le tissage pour séparer les fils de la chaîne, de manière à laisser passer la navette et le fil de la trame : *Vg.*, G. 1, 285, *licia telae | addere* ; puis toute espèce de cordon, fil, ruban, etc., et même « toile » ; 2<sup>o</sup> sorte de caleçon porté par le plaignant dans l'enquête faite par *lancem* et *licium*. Ancien (Loi des XII Tables). Panroman. M. L. 5020.

Dérivés : *licitūs* « mis sur le métier » ; *licitātōrum* « ensoule » ; *liciāmentum* « tissu », et sans doute *lici-nūm* « filasse, charpie » et « mèche » (mais, dans ce dernier sens, le mot semble être une altération de *elychnium*), M. L. 5018.

*Licium* semble être le dérivé d'un mot-racine qui figure dans les composés *bilit* « διμήτρος », *trilex* ou *tri-lit*, *-icis* (et *trilicis*) : à triple fil, triplement tissé, τρι-μήτρος, conservé dans les langues romanes (fr. *treillis*). M. L. 8903 ; B. W. s. u. ; d'où *triliciāriūs*.

A *licium* peut-être faut-il encore rattacher *licinnus* : οδόθερόν, ἐπιλύν, CGL II 519, 49 ; *licinae* (*tunicae?*) : μιτρον, CGL III 454, 51 ; *licinum* : — *uocatur quod textura eius ligata sit in totum*, Isid. 19, 22, 27 ; *multiclus* (v. è mot).

Terme technique sans étymologie.

**lictor, -ōris m.** (d'après Aulu-Gelle 12, 3, 4 et dans les inscriptions) : lictor, officier public attaché à la personne de certains dignitaires romains, qui précédaient, portant sur l'épaule les faisceaux, *fascēs*, et à la main droite une baguette, *uīrga*. Les lictores sont l'indice de la *potestas cum imperio*. Les Romains ne séparaient pas *lictor* de *ligārō* : *lictores dicuntur quod fascēs uīgarum ligatos ferunt*, P. F. 103, 1, et Aulu-Gelle, 1. cit. ; cf. des emplois comme Cic., Rab. perd. 4, et T.-L. 1, 26, *i lictor, colliga manus* ; T.-L. 8, 7, *i lictor, deliga ad palum*, etc. Cette étymologie supposerait l'existence d'un verbe radical non attesté, \**ligere* à côté de *ligāre*. Mais c'est peut-être une étymologie populaire.

Dérivé : *lictoriūs*.

*liciuīs* : nom d'un vase indéterminé (poteries de Graufesenque). Mot indigène? Ou de *liqueō*?

**lien** (*liēnis*, Celse), -ēnis m. : rate. S'emploie aussi au pluriel ; cf. gr. στλήν and στλήνες. Attesté depuis Plt. et Cat. Non roman.

La longue de *lien* est attestée par Priscien, GLK II 149, 7 : *in -ēn producta Latina generis sunt masculini lien, rien uel ren, et splen, splenis* ; et par Martianus Capella 3, 279. Il vaut donc mieux admettre, avec Lindsay, *Early lat. versē*, p. 203, une prononciation *liēn* monosyllabique, *liēnōsus* dans Plaute, qu'une forme *lien* avec è comme l'ont supposé Bechtel, GGN, 1899, 186, et Meister, *Lat. Eigenn.* 24. La synyndese est la même que dans *rēnēs* ; cf. Plt., Cu. 236 (sén. iamb), *sed quid ubi est?* — *Lien enicat rēnēs dolent, à côté de rēn : fgm. 110 (trochaïque) || glaber erat tamquam rien*.

Dérivés : *liēnōsus*; *liēnicus* (= σπληνικός) : hypochondrique.

D'une langue indo-européenne à l'autre, les noms de la « rate » offrent des ressemblances évidentes, sans pouvoir se ramener à un original commun. Lat. *liēn* (qui peut être un ancien \**liēn-*) rappelle de loin skr. *plihā* (thème *plihā-*, de même que irl. *selg*, bret. *felc'h* rappellent av. *sparza* (pers. *supurz*). V. sl. *slēzena* (de \**selzena*) est loin de lit. *blužn̄s*. Le grec a σπλήν (emprunté par le latin, d'où *splēniacus*, *splēnicus*, etc.) et l'arménien *p'aycaln*, tous deux très aberrants, l'un avec *p*, l'autre avec *ph*. Des faits de ce genre s'observent pour d'autres noms, et, en particulier, pour d'autres noms de parties du corps ; v. *lingua*.

\***ligatus** m. : poisson inconnu (Aus. 393, 61). Le nom provient peut-être, comme l'a suggéré M. Niedermann, d'un contresens d'Ausone sur un vers d'Ovide, Tr. 3, 10, 49, *uidimus in glacie pisces haerere ligatos*.

**lignum**, -i n. : bois, spécialement « bois à brûler », par opposition à *materies* « bois de construction »; cf. Plin. 10, 206, *cornus non potest uideri materies propter exilitatem, sed lignum*, et Dig. 32, 1, 55. De là *ligna*, -orum « bûches », sens qui s'est maintenu dans les langues romanes ; cf. esp. *leño* et *leña*. Du sens général de « bois » on est passé à des acceptations plus restreintes « noyau ou écale d'un fruit » (par opposition à la pulpe) ; « objet fait en bois, arbre, planche, tablette », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5034. Celitique : britt. *layn* « buisson »?

Dérivés : *ligneus*, M. L. 5032 a; *ligneolus*; *lignōsus*, M. L. 5033; *lignārius*, -a, -um; *lignārius* « qui travaille le bois » = ξυλοκόπος, M. L. 5032; *lignor*, -aris « ramasser du bois »; cf. *lignāre*, M. L. 5031; *lignāti*, -tor; *lignifer*; cf. aussi *lignicida*, Varr., L. L. 8, 62. Les gloses ont aussi *lignāmen*, M. L. 5030, cf. \**materiāmen*; *lignētum* (Gl.); *ligni-cola*, -*faber*, -fer, tous tardifs.

De \**leg-no-m*; cf. *dignus* et *debet*, et sans doute *tignum* et *tego*. Étymologie déjà dans Varr., L. L. 6, 66, *ab legendo ligna quoque, quod ea caduca legebantur in agro quibus in focum uterentur*.

**ligō**, -ās, -āui, -ātūm, -ārē: lier; sens physique, puis moral (celui-ci dans la langue de la poésie impériale); la prose classique dit *nectō* ou *obligō*; cf. Ov., M. 4, 25, *dissociata locis concordī pace ligauit*; et dans la langue médicale, « bander ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 5024.

Dérivés et composés : *ligāmen*, M. L. 5022; *ligāmentum*, 5023; *ligāti*, 5025; *ligātūra*, 5026; *Ligārius*? cognomen; *alligō*: lier à, attacher à (que la langue classique préfère à *ligō*), M. L. 363; *colligō*: lier ensemble; *dēligō*: attacher et suspendre au pilori, cf. s. u. *lictor*, et Licin. ap. Non. 221, 15, *deligat ad patibulos, diligentur et circumferuntur, cruci defiguntur...* Est devenu par la suite un synonyme renforcé de *ligō*, cf. *dēvinciō*; *illigō*: lier dans ou sur, entraver; *interligō*: lier entre; *obligō*: lier autour, bander; cf. Cic., Tu. 2, 16, *medicūm requires a quo obligetur*; Tac., A. 6, 9, *obligare uenas*. Le sens moral s'est particulièrement développé dans *obligare*, *obligati*; cf. Cic., Leg. 2, 16, *uoti sponsio qua obligamur deo* (cette

obligation vis-à-vis du dieu comportait sans doute l'origine le port d'un lien matériel qui symbolisait *liberalitate tibi obliges*. Le verbe et son dérivé sont ainsi entrés dans la langue du droit; cf. Dig. 44, 7, 13, *obligationem substantiam in eo consistit ut alium nobis obstringat ad dandum aliquid, vel faciendum, vel prae-tandum...*, M. L. 6012 a; *praeligō*: lier par devant ou par le bout (peut-être avec valeur magique dans Plt., Ba. 136, o *praeligatum pectus*); *religō*: lier par derrière, M. L. 7191 a (*rele-*); *subligō*: lier par dessous, attacher en dessous; *subligar*; *subligaculum subligatōrum* (tardif) : caleçon. Les langues romanes attestent aussi \**disligāre*, M. L. 2672, et \**ligāre*, 5028.

Verbe du type *dicāre*. Si *lictor* est apparenté, il existe une formation radicale, non attestée. On proche alb. *l'iθ* « je lie », *l'iθe* « lien » et v. isl. *lik* « corde ».

**ligō**, -ōnis m. : houe, houyau à long manche. Ancien (Caton), technique. M. L. 5035. Dérivé hybride : *ligō-nizō* (Ps.-Aug.).

Rappelle gr. (du reste tardif) λίγος « houe »; mais la nature du rapprochement ne se laisse pas préciser.

*ligula* : v. *lingō*.

*ligur(r)iō* : v. *lingō*.

\***ligurium**, -i n. : sorte de légume (Isid., Or. 17, 11). Semblé dérivé, comme le suivant, de *Liguria*; cf., toutefois, *legarica* sous *legūmen*.

**ligurius**, -i m. : sorte de pierre précieuse (Vulg. Exod. 28, 19; 39, 12); Isid., Or. 12, 2, 20. Peut-être corruption de *lynctūrium*; cf. Pline 8, 137.

**ligusticum**, -i (ü) n. : liveche, plante (Col., Plin.). Corrompu en *leusticum*, Vég., Vet. 3, 52, 2, cf. M. L. 5038, et en *lubestica* : v. angl. *lufestice*. Neutre de l'adjectif *Ligusticus* dérivé de *Ligus* « ligure, Ligurie », comme l'indiquent Dioscoride III 51, 1 et Pline 19, 165; cf. *liguscus* et *ligustinus*.

**ligustrum**, -i n. : 1<sup>e</sup> troène; 2<sup>e</sup> henné. Cf., pour le suffixe, *apiastrum*, *rāpistrum* « rave sauvage » et *oleaster*. Attesté depuis Virgile. De *Ligus*?

**lillum**, -i n. : 1<sup>e</sup> lis; 2<sup>e</sup> sorte d'ouvrage de défense qui par sa forme rappelait la fleur de lis, cf. Cés., B. G. 7, 73, 8. Attesté depuis Varro. M. L. 5040; et germanique: ags. *tili* « Lille »; v. h. a. *lilia*.

Dérivés : *tilinus*; *liliaceus* « de lis »; *liliētum*. À côté de ces dérivés, il existe un adjectif transcrit directement du grec : *lirinon* (= λεπτόν, Plin.).

Semblé provenir, comme le gr. λεπτόν, d'une langue méditerranéenne (copte *krēti*, *heli*). Cf. Meillet, MSL 15, 163, qui note que « le lis apparaît fréquemment dans les décossements d'époque minoenne », et M. Cohen, BSL 31, p. 37; Benveniste, ibid. 50 (1954), p. 43. La présence des deux *l* est contraire à la dissimilation de *l* du latin (cf. *Aleria* en face de Ἀλαζάνα). V. *rosa*.

**lima**, -ae f. : lime. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 5042.

Dérivés et composés : *limō*, -ās « limer », d'où « frot-

ter » (cf. Non. 339, 36 sqq.), polir, finir soigneusement » et aussi « diminuer », M. L. 5044; *limātus* : poli, élégant, raffiné; *limātulus*; *limātō*; *limātō*; *limātūra*; *limātius* (*faber*, Inscr.); *limula* (tardifs et rares); *delimātus* (Plin.), d'où \**delimō*, M. L. 2541; *delimātor* : διαρρηντής (Gloss. Philox.); *elīmō* : limer finement et « rompre en limant »; \**limicāre*, M. L. 5049.

Aucun rapprochement sûr. Cf. *lēuis*?

**limax**, -ācis c. : limace et aussi escargot (*coclea*). Ancien, usuel. Roman. M. L. 5045, et \**limāceus*, 5043; B. W. s. u.

Cf. russe *slimdkū*, tch. *slimak*, pol. *ślimak*. On admet souvent que *limax* est emprunté au gr. λεπιάξ, comme *coclea* de ωχωλαξ, mais le mot grec ne figure que dans Hésychius et peut n'être que la transcription de la forme latine. L'*ā* peut provenir secondairement de l'influence des adjectifs en -āx, -ācis, favorisée par l'étymologie qui dérivait *limax* de *limus* : *limax a limo quod ibi uiuit*, Varr., L. L. 7, 64. Cf. aussi v. pr. *slayz* m. (Voc.), lit. *slēkas* « lombric ». V. J. Corominas dans Vox Roman., XII, 1954, p. 370.

**limbus** (t; ancien *lembus*), -ī m. : bandeau ou ruban servant de lisière à une étoffe, d'où « bandeau zodiacal » (Varr.), « zone », etc. M. L. 5046; v. h. a. *limbal* « Liminel », de \**limbulus*.

Dérivés : *limbātus* : bordé; *limbulātius* (-bo-) : qui fait des bordures (Plt.), θυσιοπράξτης (Gloss. Philox.).

Terme technique sans étymologie.

**limen**, -inis n. : seuil, gr. οὐδός, βηλός. S'emploie pour désigner le « pas » (*l. inferum*) et le « linteau » (*l. superum*) de la porte d'entrée; cf. Novius ap. Non. 336, 13. Ancien, usuel. M. L. 5047.

Dérivés et composés : *līmināris*, M. L. 5050; *līminātūs* « dieu du seuil » (Tert.); *līminūm* dans *postlīminūm* : terme de droit « retour dans la patrie avec réintégration dans les droits de citoyen », cf. Cic., Top. 8, 36; Festus, 244, 9. C'est de ce sens de *postlīminūm* q' a été tiré secondairement un *līminūm* glosé *captiūtūs* ou *seruitūm*, CGL V 603, 52; 620, 41; *elīmō*, -ās (archaïque et postclassique) : chasser du seuil, expulser, bannir; *superlīmen* (Ital.) = άπελθον, et *superlīmināre*, -is (n.). Pour *sublīmen*, qui est souvent expliqué comme étant issu de *sub līmen* par « hypostase », v. ce mot.

Rattaché par étymologie populaire à *līmis*; cf. P. F. 103, 5, *limis*, *obliquis*, i. e. *transuersus*, *unde* et *limina*. Un rapport sémantique avec *limes* est senti par les Latins; cf. P. F. 245, 4, *postlīminūm receptus dicitur qui extra līmina, hoc est terminos prouinciae, captus fuerat, rursus ad propria reuertitur*; et aussi *elīmes*, s. u. *līmes*.

**līmes**, -ītis m. : d'abord « chemin bordant un domaine », *l. decūmāns* (de l'est à l'ouest), *l. prōrsus*, *transuersus* (= *cardō*), *surructūs*; *lutosi līmitēs*, dit Varr., R. R. 2, 8, 8; par suite « limite, frontière »; cf. P. F. 103, 6, *līmitēs in agrīs nunc termini, nunc uiae transuersac*, et 103, 7, *līmitātūs ager est in centuriās dimensus*. Ancien, usuel. M. L. 5048.

Dérivés et composés : *līmitō*, -ās (Var., Plin.); *līmitatiō*; et *delimītō* (Front.); *dēlīmitatiō*; *līmitāris* (Varr.); *līmitāneus* et *col-līmitāneus* (tardif); *līmitotrophus*; *līmitophus*, hybride de *līmes* et de τροφέω, Cod. Theod. 11, 59, 3; *elīmes* : ἀποκός, παρόπος, Gloss. Philox.; *līlimitātūs* (tardif) = ἀδρότος.

Dans les langues romanes, *līmitāris* a été confondu avec *līmināris*; cf. M. L. s. u. 5052; et B. W. *linteau*. Cf. *trāmes*.

Cf. *līmen* et *sublīmis*. L'osque *lii mītū* « *līmitum* » semble emprunté au latin. Le rapprochement souvent fait avec l'adjectif *līmus* n'est pas inadmissible; mais il est incertain.

**limeum**, -ī n. : sorte de plante vénéneuse (l'ellébore?). Gaulois, d'après Plin. 27, 101.

**līpidus**, -a, -um : limpide, transparent. M. L. 5056.

Dérivés (rares et tardifs) : *līpidātūs*; *līpidō*, -ās (conservé dans les langues hispaniques, M. L. 5055); *elīmpīdō* (bas latin); *līpidō*, -īnis (bas latin); *līpidātōris* (bas latin); *līpor*, -ōris (Lucil.), d'après *līquor*.

**līpidus** semble supposer un verbe en -ēre (cf. *līquēre*, *līquidūs*), ce qui rend peu vraisemblable la dérivation directe de *līmpa*, *līmpa*. D'autre part, la rareté de l'adjectif, son apparition relativement tardive (premier exemple dans Catulle) font penser à une origine dialectale, osco-ombrienne; cf. Ernout, *Élém. dial.*, p. 191.

Aucun rapprochement sûr. Si le mot est osco-ombrien, le *p* y peut reposer sur \**kw*; alors, cf. *līquāre*, *līquēre*? Mais la vieille forme *līmpa* ne se concilie pas avec cette hypothèse. V. *lympha*. Y a-t-il eu croisement de *lympha* et de *līquor* (Wackernagel, ALLG 15, 220)?

**līmus**, -ī m. (*līmūm* n., Varr., Grom.) : 1<sup>e</sup> limon, boue, vase; 2<sup>e</sup> lichen, aubier. Depuis Plaute. Panroman. M. L. 5058. V. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *līmātius* = ρωβός (Tert.); *līmōsūs*, M. L. 5054; *līlmīs* : sans vase, limpide (Ov.; cf. gr. άπελθος); *līlmītūs* (Col.); *oblīmō*, -ās : couvrir de fange; *līmī-genus*, -cola (Aus.).

Cf. v. h. a. *līmī* « boue » et, avec s. initial, isl. *slīm*, v. h. a. *slīm* « boue » et sans doute gr. λεμάνω « prairie humide », λεμάνξ (même sens), λιμνη « marais ».

**līmus**, -a, -um (*līmūm* semble être la forme ancienne; *līmīs*, dans Amm. Marc. 20, 9, 2, provient peut-être de ce que *līmīs* a été pris pour un nominatif dans une expression comme *līmīs* [scil. *oculis*] *aspicerē* : oblique. Attesté depuis Plaute. Se dit uniquement de l'œil et du regard; cf. Varr., Men. 260 ap. Non. 133, 29, neque post respiciens, neque ante prospiciens, sed līmūm intra līmīnae. Substantivé dans *līmūm* et *līmūm*; cf. Tiro ap. Gell. 12, 3, 3, *līcio transuerso quod līmūm appellatur cīcti erant*; Vg., Ae. 12, 120, et Serv., ad I.

Dérivé : *līmūlūs*. Rapprochement incertain avec *līmen*, *līmes*, *sublīmis*. Aucune étymologie sûre.

**līnea**, -a, -um f. : proprement féminin substantivé de *līneus*, -a, -um « fil de lin » (*l. restis*); puis toute espèce



en dernier lieu, Schrader-Nehring, Reallexikon, sous *Flachs*). Le nom du « chanvre » (*v. cannabis*) pose aussi des problèmes embarrassants.

**liō, -ās, -āre** : recouvrir d'un enduit; délayer (Tert., Apic.). Emprunt au gr. λειός.

Dérivé : *liaculum*.

**liparea, -ae f.** : pierre précieuse inconnue (Plin., Isid.). De *Lipara*?

**lipiō, -is, -ire** : crier (en parlant du milan, Auct. Carm. Philom.).

**lippus, -a, -um** : chassieux. Attesté depuis Plaute; populaire. Demeuré dans un dialecte italien. M. L. 5075 et 5074 a, *lippidus*.

Dérivés : *lippio, -is*; *lippūdō*; *lippidus*: γλαυώδης (Gloss.); *lippidō* (Fulg.); *lippēs*, pl. gr. λῆμαι « chasse » (Orib.) pl. (d'après *fæcēs*, *frācēs*); *lippulus*, *lippōs*, *lippēsō, -is*, tous tardifs.

Adjectif expressif et familier, à consonne intérieure générée ; cf. *gramma*, *grammōsus* de sens voisin, et *lappa*. Seul représentant en latin de l'élargissement par -p- de la racine attestée en latin par *linō*; cf. gr. λέπος « graisse (animale) », λεπρός « gras », skr. *limpati* « il enduit », lit. *lipūs* « collant », *limpū* « je reste attaché à », v. sl. *lipēti* « être collé », tch. *lep* « glu », sans doute aussi got. *leibain* « rester », *liban* « vivre ».

**liquiritia, -ae f.** : réglisse (Vég., Théod.). Déformation populaire du gr. γλυκύρριζα, sous l'influence de *liquor*, *liquère*, à cause des infusions qu'on faisait avec la racine de réglisse, M. L. 5079; emprunt en germanique : v. h. a. *lacrie*. Cf., pour les déformations du mot en allemand, Keller, *Lat. Volkset.*, 63; et, dans les langues romanes, B. W. s. u. Sur *qui-* = *xo*, cf. *cydōnum > quit*, gr. κυδώνετον, *cōtōneum*, et Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

**llquis** : v. *obliquus*.

**liquor, -ēris** (pas de parfait attesté), -l: couler, s'écouler, fondre;

**liqueō, -ēs, liqui, (licet? cf. Cic., N. D. 1, 42, 117; forme du reste rare et évitée en raison de son ambiguïté)**, *liquère* : être clair ou liquide; être filtré;

**liquō, -ās, -āūl, -ātūm, -āre** : 1° clarifier filtrer; 2° liquéfier.

Formes verbales dérivées d'une racine \**leikw-/likw-*. *Liquor*, dont la première syllabe compte toujours pour longue, s'emploie seulement au sens de « s'écouler, couler »; cf. Vg., Ae. 9, 813, *tum totu corpore sudor/liquitur*; 9, 679, *liquentia flumina* (toutefois, d'après Servius, il faudrait lire ici *Liquetia*, nom propre; cf. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 174); 1, 432, *liquentia mella/stipant*, etc., et au sens figuré dans Plt., Tri. 243 (crét.), *ilico res foras labitur, liquitur*. Rare, surtout poétique. Pas de dérivés; cf., toutefois, \**liquōrāre*, M. L. 5079 a.

*liqueō* signifie « être clair, limpide », au sens propre et figuré; cf. la formule juridique non *liquet* exprimée par les initiales *N. L.* Se dit d'un liquide filtré (*uina liquentia*, Vg. Ae. 5, 238; cf. l'emploi figuré de *liqueit* et de *defaecatum est* dans Plt., Ps. 760); sens auquel s'adjoint celui de « être liquide ou fluide » (qui semble être dérivé

et plus tardif), e. g. Vg., Ae. 6, 724, *caelum ac terras posque liquentes* « les plaines liquides »; cf. Ov. 547, *liquidō... aequore*. — A *liqueō* se rattache: *liquidus* : clair, limpide, transparent et « liquide » dans double scansion *liquor* et *liquor*, *liquidus* et *liquidus* dans Lucr., e. g. 1259, *crassaque conuenient liquidus et liquidus crassis*; la quantité longue, liée à l'*ictus* tririque, semble résulter d'une coupe syllabique *liquidus* qui a pour effet d'allonger la syllabe, non la voyelle, cf. Havet, R. Phil. 20, 73 sqq.; Virgile ne connaît que *liquor*, *liquidus*; *liqueſcō, -is* : devenir liquide ou limpide; *liqueſciō, liqueſtō* : liquéfier, se liquéfier; et dérivés ou composés de ces formes : *liquidus* (tardif), *liquidiusculus* (Plt.), *liqueſcō* (Varr.), *liqueſciō*, etc.

Cf. aussi *proliqueō* (transcrit *prolicoē*) : *prolicre*, *flare*, *effluere*. *Varron* : *demum ubi proliicut dulcis unda* (Gloss. Isid.).

*Liquare* « filtrer » (cf. Col. 9, 15, 12, *saccus quo uinum liquatur*) a aussi le sens de « liquéfier »; cf. Plin. 36, 6, *lapis liquatur igni*. De là *liquātorium* : filtre. Beaucoup de dérivés de *liquo*, attestés seulement à l'époque impériale, n'ont plus que le sens de « liquide », ainsi *liquidabilis* : liquéfiable; *liquamen* (*liquāmentum*) n. : liqueur; en cuisine : sauce faite d'intestins de poissons liquéfiés et ses dérivés *liquaminatus*, *liquaminarius*, gl. γρύπη, λῆς, *liquāminōsus* : juteux; *liquārius* : qui concerne les liquides; *liquatiō* : fonte, fusion. Composés : *deliquo*, (depuis Varron); *eliquō* et *eliquium* (cf. *linquō*); *eliquiō*; *reliquō* (Orib.).

A la même famille s'apparentent *elicēs*, *liza*, *elizii*, *prōlixus*, v. *liz*, *liza*; et aussi les formes du type *collīciae*, qui dans le sentiment populaire se sont confondues avec les formes dérivées de *laciō* du type *eliciō*; v. *liz* et *colliciae*; peut-être *sublicius* (pōns)? — *Liquidus* ont subsisté dans quelques dialectes italiens, M. L. 5076, 5077; *liquidare* en roumain, M. L. 5076 a; *deliquare* dans quelques dialectes romans, M. L. 2542, 2536. Irl. *lechdach* « liquida » (scil. *cōnsonāns*), mot savant.

Le rapprochement avec irl. *flíuch*, v. gall. *gulip* « humide » est médiocre pour le sens. Celui avec persan *rēxtān* « verser » est plus satisfaisant; comme ce mot persan est inséparable de av. *raēcayēiti* « il laisse », il en résulte que *liqueō* serait un verbe d'état appartenant à la racine de *linquō* et que *liquor* serait à rapprocher de gr. λεπρωμα; la racine de *linquō*, qui a eu plusieurs développements de sens divergents, aurait fourni des mots signifiant « être en état de laisser aller, en état liquide ». Le -s- dans *lixa*, *lixus* est de même type que dans *lazus*, etc.

Cf. peut-être *limpidus*.

**llra, -ae f.** : bilion (terme d'agriculture). Mot campannard; cf. Col. 2, 4, 8, *liras rustici uocant easdem porcas, cum sic aratum est ut inter duos latius distantes sulcos cumulus siccam sedem frumentis praebeat*. Pour Nonius, 17, 32, *lira est... fossa recta quae contra agros tuendos ductitur, et in quam uligo terrae recursat*. Ancien (*dēlīrō* est dans Plaute), technique; cf. *porca*.

Dérivés et composés : *litō, -ās*; Varr., R. R. 1, 29, 2, *terrām... tertio cum arant, iacto semine, tirare dicuntur*; cf. Plin. 10, 180.

*dēlīrō* : sortir du sillon et, par suite, « perdre le droit chemin, perdre la raison, délirer » (cf. notre « dérailer »); Varr. ap. GLK VII 72, 22, *sicuti boves, cum se a recto actu operis detorserint delirare dicuntur, siis qui a recta uia uitiae ad prauam declinant, per similitudinem translationis item delirare dicuntur*; cf. Non. 17, 32. Souvent écrit *dēlērō*, qu'en explique par un faux rapprochement avec ληπτός; cf. Caper, GLK VII 109, 6, *delirare et delerare ἀπὸ τοῦ ληπτοῦ*. Mais l'e de *dēlērō* peut avoir une origine dialectale. Il s'agit de termes de la campagne, non romans, cf. Ernout, *Élém. dial.*, p. 150-151, et le même e se trouve peut-être dans ombr. *disleralinsust* « inritum facerit », dénominalif de \**dis-leisa-li*, d'après Bücheler (mais cette étymologie est contestée, v. Vetter, *Hdb.*, Tab. Ig. VI a 7). Conservé en italien, M. L. 2543, et en catalan, M. L. 2532 a. De là : *dēlērus* (dēlērus), M. L. 2534, *dēlēritās*; *dēlērium* (Cels.); *dēlēritō*; *dēlēritūmentum* (Pl.).

Cf. v. pruss. *lyso*, lit. *lysia* « planche (de jardin) » et v. sl. *lēza* « πρασία », v. h. a. *wagan-leisa* « sillon (tracé par une voiture) », got. *laists* « trace de pas », *laistjan* « suivre à la trace ». Par contre, got. *lais* « je sais » et *laistjan* « apprendre » ne peuvent être rapprochés; cf. E. Benveniste, *Engl. a. Germ. St.* I 1948, p. 1-5.

Ils, *llitis* (forme ancienne *stlis*, puis *slis*; cf. P. F. 411, 14, conservée dans la formule épigraphique STL. IVD. = *slitibus iudicandis*; graphie avec *ei*, peu probante, dans A de Plaute, Mer. 281, *leitis*) f. : débat juridique dans lequel chacune des deux parties produit ses témoins devant le juge, d'où *item contestari* : procès. Défini par Varr., L. L. 7, 93, *quibus res erat in controversia, ea vocabularis lis*; différent de *res*, quoique la distinction soit subtile; cf. Cic., Mu. 12, 27, et May-Becker, *Précis*, p. 252. Dans la langue commune : débat, controverse, querelle.

Dérivés : *litigō, -ās* (formé comme *iurgō, rēmigō*); *litigium* (cf. *iurgium*); *litigōsus*; *litigātor*, etc., tous termes de la langue du droit; *dēlitigō*, Hor., A. P. 94. Ancien, technique. Les langues hispaniques ont conservé *lis* et *litigō*, M. L. 5079 b, 5086; et aussi \**elitūgāre* attesté en v. fr., M. L. 2846 a. Demeuré en céltique : irl. *lis*, brit. *lid* « colère ».

Aucun rapprochement sûr pour ce terme technique, pas plus que pour *caus(s)a*; une initiale *sl-* a peu de chances d'être indo-européenne; l'initiale de *locus* fait la même difficulté.

\**lisae, -ārum f. pl.* : veines jugulaires? Attesté dans Claudi. Don., ad Aen. 8, 289. Sens peu sûr; sans étymologie.

**litania, -ae f.** : prière. Emprunt fait par la langue de l'Eglise au gr. λιτάνεια; passé par le latin en céltique : irl. *leaddan*.

**litanīa, -ae f.** : prière. Emprunt fait par la langue de l'Eglise au gr. λιτάνεια : διφθεράλιος φαρμακόν κυπρίου; et il ajoute : « Διτθέρας sont les tablettes; *litanīa mandare* serait donc « confier à ses tablettes ». On peut encore citer dans Hésychius : διφθερά... φαρμακίον. Pour *d* et *l*, cf. le rapport de δάκρυμα et *lacrumā*. « Un emprunt par voie étrusque est possible. Hypothèse ingénieuse et séduisante, mais non rigoureusement démontrable. Les autres étymologies sont sans valeur.

*hoc interest : sacrificare est hostias immolare, litare uero post immolationem hostiarum impetrare quod postules; Suēt., Caes. 81, hostiis cum litare non posset, introitū curiam spreta religione.*

Dérivés : *litatiō* (déjà dans Plt.), cf. T.-L. 27, 23, 4; *litātor*; *litātorium* = στονδεῖον (Ital.); *litāmen* (St.); *litābilis* (époque impériale); composés : *elitūō* (Greg. Tur.); *perlitō*.

Termes de la langue religieuse, disparus avec les pratiques elles-mêmes. Cf. sans doute gr. λιτή « prière ». *Litāre* semble être un dénominalif de \**lita*. Emprunt (comme *libō?*)?

\**litra, -ae f.* : mesure de capacité pour les liquides. Mot tardif de la langue médicale emprunté au gr. λιτρά « livre de douze onces » (= *as librālis*), demeuré dans le latin médiéval et passé de là en français.

**littera, -ae f.** (la graphie *leitera*, Lex Repet., CIL I<sup>2</sup> 583, 35, 123 av. J.-C., *littera*, est due à un faux rapprochement avec *linō*, *lithum*; les formes romaines remontent à *littera*, graphie attestée CIL I<sup>2</sup> 588, 10, 78 av. J.-C.): lettre de l'alphabet, caractère d'écriture; *litterārum ordine* « en ordre alphabétique ». Correspond au gr. γράμμα, dont il a pris tous les sens. Le collectif *litterae*, comme γράμματα, désigne une lettre (= ἔπιστολή > *epistula*), puis toute sorte d'ouvrage écrit, et par suite « la littérature, les belles-lettres », et d'une manière générale « la culture, l'instruction »; *homo sine ingenio, sine litteris*, dit Cic., Verr. 2, 4, 44, 98 (cf. γράμματα dans Platon, Ap. 26 d). *Illitteratus* est la traduction de ἄγράμματος. *Litteratus* est une transposition maladroite de γράμματος, et Varron, L. L. fr. 107, p. 227, Goetz-Schoell, remarque que *litterātūra*, la science qui concerne les lettres, l'art d'écrire et de lire, a été fait d'après le gr. γράμματος. *Litterator* « maître de grammaire, celui qui enseigne les lettres, l'alphabet » traduit aussi γράμματος, et Aulu-Gelle le distingue de *litterās sciēns* « celui qui sait la littérature ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain, M. L. 5087. Celtique : irl. *liter*, gall. *lythyr*.

Autres dérivés et composés : *litterula* : petit caractère; au pluriel, « petite lettre » et « petite connaissance de la littérature », mot qui semble créé par Cicéron (cf. γράμματος); *litterāris*, d'où *litterālium* : χαρτόπτηρον (Gl.); *litterārius*, M. L. 5088 (?); *litterātūs*; *litterātōrius*; *litterātūlus*; *litteriō, -ōnis* (terme de mépris); *litterōsus* (Cass. Hem. ap. Non. 133, 6); *oblitterō* (?). V. ce mot.

Etant donné que les sens de *littera*, *litterae* sont calqués sur un mot grec et que l'alphabet latin est emprunté au grec (par un intermédiaire étrusque), il n'est pas invraisemblable que *littera* lui-même soit, directement ou indirectement, d'origine grecque. Bréal rapproche la glose d'Hésychius : διφθεράλιος φαρμακόν κυπρίου; et il ajoute : « Διτθέρας sont les tablettes; *littera mandare* serait donc « confier à ses tablettes ». On peut encore citer dans Hésychius : διφθερά... φαρμακίον. Pour *d* et *l*, cf. le rapport de δάκρυμα et *lacrumā*. « Un emprunt par voie étrusque est possible. Hypothèse ingénieuse et séduisante, mais non rigoureusement démontrable. Les autres étymologies sont sans valeur.

**litūra** : v. *linō*.

*litus* (graphie plus correcte et plus ancienne que *liu-*) ; *-oris n.* : rivage de la mer, côte, littoral. *Litus est quoque maximus fluctus a mari peruenit*, Dig. 50, 16, 96 ; cf. Cic., Top. 7, 32, *solebat Aquilius quaerentibus quid esset litus, ita definire quo fluctus eluderet*. Diffère de *ripa* « rive d'un fleuve », *ōra* « rive d'un lac » et ne s'emploie pour ces mots que par extension de sens. Cf. Löfstedt, *Coniectanea*, 86 sqq. Ancien (Enn.), usuel ; mais concurrence dans la langue populaire par *ripa*. Conservé dans vén. *lido*. M. L. 5088 a.

Dérivés : *litoralis* (Catul., Plin.) ; *litorarius* (Itin. Ant.) ; *litoreus* (Vg., Ov.), cf. *aquareus* ; *litorosus* (Fab. Max.).

Aucun rapprochement sûr. V. E. Wifstrand, Göteborgs Högskolas Årssk. LII 1946, 1, 36.

*litius*, *-i m.* : 1<sup>e</sup> bâton augural, recourbé et sans nœuds ; cf. Cic., Diu. 1, 17, 30 ; T.-L. 1, 18, 7, qualifié de *Quirinialis* par Virgile ; 2<sup>e</sup> trompette recourbée de même forme. D'où *liticen*, *-inis* formé d'après *cornicen*, *tubicen* ; cf. Varr., L. L. 5, 91 ; *lituus*, *-as* (Gl.).

Mot étrusque ? Cf. Ernout, *Philologica II*, 234,

*liueō*, *-ēs*, *-ēre* : être livide, couleur de plomb, bleuâtre ; poétique « être blême de jalouse », par suite « être enveux de ». Même double sens, physique et moral, dans les formes nominales, dérivés et composés :

*liuor*, *-ōris m.* ; *liuidus* (et *subliuidus*) ; *liuidulus* et *liuidō*, *-as* (Paul. Nol.) ; *liuēdō*, *-inis f.* (Firm.), cf. *albēdō*, *rubēdō*, *liuēscō*, *-is* ; *alliuēscō*, M. L. 367.

On rapproche irl. *li*, gall. *lliaw* « couleur » et peut-être sl. *sliva* « prune », v. h. a. *sléha* « prune sauvage » ; on cite chez Ovide, M. 13, 817 : *pruna... nigro liuentia* scro. Forme en *-uo*, comme *fláuus*, etc.

*lix* (?) ; *lixa*, *-ae f.* On lit dans un glossaire : *lix*, *cinis*, CGL V 603, 25, glose dont on peut rapprocher le passage de Nonius, 62, 6, *LIXARUM proprietas haec est quod officium sustineant aquae uehendae* ; *LIXAM namque aquam ueteres uocauerunt*; unde *ELIXUM dicimus aqua coctum*. *LIXA etiam cinis dicitur*, *uel umor cineri mixtus* ; *nam etiam nunc id genus LEXIVUM uocatur*. Varro de *Vita populi Romani lib. I* : « *proinde ut ELIXUM panem ex farre et aqua frigida fingeremus* ». Il a pris le sens de « rang, situation ».

Il est difficile d'apprécier la valeur de la glose *lix*, *cinis*. Est-ce un mot du type *uō*? Ou bien faut-il lire *lix* (*a*)? Quant à la glose de Nonius, elle confond deux mots différents : 1<sup>e</sup> *lixa m.* « valet d'armée », et aussi « revendeur, vivandier » ; cf. P. F. 103, 17, *lizae qui exercitum secuntur questus gratia*, avec son dérivé *lixiō*, attesté dans la glose *liziones*, *aquarum portiores*. *Lixa* a sans doute été rattaché par l'étymologie populaire à *liza* « eau », sur le modèle de *cálōnēs*. *Lixa* est un mot de type populaire en *-a*, comme *culaca*, de sens voisin ; de même *lixiō*. Tite-Live a *sémilixa* comme terme injurieux. L'étymologie en est inconnue. Mot d'emprunt, peut-être étrusque ; cf. *sculna*, etc.

2<sup>e</sup> *lixe* f. (scil. *aqua*), sans doute féminin substantivé de *\*lixus*, *-a*, *-um* ; cf. *elixus*, *prōlixus* et *liquor*. *Lixa* a dû signifier « eau pour le coulage de la lessive », puis « eau [chaude] pour laver » ; cf. la glose *lixō* : *ἔψω*.

De *lixa* dérivent les adjectifs *lixius* et *lixiūs* ; cf. *lixius*, *mustum lixiūm*, substantivés sous les formes *lixiūm* et *lixiua*, *lixiūm* ; cf. Cael. Aur.,

Tard. 2, 3, 60, *aqua cineribus distillata, quam uolgo lixiūm uocant*. Cf. M. L. 5089, *lixiūm*, *lixiua* ; *elizius* : *elizatūra* (Apicius). En celtique : britt. *lleisw* « lixiūm » ; V. B. W. *lisser*.

*prōlixus* : v. ce mot.

*V. liueō et colliciae*. Les formes à *-s-* reposent sur un élargissement du type désidératif ; cf. *laxus*, *noxia*, etc.

*lixbundus*, *-a*, *-um* : *iter libere ac prolix faciens*, P. F. 104, 1 ; cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Mot de glossaire, sans doute tiré du vocabulaire de l'ancienne comédie, et qui semble supposer un verbe *lixb* (-xor?), dénomina-tif de *\*lixus* ou de *lixa*?

*\*lixluae*, *-ārum f.* : Varr., L. L. 5, 106, *circuli, quod mixta farina et caseo et aqua circuitum aequabiliter fun-debant. Hos quidam qui magis incondite faciebant, uocabant lixulas et similizulas* (= semi-?), *uocabulo sabino*. Non autrement attesté.

*locuplēs* : v. *locus*.

*locus*, *-i m.* (pl. *loci* ou collectif *n. loca*) : forme ancienne *slōcus*, cf. P. F. 411, 14, et *ilicō* : lieu, place, endroit. Varr., L. L. 5, 14, *locus est ubi locatum quid esse potest, ut nunc dicunt, collocatum*. *Veteres id dicere solitos apparel apud Plautum* (Au. 191) : « *filiam habeo gran-de cassa dotæ atque inlocabim* (l. *dotæ cassam atque inloca-bim*), neque eam quo locare cuiquam ». Apud En-nium (Sc. 388 V<sup>2</sup>) : « *O Terra Traeca, ubi Liberi fanum inclutum | Maro locauit* ». *Vbi quidque consistit, locus. Ab eo praetor dicitur locare, quod usque idem i, quod in aliquo constituit pretium. In<de> locarium, quod datur in stabulo et taberna ubi consistant. Sic loci muliebres, ubi nascendi initia consistunt. — Locus*, qui sert à traduire gr. *τόπος*, en a pris tous les sens techniques : 1<sup>e</sup> endroit ou place d'un mal, région malade (cf. *τόπος*) et, au pluriel, « parties génitales » = *τόποι*, *loci muliebres* : *χέλποι μήτρας* ; 2<sup>e</sup> endroit d'un ouvrage, passage ; 3<sup>e</sup> terme de rhétorique ou de dialectique : fondement d'un raisonnement, principaux points d'une démonstration, sujet d'un discours. Koivōc *τόπος* est traduit par *locus communis*. Il a pris le sens de « rang, situation ».

Dérivés : *locālis* : local, d'où *locālitās* (tardif). *Locus* est conservé dans toutes les langues romanes, M. L. 5097 (et 5096, *locō* = *ilicō*), *locālis* dans les langues hispaniques, M. L. 5093. Le celtique a : irl. *loc* ; britt. *loc*, *logell* (= *locellus*), *logawd* (= *locātūs*), *lacat*, *legi* (= *locō*).

Sans étymologie ; v. la remarque faite sous *lis*. Pour *ilicō*, v. ce mot.

Les dérivés et composés *locō*, *loculus*, *locuples ilicō* ont pris des sens spéciaux :

1<sup>e</sup> *locō*, *-as* : placer (sens propre et figuré). S'est spécialisé dans la langue du droit : l. *sē*, l. *operam suam, operā suās* « se placer, placer ses services moyennant salaire, se louer » ; l. *rēs* « offrir en location ses biens ». Celui qui se loue est *locātor*, le louage se dit *locātūs* ; celui qui loue, *conductor* ; le loyer, *conductiō*. Aussi un contrat de louage s'appelle-t-il *locātō conductiō* (*rērum, operis faciūndi, operārum*) ; cf. May-Becker, *Précis*, 167-169. Du reste, *locare* a tendu à s'employer aussi dans

*longius*, est obscur. La quantité est indéterminable dans Plt. Men. 924.

Les formes romaines supposent aussi *\*lacusta* (leçon de B<sup>2</sup> dans Plt. Men. 924) ; cf. M. L. 5098 ; *Einf.* 3, 180. Du reste, le mot a subi toute sorte de déformations. Le fr. *langouste* (v. B. W. s. u.), l'esp. et le prov. *langosta* supposent une forme avec *n*, déformation populaire d'après *longus*? ; cf. Isid., Or. 12, 8, 19 = *locusta quod pedibus sūt longis ueluti hasta* ; le germanique : v. angl. *lopust*, *lopeste* suppose *\*lopōstra* (cf. *genesta* et *ginestra*). Pour la finale, cf. *anamusta*.

Dérivés tardifs : *lōcustinus* ; *lōcustula* (Gl.).

Le rapprochement avec lit. *lekiū*, *lēkti* « voler » et gr. *ληκάν* « sauter », λάξ « avec le talon », λαξτίζω « je frappe du talon, je rue » a été fait souvent et le sens le suggère. Le vocalisme n'est pas déterminable ; la forme serait isolée ; sur l'étymologie de pareils mots, on ne peut rien préciser. Un emprunt est possible ; v. Ernout, *Aspects*, p. 53.

*lōdix*, *-īcis c.* : sorte de couverture grossière, fabriquée surtout à Vérone ; cf. Mart. 14, 152, *lodices mittit docti tibi terra Catulli*. Passé en gr. mod. : λώδιξ, λώδικα.

Dérivés : *lōdīcula* ; *\*lōdīcius*, conservé en sarde. M. L. 5100 a.

Mot de l'époque impériale, sans doute emprunté (celtique?).

*loliūm*, *-i n.* : ivraie. Ancien (Plt., Enn.), roman. M. L. 5112, *loliūm* et *\*joliūm*, qu'atteste peut-être la forme *iolio*, CGL III 631, 19.

Dérivés : *loliēces* et *loliāriūs* « d'ivraie », *-m crī-brum*, d'où, sans doute, *loliārium*, conservé dans le port. *joeira*, M. L. 5111.

Sans étymologie. Le germanique : v. h. a. *lotti* (all. *Lolch*) provient du latin.

*lollīgō*, *-inis f.* : 1<sup>e</sup> calmar (Varr., Plin.) ; 2<sup>e</sup> exocet, poisson volant. Dim. *lollīguncula* (Plt., Cas. 493). Faut-il en rapprocher les surnoms *Lollius*, *Lollia*? Formation en *-īgō*, comme *mollīgō*, etc.? V. Ernout, *Philologica I*, p. 178.

*lōmentum* : v. *lauō*, *lōtus*.

*longāū*, *-ōnis* (*longāūs*, Arnob. ; *longāō*, Apic., Chir. ; *longāō*, Cael. Aur., Vég.) m. : gros intestin, rectum ; saucisse : *tertium fartum est longāū, quod longius quam duo illa*, Varr., L. L. 5, 111. Mot rare et technique, de formation étrange (cf. *aperzabō*, *-uō*) ; la diversité des formes semble indiquer une origine étrangère. M. L. 5114 a ; v. h. a. *lungāūwurst*.

*longīnus* : v. *longus*.

*longiūs*, *-i m.* : parce droite et longue, bat-flanc. Mot technique (Varr., Cés.).

Dérivé : *longiōtō* « parce » (désignant un individu long et mince) ; formation familière en *-ōtō-ōnis* ; cf. Non. 131, 27 : l. i. e. *longus*. Varro *Triphallo* τερπλ ἀρενότροπος (562) : « *ego nihil Varro video : ita hic obscurat, qui ante me est, nescio qui longiō* ». Semble dérivé de *longus*, d'après le type des désidératifs en *-uriō* ; cf. *lingō*, *ligurriūs*, etc. Cf. aussi *cacu-riūs*, sous *cacula*.

**longus, -a, -um** : long. Se dit de l'espace et du temps, comme le gr. μακρός, dont il a tous les sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 5119. En irl. *long*, gall. *llong*, de *longa* (nāuis) « vaisseau ».

Dérivés et composés : *longē* (et *longiter*) « loin » et « de loin », M. L. 5116. C'est sur *longē*, et non sur *longus*, qu'est formé *longinquus* « qui se trouve au loin, éloigné », M. L. 5116 a, cf. *propē*, *propinquus*. De là *longinquitās* et, à basse époque, *longinquo*, -ās ; *elonginquo* (Ital., Ambr.) ; *longulus* « longuet » ; *longitūdō* (cf. *altitūdō*, *lātitūdō*) ; *longitūda* (bas latin, cf. *lātitia*) ; *longisō*, -īs, Enn. ap. Non. 134, 19 ; *longitūrōs*, *sic dicitur sicut dextorsus, sinistrorsus*, P. F. 107, 11 ; *longitūns*, *-turnitās* (Vulg., Cassiod.), formés sur *diuturnus* ; \**longiānus*, cf. M. L. 5118 ; *elongō*, -ās : allonger ; et éloigner, s'éloigner » (Ital., Vulg., Ambr.), M. L. 2853 (ē- et all-) ; *perlongus* (familier, rare), M. L. 6416 ; *longō* et *longiō*, -ās (tardif.) ; le second d'après *breuiō* ? ; *longīna* trad. de λογχτις « sorte de fougère » (Diosc.) ; *longiseucus* : πόρφωθεν (Gl.) ; *prōlongō* (latin de l'Eglise) pour *prōferō*, *prōrogō*, d'après *prōlōquor*.

*longaeus* (poétique, cf. *grandaeus*) ne semble pas attesté avant Virgile, peut-être simple traduction du gr. μακρόλογος, μακρόθιος, comme le substantif tardif *longaeuitās* (Macr., Ambr.) traduit μακροθύτης (Arist.) ; cf. *longiuūāx* (Schol. Iuv.) ; *longanimis*, -īas, -īer, non attestés avant la Vulgate et Cassiodore et traduits de μακρόθυμος, θυμός, eux-mêmes tardifs en grec et usuels dans la langue du Nouveau Testament ; *longimanus* (= μακρόχειρ) ; *longipes* (Plin.), etc.

Cf. got. *laggs* « long » ; le caractère du rapport avec irl. *long* « long » (et gall. λογγο- dans un nom propre?) est discuté. Autre mot dans la partie orientale de l'indo-européen : skr. दिर्ग्धाः, v. sl. *dlugū*, gr. δολιχός ; et hitt. *dalugaēš* (pluriel) « longs ». Pour *longinquus*, cf. *antiquus* et *oculus*.

*lopada*, -ae f. : patelle, *genus conchae marinae* ; cf. Non. 551, 3. Emprunt oral et populaire fait sur l'accusatif du gr. λοπάς.

*loquor, -eris, locūtus sum, loqui* : parler, s'exprimer ; neque loqui possumus nisi e syllabis breuibus ac longis, Quint. 4, 9, 61. S'emploie absolument, ou avec un complément « parler de », et avec un sens péjoratif « ne parler que de », d'où *loquāz* « bavard », *loquācītās*, *loquāculus*. A remplacé dans la langue usuelle *fāri*, correspond à gr. φάσκω. Cicéron et Quintilien opposent *loqui*, qui se dit de la conversation, à *dīcere*, qui se dit du discours oratoire, cf. s. u. *dīcō* ; et Quint. 12, 6, 5, *omisso... tumore in quibusdam causis loquendū est*. Toujours, ce sont les composés de *loquor* qui ont servi à traduire les termes grecs relatifs à la rhétorique, parce que les composés de *dīcō* étaient déjà employés dans des acceptations spéciales ; cf. ἀδūo, ἀδīctūm, *praeadiō*. Ainsi, le composé *ēlocuor* « dire tout en parlant » (défini cōpiāsē *loquī*, Varr., L. L. 6, 57) ou « exprimer par la parole » a pris le sens de « parler avec art ou éloquence » ; de là, *ēloquēns*, *ēloquentia* (non attesté avant Cicéron) et, dans la poésie dactylique, *ēlocuion* pour éviter le critique ; *ēlocūtiō* traduit le gr. φάσας (d'où *ēlocūtilis*

(Apul.), *ēlocūtōrius*, *ēlocūtrix* ; *circumlocūtiō*, περιπρέστης ; *prōloguim*, *praelocūtiō* : πρόλογος.

Autres dérivés et composés : *loquitōr*, -āris (fréquentatif archaïque) ; *loquēla* (archaïque et poétique) : rôle (cf. *querēla*), peut-être conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 5122, et *loquēlāris* (grammaire) : *locūtiō* : action ou façon de parler ; *loquēntia*, peut-être refait sur *ēloquentia* ; *loquēscō*, -īs (Hilar.) ; *alloquor* : adresser la parole à ; *alloquiuim* (sans doute adaptation de παραμοθά, Hor. ; cf. Varr., L. L. 6, 57, *adlocutum mulieres ire aiunt, cum eunt ad aliquam locutum consolandi causa*) ; *allocūtiō* : *circumloquor* ; *conloquor* (coll.) : s'entretenir avec ; *colloquiuim* ; *collocūtiō* ; *interloquor* : interrompre pour parler ; *interlocūtiō* : interpellation ; *obloquor* : couper la parole et parler contre, injurer ; *praeloquor* : parler le premier, faire un préambule ; *prælocūtiō* : préambule, exorde ; *prōloquor* : 1<sup>o</sup> parler ouvertement, déclarer ; 2<sup>o</sup> dire d'avance ; *prōloguim* : 1<sup>o</sup> proposition (= πρότασις) ; 2<sup>o</sup> préface (sans doute latinisation de *prōlogus*, *prōlogue*) ; *traloquor* : dire d'un bout à l'autre.

Cf. aussi *blandi-*, *docti-*, *dulci-*, *falsi-*, *flexi-*, *magni-**loquus*, composés de la langue littéraire ; *paucliloquiuim*, *multiloquiuim* (Plt., Merc. 31 ; Ital.) ; cf. πολυλόγα (Platon, etc.).

*Loquor*, après avoir éliminé *for*, a été remplacé à son tour par un mot dérivé du grec introduit par la langue de l'Eglise, *parabolāre*, en italien, français, provençal, et le mot provençal a été emprunté par les langues hispaniques, qui ont aussi un représentant de *fābulāre*. — Étymologie populaire dans Varr., L. L. 6, 56 : *loqui ab loco dictum*.

Aucun rapprochement évident. On a rapproché irl. -*luachur* dans v. irl. *ailuchur* « je remercie », *dutluachur* « je prire » ; v. W. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, I 43 et II 650.

*lōra, lōrea*, -ae f. : piquette. Technique (Caton, Varr., Pline). L'ō semble confirmé par l'ital. *loja* et le germanique : v. h. a. *lōra*, *lōrra* « Lauer » ; cf. M. L. 5125. Étymologie dans Varr., R. R. 1, 54 fin. : *expressi acinorum folliculi in dolium conicuntur, eoque aqua additur; ea uocata lora quod lota acina...*

*lorandrum*, -ī (Isid.) n. : déformation populaire de *rhododendrum*. M. L. 7290. V. *rosa*.

\**Iordus* : *cloppus*. Emprunt tardif au gr. λορδός, CGL II 17, 27 ; III 330, 35, etc.

*lōrica*, -ae f. : cuirasse corselet, cotte de mailles ; l. *lintea* « jaquette de toile flottante ». Par extension, tout ce qui sert de rempart ou de défense : revêtement en ciment, parapet, etc. Cf. Rich, s. u. Ancien, technique, usuel. M. L. 5126. Celte : irl. *lurech*, britt. *llurig*.

Dérivés et composés : *lōricula* ; *lōricātus*, et secondeairement *lōricō*, -ās ; *lōricātiō*, -āriūs ; *lōricifer* = θωρακόφορος (Gloss.).

Correspond pour le sens exactement à gr. θώραξ. Souvent rapproché de *lōrum*, depuis Varr., L. L. 5, 116, *lorica quod e loris de corio crudo pectoralia fāciebant* ; cf. *leictica*, en face de *lectus*. Mais il peut s'agir d'un emprunt technique à une langue inconnue. Le mot grec est lui-même sans explication. Sur -āx- en grec, v. Nehring, Glotta, 14, 185. Même formation dans *formica*.

*lōrum*, -ī n. : courroie, lanière de cuir ; d'où « rénes, laisse, fouet, ceinture », etc. Ancien (Plt.), technique. M. L. 5127. Passé en gr. λούρον, λούρον.

Dérivés et composés : *lōrēs* (cf. *lōria*, M. L. 5125 b) ; *lōrātius* « esclave chargé de donner le fouet » ; *lōrātus* ; \**lōrāmen*, M. L. 5123, et *lōrāmentum*, M. L. 5124 ; *lōripes* (= λυρόπονος).

On rapproche hom. εὐληρα, dor. αὐληρα « rénes » et arm. լոր « corde » ; la différence de vocalisme indique arm. լ- et α- seraient prothétiques dans εὐληρα et αὐληρα ; du reste, Hésychius a ἑληρα · ήλια, qui indique un fl- initial.

*lōtūm*, -ī v. *lauō*. M. L. 5129. !

\**lōtta*, -ae f. : lotte. Très tardif ; sans doute gaulois.

*Lua*, -ae f. : *Lua Sāturni*, déesse italique ancienne, de caractère expiatoire, à laquelle on consacrait les armes prises à l'ennemi. Étrusque, comme *Sāturnus*? V. *lūes*.

*lubet* (puis *libet*) : *lubitum* est et *libuit*, *lubēre* : avoir envie de. Ancien impersonnel : *mihi libet* « j'ai envie de, il me plaît de », d'où le parfait *libitum* est ; cf. la forme d'impersonnel osque *loufū* conservée dans le sens d'une conjonction « uel ». L'usage s'est, du reste, maintenu longtemps de n'employer le verbe qu'à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, quoique le pluriel soit déjà dans Plaute, e. g. Au. 491. *Libet*, qui exprime le désir, est opposé souvent à *licet*, avec lequel il allitère ; cf. Cic., Att. 14, 9, 4 ; Quint. 30, 94. Ancien, classique. Non roman.

Dérivés : *libidō*, *libidō*, -īnis f. (cf. *cupidō*) : désir, envie, et particulièrement désir sensual ou érotique, sens qui a passé dans les dérivés *libidinor*, -āris (Mart.) ; *libidinōsus* ; *libidinōsus* (Pseud.-Aug.) ; *libidinātis* (d'après *cupiditās*, Laber.) ; *De libēns, libēns* « qui agit de son plein gré » ; *lubentia* (archaïque, cf. *licentia*) : désir, plaisir ; *libenter* (et *perlibēns, perlībenter*) ; *libentiōse*, tardif, d'après *licentiōse*. Cf. encore *libitus*, -ūs ; *adlibēscō*, -īs (Plt., Mi. 1004) ; *collubet* (ou plutôt peut-être *collubēscit*, le verbe n'étant guère attesté qu'au parfait) « il me prend envie », dans lequel le préfixe marque l'aspect déterminé ; *prōlibūm* (archaïque ; cf. Non. 64, 5 sqq., cf. *prōpūdium*) ; *Lubia* (Serv. in Aen. 1, 720). Pour *Libitūna*, v. *mot*.

*Libet*, comme *uis*, a servi de second terme à des indéfinis : *quilibet*, *quantus*, *quālis*, *uter*, *quam*, *quot*, *quō*, *quā*, *ut-libet*, etc. ; cf. M. L. 5014 b (douteux).

Racine indo-européenne de caractère sans doute populaire, ce qui rend compte de l'emploi de osq. *loufū* « uel » (différent de pél. *loufir* « liber ») et lat. -ībet ; elle n'est pas connue de l'iranien et n'est pas probablement védique ; elle apparaît dans l'Inde avec l, c'est-à-dire sous forme empruntée à la langue parlée : skr. *lubhyati* « il désire » (cf. *pauēō*, *pauīō*). Il y a un adjectif à vocalisme radical e, ancien, dans v. sl. *ljubī* (d'où *ljubī* « aimer »), got. *liufs* « cher » ; le germanique a aussi got. *ga-laubjan* « croire », *lubains* « espérance », v. h. a. *lob* « louange ».

*lubricus*, -ā, -um : glissant, d'où « qui s'échappe, mal assuré, qui cause la chute de, où l'on tombe », et par suite « dangereux » ; cf. Hor., C. 1, 19, 8, *woltus ni-*

*mium lubricus adspici*. A basse époque, « lascif, lubrique » : *oculine peccent lubrici*, Prud., Cath. 2, 193. Substantif *lubricum* : endroit glissant (propre et figuré). Ancien, usuel.

Dérivés : *lubritātis* (Cassiod.) ; *lubricō*, -ās (époque impériale) : rendre glissant, ou être glissant, M. L. 5132 ; *lubricōsus*, -ātō (Ital.).

La prosodie plautinienne, où les groupes comme -br- n'allongent pas la syllabe, indique un ū, Mi. 852 (sén. iambique), sed in cella erat paulum nimis loculi lubrici, témoigne confirmé par la prose métrique, cf. Havet, *Man.*, § 322, et par la poésie classique. Toutefois, des dérivés français semblent supposer un ū : cf. A. Thomas, *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 292 sqq. ; M. L. 2979, *excōllūbricāre* ; v. fr. *escolorgier*.

Cf. got. *slīupan* « glisser ». La notion de « glisser » est indiquée par des mots de ce genre, à \*sl- initial dans : v. isl. *slēipr* « glissant », v. h. a. *slīfan* « glisser » et v. angl. *slīdan* « glisser », lit. *slīdūs* « glissant ». Type de mots expressifs, sans unité.

*Lūca bōs* : *apud Naeuīum* (frag. poét. 63, W. Morel) « atque prius pariet lucusta[m] lucam bouem ». *Luca bōs elephans ab ea quod nostri, cum maximam quadripedem quam ipsi habent uocarent bouem, et in Lucanis Pyrr[h]ē bello primum uidissent apud hostis elephantes... Lucanam bouem quod putabant, Lucanam bouem appellasse*, Varr., L. L. 7, 39. D'après K. Meister, *Lat. Eiga(n)* 1 42, *Lūca bōs* serait issu de \**Lūcānūs bōs* ; *Lūcā(n)s* serait un nominatif osque comparable au *Campanus* de Plaute, Tri. 545.

*lūcāna*, -ae f. (*lūcānica*, -cum) : sorte de saucisse, ainsi appelée de la Lucanie, où on la fabriquait ; cf. Varr., L. L. 5, 111. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 5134 ; en basque *lukainka* et en grec moderne.

*Lūcerēs* : nom d'une des trois anciennes tribus romaines (*L.*, *Ramnes*, *Tities*). Sans doute étrusque *luxre*.

*lucerna* : v. *lūx*, *lūceō*. !

\**lucinōs* : lanterne ; emprunt tardif et populaire au gr. λύχνος ; cf. *lucinārē*, M. L. 5142 ; *lucinōcon* = λύχνικόν, Per. Aeth. Différent de *lūcīnūm* ; v. *ellychnium*.

*lūcīus*, -ī m. : brochet (Aus.). M. L. 5143. Certains voient dans ce nom d'animal le surnom romain *Lūcīus* donné par plaisanterie au poisson (?) (cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 193) ; mais les anciens rattachent *Lūcīus* à *lūx*, v. plus bas, p. 372. En faveur de *Lūcīus* cognomen = brochet (comme *Gaius* = geai), v. M. Niedermann, *Vox romana*, 1940, p. 185. Objections dans Walde-Hofmann, *Lat. etym.* Wör., s. u. Diminutif : *lūcīolus* (Gl.). Mots tardifs, sans étymologie.

*lūcrum*, -ī n. : gain, profit (souvent opposé à *damnum*) = gr. κέρδος. Souvent avec une nuance péjorative, conservée dans les représentants des langues hispaniques. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 5146.

Dérivés et composés : *lūcīrīs* : *di Lūcīrī*, ap. Arn. 4, 132 ; *lūcīrī*, -ōnis : κέρδων (Pétr., Sat. 60, 8 ; Gloss.) ; *lūcīrō*, -āris : gagner, cf. M. L. 5145, *lūcīrāre* ; d'où *lūcīrātō*, -tiō (tardif) ; *lūcīrātūs* (classique) ; *lūcīrōs* (époque impériale) ; *lūcīllūm* : petit gain.

Composés en *lūcīrī* : *lūcīrīfācīō* « gagner, faire un gain » ; *lūcīrīfō* « être gagné » ; *lūcīrīfūs* « qui porte pro-

fit », d'où *lucrificō* (Tert.), *lucrificābilis* (Plt.) ; *lucrifer* ; *lucrifuga* (Plt.), *lucripeta* (id.), *lucripetes* pl. (Cassiod.), *turriplicripidus* (id.).

La brévité de l'*u*, bien attestée (cf., du reste, *lucellum*), interdit de joindre à ce groupe l'adjectif *lūculentus* (v. *lux*, 6). Les anciens y rattachent *Lucrinus*, sans doute par étymologie populaire ; cf. P. F. 108, 24, *Lacus Lucrinus in uectigalibus publicis primus locatur eruendus omnis boni gratia, ut in dilectu censuue primi nominantur Valerius, Saluius, Statorius*.

L'alternance vocalique de *lūcrum* avec irl. *lög*, *luag* « salaire », v. isl. *laun* « salaire », gr. ἀπόλεως n'est pas normale (quoique non sans exemple ; v. *auris et aurora*) ; il faut admettre que l'*a* de gr. λάθω serait du type « populaire ».

**luctor**, -āris, -ātus sum, -āri (et *luctō*, -ās chez les archaïques) : lutter. Sens propre et figuré. Appartient d'abord à la langue de la gymnastique ; cf. Plt. Bach. 428, *ibi cursu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila/saliendo sese exercebant*. — *Lucta*, qui n'apparaît qu'à basse époque (Aus.), est formé sur *luctor*, comme *pugna* sur *pugnō*. Les substantifs de *luctor* sont *luctatiō* (classeique), *luctātus*, *luctātēmēn* (d'après certaines), *luctātēmentum* (tardif), *luctātōrium* : « palaestra » (Gloss.). Les langues romanes ont conservé *luctare* et *lucta* (panromans), M. L. 5148, 5147. Sur *luctantes* « étaient », *quod erecti inuicem se teneant more luctantium*, v. Isid. 19, 19, 6.

Autres dérivés et composés : *luctatōr*; *alluctor* : lutter contre (Apul.); *colluctor* : lutter avec ou contre ; *collectatiō*; *éluctor* : lutter pour se dégager, se dégager ; d'où *eluctābilis* (Sén.) et *ineluctābilis* (déjà dans Vg. = ἀκαταπέγνης); *il*, *ob*, *re-luctor*, tous d'époque impériale. Celtique : irl. *luchtair* « lanista ».

Sans doute fréquentatif ; sur la racine on ne peut proposer que des hypothèses peu consistantes. Souvent rapproché de λυγέω « infléchir, assouplir les membres » ; c'aurait été d'abord un terme du gymnas.

**lūculbrō, lūculentus, -a, -um** : v. *lux*, *lūceō*, 70.

*lucumō*, -ānis m. : chef suprême de chacune des douze confédérations étrusques. Désignation étrusque, qui a été prise par les Romains pour un nom propre ; cf. T.-L. 1, 34, 1 sqq. Cf. *Tellūmō*?

**lacuna** : v. *lacuna*.

*lūcins*, -tis m. : *-tem genus operis pistorii*, P. F. 106, 27 ; cf. Non. 131, 19, qui cite deux exemples de Varro et un exemple de diminutif *lucuentulus* dans Afranius (forme sans doute corrompue, cf. le Nonius de Lindsay, I. 1, qui semble devoir être corrigée, avec les gloses en *lūcunculus*, τηγανίτης, qui rappelle *sangunculus* ; cf. Thes. Gloss. emend., s. u.); *luculentāster* (Titin.), avec influence de *lūculentus*. La finale rappelle celle de mots étrusques ou passés en latin par un intermédiaire étrusque : *Arrūns*, *Ac[cherūns]*, -tis. Ancien terme du rituel ?

**lūcēus** (ancien *loucos*, dans CIL 1<sup>2</sup> 366), -i m. : bois ; spécialisé dans la langue religieuse, avec le sens de « bois sacré » ; cf. Serv., in Ae. 1, 310, *lucus est arborum multitudine cum religione, nemus uero composita multitudine arborum, silua, diffusa et inculta*. Terme noble

(comme *nemus*). Peu représenté dans les langues romaines. M. L. 5152.

Dérivés : *lūcāris* : relatif au bois sacré ; *l. pecūnia, Lūcāria festa* ; subst. n. *lūcar* : *appellatur aes quod ex lucis capturā*. Dialectalement, *lūcar* désigne aussi le bois sacré ; cf. inscription archaïque de Lucrézie, CIL 1<sup>2</sup> 401, *in hōc lucō* (cf. osq. *casnar*, en face de *cānus*, et *Caesar*, en face de *Caesō*). Les langues romanes supposent aussi \**lūcarinus* « taillé », M. L. 5135 ; *lūculus* (Suét.).

De *lūcus* a dû exister aussi un dénominatif \**lūcō*, -ās (à moins que \**lūcō* ne soit un intensif-duratif en -ās, du type *dūcō*, -ās, dont *lūcūs* serait le substantif verbal?) qui figure dans les composés *collucāre*, *interlūcāre*, *sublūcāre*, termes techniques de la langue des forestiers, dont le sens est « tailler les arbres, éclaircir (un bois) ». L'étymologie est indiquée par les textes : *conlucare dicebant cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini*, P. F. 33, 21 ; *sublucare arbores est ramos earum suppūtare, et ueluti subtus lucem mittere* ; *conlucare autem, succisis arboribus lucum (locum, Lindsay) implere luce*, Fest. 474, 28 ; cf. l'emploi de *interlūcāre* dans Pline 17, 94. — Enfin, il est possible que l'épithète de Junon, *Lūcīna*, doive se rattacher à *lūcūs* (cf. *uīcīnus/uīcīus*), mais les Latins n'établissaient aucun rapport entre les deux mots et dérivait *Lūcīna* de *lūx*, *lūceō* ; cf. Varr., L. L. 5, 69. Voir Leumann-Hoffmann, *Lat. Gr.* 5, p. 224.

Le mot italien \**loukas* (osq. lūvkei « in lūcō ») signifiait évidemment « clairière » ; on en a le correspondant exact dans v. angl. *lēah* « prairie », v. h. a. *lōh* « clairière avec des arbustes » ; lit. *lāukas* « champ », « espace libre », par opposition à la « maison » avec son enclos), skr. *lokāh* « espace libre » et *ulokāh*, sans doute simplification du composé \**uru-lokāh* « large espace ». Ce mot indo-européen désignait l'espace libre et clair, par opposition à ce qui est boisé — le bois, le couvert, étant le grand obstacle à l'activité de l'homme. Cf. le groupe de *lūx*.

**lūdō**, -is, -ī, -sum, -ere : jouer. Usité de tout temps. A peine représenté en roman. M. L. 5153 a.

**lūdūs**, -I m. : jeu.

L'ū représente une ancienne diptongue *oi*, attestée par les formes épigraphiques *loidōs*, *loedōs*, CIL 1<sup>2</sup> 364, 675, 677, 678. *Lūdūs* désigne surtout le jeu en actes, par opposition à *iocūs* « le jeu en paroles, la plaisanterie », et le pluriel, *lūdū*, sert à dénommer « les jeux » de caractère officiel ou religieux, notamment les jeux donnés en l'honneur des morts, d'origine étrusque ; cf. Tite-Live 7, 2. Toutefois, la distinction entre *iocūs* et *lūdūs* s'est peu à peu effacée ; ainsi, dans Hor., S. 1, 1, 27, *amoto quaeramus seria ludo*. Quand elle fut abolie, il n'y avait plus de raison pour que les deux mots se maintinssent, et c'est *iocūs*, *iocāre* qui a subsisté dans les langues romanes ; la disparition de *lūdūs* a dû coïncider avec celle des jeux publics qu'il désignait.

*Lūdūs*, sans doute par une litote ou une antiphrase comparable à celle du gr. σχολή, a désigné « l'école » ; de là *lūdī magister* « le maître d'école ». Dans *lūdū*, sur le sens de « jouer » s'est greffé celui de « imiter par jeu », *ciuem bonum ludit*, Cael. ap. Cic., Fa. 8, 9, 1, d'où « se

jouer de, se faire un jeu de », sens qui s'est développé dans *lūdibrium* : moquerie, dérision et objet de moquerie (formé sans doute sur *opprobrium*, avec lequel il forme un couple sémantique) ; *lūdificō*, *lūdificō*, -ās ; *lūdificor* : se jouer de, et ses dérivés.

Dérivés : *lūdīus* et *lūdīo* m. ; *lūdīa* f. « joueur (joueuse) » professionnel qui figurait dans les jeux publics ; cf. T.-L. 7, 2, 4, qui les fait venir d'Etrurie, peut-être par confusion avec *Lydus* et parce que beaucoup de termes relatifs aux jeux sont étrusques (cf. *persōna, lanīta, histīrō, sublūbō*, etc.), v. Muller ap. Nehrung, Gl. 14, 256 ; *lūdicer*, -era, -crum « qui a rapport au jeu », substantivé dans *lūdīcum*; *lūdīmentum* : πατρίνον; *lūdītor* : δασταζώ (Gloss. Philox.) ; *lūdōr*, -ōris (Schol. Iuv. 6, 105) ; *lūdārius* (Gl.) ; *lūdārius* (Scr. Hist. Aug.). De *lūsum* : *lūsor*, -ōris m. ; *lūsū*; *lūsōrius*, *lūsūtō*, -ās (cf. \**lūsicāre*, M. L. 5182).

Composés : *allūdō* : effleurer comme en jouant, badiner, plaïsante ; toucher à un plaïsantant, faire allusion ; *collūdō* : jouer ensemble, être de jeu. A dû se dire de deux gladiateurs qui s'entendaient avant de combattre, etc., et s'est spécialisé ainsi dans la langue du droit au sens de « user de collusion, être de connivence » ; d'où *collūsīo*, *collūdīum* (rare et tardif), *collūsor*; *dēlūdō* : se jouer de, tromper, quelquefois synonyme du suivant ; *dīlūdīum* : repos des gladiateurs entre les jeux, répit (Hor.) ; *elūdō* : -ere propre gladiatoriū est cum uicerint, et eludere est finem ludo imponere, Don., Eun. 55. Autres sens : « enlever en jouant ; parer un coup, esquiver, éluder ; se moquer, se jouer de » ; *illūdō* : *lūnālōw*, se jouer (de), railler, outrager, léser ; *illūsīo*, qui dans la langue de la rhétorique correspond à gr. ερωτεῖα, χλευασμός ; *oblūdō* : jouer contre, se jouer de (Plt., Tru. 106? ; Prud.) ; *praelūdō* (époque impériale) : précluder ; *praelūsīo* (Plin.) ; *prōlūdō* : s'essayer à, précluder ; *prōlūdīum*; *relūdō* : renvoyer la balle, riposter (rare, époque impériale).

Cf. aussi *allūdīo*, -ās, *oblūdīo* (Plt.), *illūdīo* (Gell.).

Il n'y a guère de termes indo-européens connus pour cette notion ; et il peut s'agir d'un terme emprunté avec l'institution, sans doute religieuse, qu'il désignait ; Porigine étrusque est des plus probables. Toutefois, le volontarisme radical o du présent \**loidō* peut indiquer un ancien présent athénien dont le grec aurait un autre dérivé : λῆσαι « πατέσαι », λῆσσοι « πατέσσοι » (Hes.) ; cf. peut-être λῆνδεσθαι. άπιλλάθειαι ; λῆδορος « injurieux ». Racine commune au grec et à l'étrusque ?

**lūēs** (*luis* tardif), -is f. : proprement « dissolution, pourriture », sens voisin de *tābēs* : *lues tabida*, dit Vg., Ac. 3, 139. Rapproché avec raison de λῆσαι par les Latins : P. F. 107, 6, *lues est diluēns usque ad nihil, tractum a Graeco λῆσαι*. Figure dans le *Carmen fratr. Aru.*, joint à *rūes*, de *ruō*, où il désigne une maladie des céréales qui « fait couler » le grain. Terme technique, conservé par la poésie. Peut-être faut-il voir dans *lues* que cite Varr., L. L. 8, 56, dans l'expression *Saturni lues*, un doublet de *lues* ; mais le sens en est obscur ; cf. Goetz-Schoell, *Racine commune au grec et à l'étrusque ?*

Dérivé : *luēcula* (Gl., cf. *labēcula*). Conservé en logoudorien. M. L. 5156.†

V. *luō* et *soluō*. Sans rapport avec un verbe \**luō*

« souiller » auquel on rattache *lustrum* « bauge », *polluō*, *lutum* « boue », gr. λύμα.

**lūgeō**, -ēs, -xi, -etum, -ere (formes tardives *lūgiō*, comme *dotiō*, et *lūgō*, Inscr.) : être en deuil, porter le deuil. *Quid luget abstine debet a coniuiis, ornamenti, et alba ueste*, Paul. Sent. 1, 21, 14 ; *annum feminis ad lugendum constituere maiores*, Sén., Ep. 63, 13 ; cf. ad Helu. Cons. 16. Puis, d'une manière plus générale, « pleurer quelqu'un » et « pleurer sur ». Ancien (Enn.), usuel ; non roman.

Dérivés et composés : *lūgubris* (*lūgūbris*, Lucr. 4, 548) : de deuil, d'ou *lūgubria* « vêtements de deuil » (sans doute dérivé d'un thème en -s, cf. *fūnebris*) ; *lūctus*, -ūs m. : deuil, M. L. 5149 ; *ēlūgeō* « ualde lūgeō » ; *prōlūgeō* : -ere dicuntur qui soliti diuitiū lūgent, P. F. 253, 11 ; *lūctifer*, *fūcis*, *fūcābilis*, *-sonus*, *-uagus*, tous poétiques. A basse époque, *lūgium* (d'après *gaudium* ; cf. *dotium*).

Comme gr. λυγρός, λεγαλέος « triste, digne de pitie », appartient sans doute à une racine signifiant « briser » ; ces mots font allusion aux violentes manifestations rituelles de deuil. Cf. skr. *rujāti*, lit. *laužiu* « je brise » et *laužu* « je me brise », v. h. a. *liohhan* « arracher », irl. *lucht* « partie, portion ». V. *lucus*.

\***luma** (ū), -ae f. : *genus herbaru uel potius spinæ*, P. F. 107, 22 ; *botānō* δούρασσα δύνοσμα, ήν τις ποταμογετονα καλούσιν, οὐλοὶ καλαμίνθην, CGL II 125, 5 ; cf. Varr., L. L. 5, 137, *LUMARIAE sunt quibus secant LUMECTA*, i. e. *cum in agris serpenti spinæ; quas quod ab terra agricolae soluunt, i. e. luunt, lumecta* (?). Non attesté en dehors de ces passages. *Lumecta* semble une corruption de *dumecta*, P. F. 59, 6, qui doit être lui-même analogique de *salictia*. V. André, *Lex.*, s. u.

\***luma** : *sagum quadrum*, CGL Scal. V 602, 70 ; Isid., Or. 19, 23, 3. Cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Forme peu sûre ; peut-être faut-il lire *linna*. V. Sofer, p. 75.

**lumbreus**, -ī m. (et, tardifs, *lumbricis*, -ca, *lumbriz*) : ver intestinal, ou ver de terre. Attesté depuis Plt. et Cat. M. L. 5158 et 5157, \**lumbricula*.

Dérivé : *lumbricosus* (Diosc.).

Cf. gall. *lyngyr* « vers intestinaux » ? La forme initiale du mot latin serait \**longūhr-*. Ce rapprochement, contesté, est sans valeur.

**lumbus**, -ī; **lumbī**, -ōrum (ū ; le singulier est rare) m. : 1<sup>o</sup> *rein(s)*, râble (en tant que bas du dos), par extension organes sexuels (de l'homme), *in lumbis patris esse* ; 2<sup>o</sup> souche de la vigne. Attesté depuis Plt. M. L. 5160 ; les formes des dialectes suditaliques remontent à un type osque \**lunju*, non attesté.

Dérivés et composés : *lumbulus*, M. L. 5159, v. h. a. *lumbal* « Lummel » ; *lumbellus* (surtout termes de cuisine, cf. *cerebellum*) ; *lumbāgō* « uitium et debilitas lumborum », P. F. 107, 23 ; *lumbāre* : ceinture, ceinturon (n. d'un adj. *lumbāris*) ; *lumbōnēs*, *cingula circa lumbos* (Gloss.) ; *lumbātōrium*, *coxa* (ibid.) ; *lumbifragium* (Plt.) ; *dēlumbis* et *ēlumbis*, -e (-bus) : sans forces, éreinté, cf. *dēpūgis* ; *dēlumbō*, -ās ; *praelumbō*. Cf. v. isl. *lend*, v. h. a. *lentī* et, avec un autre vocabulaire, pol. *ledz'wie* (même sens) ; v. sl. *ledetje* « lumbī », d'où « φυχή » (sens dérivé).

\*lumemulia : *luma molita?* (Acta f. Arual.). Non expliquée.

lūmen, lūna : v. *lūx*, *lūceō*, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

lumpa : v. *lympha*.

lunchus, -ī m. : lance. (Tert.). Emprunt tardif au gr. λέγχος. Cf. *lancea*.

lūnter, puis linter, -tris m. (féminin dans César) : 1<sup>e</sup> barbe à faible tirant d'eau, faite d'un tronc d'arbre creusé ; 2<sup>e</sup> auge à raisin. Ancien (Liv. Andr., Cat.), classique. La forme *lunter*, qui semble la plus ancienne (cf. Bücheler, *Kl. Schrift*, I 50), est aussi celle qui est demeurée en roman. M. L. 5071.

Dérivés : *luntriculus* (*lin-*) ; *lintrārius* « batelier ».

Pas d'étymologie claire. Le rapprochement de nory. *lūd* « tronc d'arbre creusé » se heurte à des difficultés phonétiques.

luō, -is : v. *lauō*.

luō, -is, lūl (Varr., puis *lui*, *luitūrus*, Claud.), -ere : payer, s'acquitter de ; expier. Terme de droit dont le sens propre est « dégager » et qui s'oppose à *obligare* ; cf. Dig. 35, 1, 78, 6, *luere fundum a testatore obligatum*, et l'expression *luere poenam, poenās*. On trouve dans Festus 64, 26 ; 352, 4, les composés *dēluere* (*diluere?*)... a Graeco διλεύειν, et *reluere*, *glosé resoluere, repigne-rāre*, et *luella* (*lire luēla?*) « expiation » dans Lucrèce.

Luō, bien qu'ancre (Cat.) et classique, est d'un emploi plus rare et a été remplacé par son composé *soluō*, qui indique le procès parvenu à son terme (v. ce mot). Conservé en sarde et en aragonais. M. L. 5155.

Cf. got. *luna* « λότρων » et gr. λότρων « rançon », à côté de gr. λόω « je délie, je dissois, j'affranchis », et *luēs*. — Avec forme désidérative, cf. got. *fra-luusan* « perdre », *fra-lusnan* « périr », v. h. a. *lös* « libre, dégagé ». Cf. *luxus*.

*lupa*, -ae f. : louve, prostituée. Déjà dans Plaute. Pour les Latins, l'identité de *lupa* « louve » et « prostituée » est certaine ; Messaline, dans ses débauches, prend le surnom grec de *Lycisca* « la (Chienne-)Louve », cf. Juv. 6, 123, comme Lucien appelle une courtisane Λυκάλη, Dial. Mer. 12, 1 ; cf. l'emploi figuré de *canis*. *Lyciscus* se trouve dans Hor., Epod. 11, 24, comme nom propre, et nom commun dans Ven. Fort., Isid. ; *Lycisca* est un nom de chienne dans Vg., B. 3, 18.

Dérivés : *lupor*, -āris ; Non. 133, 11, *lupari* est *scortari uel prostitui*. Atta Aquis Caldīs (3) : *cum meretricie / nostro ornato per vias lupantur*; *lupānus* (Commod., -ae feminae) et *lupāna* subst. (Cypr.) ; *lupānaris* (Apul.), d'où *lupānar* n. (formé comme *Bacchānal*, cf. M. Niedermann, KZ 45, 349) ; *lupānarium* (Dig.) ; *lupula* (Apul.) ; *lupatria*, Pétr. 37, sans doute formé avec le suffixe grec des synonymes πονεύτρα, ἐπαπλότρα ; v. E. Thomas, *St. z. lat. u. gr. Sprachgesch.*, 89 sqq. ; Ort Mayer, Wien. St. 28 (1908), 169 ; Perrochat, *Festin de Trimalcion*, ad 1.

Il est à noter que l'emploi de *lupa* « prostituée » est attesté avant celui de *lupa* « louve ». Dans ce dernier sens, les Latins disaient, à l'origine, *lupus fēmina*. Mais, la lubricité ayant été attribuée à la louve (et non au loup ; l'emploi de λόκος pour désigner des débauchés,

Anthol. 12, 250, peut être un reflet du sens de *lupos*, il a été créé un féminin spécial pour le mot considéré sous cet aspect. *Lupus fēmina* ne pouvait s'employer dans ce sens.

*Lupercus*, -ī m. ; *Luperca*, -ae f. ; souvent au pluriel *Lupereī*, -ōrum : proprement « le dieu (ou l'homme) Loup », « la déesse Louve » (qui allaita Rémus et Romulus dans la grotte dite *Lupercal* ; cf. Arn. 4, 3, d'après Varr.) ; le pluriel désigne le collège des prêtres chargés de célébrer le culte du dieu, dans les *Lupercalia*, et qui, pour s'assimiler à lui, couvraient leur nudité d'une peau, d'abord de loup, puis de bouc (cf. Justin 43, 1, 7 ; et Frazer, dans son édition des *Fastes* d'Ovide II 267).

*Lupercus* correspond au Ζεὺς Λυκαῖος des Arcadiens et se range parmi les dieux thériomorphes. Étymologie contestée : les uns en font un composé de *lupus* et *arcēo* comme gr. λυκοῦρης ; d'autres un juxtaposé de *lupus* et *hircus* (cf. Carcopino, Bull. Ass. G. Budé, 6, p. 17), mais l'e intérieur fait difficulté ; d'autres, un dérivé comparable à *Māmercus* (de *Māmers*, *Mars*), mais *Māmercus* est issu de \*Māmericus ; d'autres, enfin — et c'est le plus vraisemblable — voient dans *lupercus* une formation comparable à celle de *nouera* ; v. Frazer, o. c., t. II, p. 337 sqq., et Böhmer, éd. des *Fastes*, t. II, p. 100. La présence de « prêtres-loups » en louwi est en faveur de cette dernière explication.

*lupīnus*, -ī m. (*lupīnum*) : lupin. De *lupus* « l'herbe aux loups » (Wolfsbohne). M. L. 5170 ; v. h. a. *luppina*. Cf. M. L. 5171, \**lupulus* ; 5172, *lūpūrtica* « houloun ».

Dérivés : *lupillus* ; *lupīnārius* ; *lupīnāceus* ; hybride *lupīnipōlūs* (Inscr.).

*lupīō*, -is : crier (du milan), Suét. Onomatopée.

*lupus*, -ī m. (et f. dans *lupus fēmina*) ; *lupa*, -ae f. : 1<sup>e</sup> loup, louve ; 2<sup>e</sup> loup, poisson vorace ; cf. *lupellus* ; *spatangītus* (= σπαταγήτης et σπατάγγιος), Gloss. Le loup ayant une forte mâchoire, *lupus*, *lupātūs* ont désigné des objets en forme de dents de loup, grappin, scie, et spécialement un mors très dur : *lupus*, *frēnum lupātūm*, *lupāti* (sc. frēni). Ancien, usuel ; joue un grand rôle dans les croyances et les proverbes populaires. Panroman. M. L. 5163 ; B. W. s. u.

Dérivés : *lupa* (v. ce mot) ; *lupīnus* « de loup » (id.) (-a ūua = *strychnos*, sorte de morelle à fruits noirs) ; *lupātūs* : louvier, louvetier, M. L. 5168 ; *lupāria herba, unde lupi moriuntur* (= λυκοχτόνων), Gloss. ; *lupīcīnus* (conservé seulement comme nom propre, cf. M. L. 5169) ; *lupīcīda*, *fellenis* (nom d'une plante : *cauda lupi?*, gl. *parietāria* ; cf. Thes. Gloss. emend. s. u.) ; \**allupātūs*, M. L. 373. Cf. aussi *Lupercus*.

Cf. skr. वृक्ष, av. वृह्रक्, v. sl. वृक्षु, lit. वृक्षाः, etc. « loup » ; la forme germanique, got. *wulfs*, etc., offre un traitement de i-e. \**kʷ* qu'on attribue à une assimilation au *w* initial. Le gr. λόκος réfuté non \**wlkʷ*, mais une forme indo-européenne du type \**wlkʷ*- sur laquelle repose aussi lat. *lupus*. Le p latin représente le labio-vélaire indo-européenne, la forme venant sans doute de parler osco-ombriens. Comme *bōs*, ce serait un de ces mots sabins qui se sont introduits dans la langue de Rome. A Paris, on sait que la forme *loup* n'est pas non plus phonétique (c'est *leu* qu'on attend,

comme dans *Saint-Leu*). La forme de féminin en -a, *lupa*, est récente ; la sanskrit a वृक्षी. Toutefois, comme le nom sammète du loup est *hirpus*, il n'est pas exclu que *lupus* soit issu, comme l'enseignent MM. Benveniste et Pisani, du croisement de deux formes \**wlkʷ*- ; \**lukʷ*- ; वृक्ष, gr. λόκος et de \**wlp*-, lat. *ulopēs*, germ. *wulfs*, les deux animaux ayant des traits communs qui tendaient à les réunir. Cf. Bonfante, Lat. *Vlpius* et le nom ancien du loup, *Latomus* 3, 79 sqq.

*lūra*, -ae f. : os cullei uel etiam utris, P. F. 107, 26 ; désigne aussi une outre de peau (Aus., Perioch. Od. 10). Technique, populaire. M. L. 5174 (avec ū).

*lūrcō*, -ās et *lūrcor*, -āris : manger voracement, bâfrer. De là : *lūrcō*, -ōnis : es capacis gulæ homines et bororum suorum consumptores, P. F. 107, 26 ; *lūrcābundus* (Caton) ; *collurcinātiō* (Apul.). Mot populaire évité par la langue classique. *Lūrcō* semble supposer un adjectif \**lūrcus* de même formation que *spurcus*, *manus*, *broccus*, etc. ; le substantif *lūrcō* sert de surnom, d'où *Lūrcō*, *Lūrcōtānus*, M. L. 9691.

Cf. peut-être m. h. a. *sluc* « gosier », *sturken* « avaler ».

Le rattachement à *lūra* proposé par Festus est en l'air.

*lūrōr*, -ōris m. : teint blême ou jaunâtre.

Dérivés : *lūridus* : *luridi supra modum pallidi*, P. F. 108, 3 ; *lūridātus* (Tert.).

*Lūrōr*, *lūridus* se disent de la bile ; *lūridus* est glosé λεπρός et aussi χρός, χροτελός ; *maculæ lūridae* sont les taches de jaunisse. Il n'y a pas de verbe \**lūrēō* ; mais Varro a employé *lūrēscō*, cf. Non. 101, 31. *Lūrōr* n'est pas attesté avant Lucrèce et se retrouve après lui dans Apulée et Claudien ; mais *lūridus* est dans Plt., Cap. 595. Les langues romanes ont conservé *lūridus*, M. L. 5176, dans des sens, du reste, tout à fait divergents (v. B. W. *lourd*), et *lūridātus*, M. L. 5175. Aucun rapprochement sûr. Cf. *lūrōr*, *lūridus*.

*lūscinia*, -ae f. (*lūscinius* m. à l'époque impériale ; *lūscinus*, *lūscina*, *rosclinia*, Gloss.) : rossignol, oiseau dont le chant est proverbial.

Dérivé : *lūsciniola* (déjà dans Plt., et \**lūsciniolus* supposé par les formes romaines), même sens. Forme affective qui a subsisté dans les langues romanes. M. L. 5179, 5180. V. B. W. sous *rossignol*.

Dérivé de *lūscus*, avec influence des composés en -cen-, -cīnus (tibicen, -cīna, etc.), et ainsi nommé parce que le rossignol chante dans l'obscurité de la nuit ? Cf. le jeu de mots de Commodé (Lampride 10) : *monopodios et lūscinus eos quibus aut singulos tulisset oculos, aut singulos pedes fregisset appellabat*.

On ne peut faire sur l'étymologie que des hypothèses arbitraires.

*lūscus*, -a, -um : borgne. C'est le seul sens attesté de l'adjectif, mais les dérivés signifient aussi « qui a la vue courte » et « qui voit mal le soir » ; cf. Non. 135, 9, *lūscios qui ad lucernam non uident et μύωπες uocantur a Graecis*. Varro *Disciplinarum lib. VIII* « uesperi non uide, quos appellant lūscios », idem *Andabatis* (29) « edepol idem caecus, non lūscios est » ; et P. F. 107, 24, *lūscio* (lire -tia?) : *uitium oculorum, quod clarius uesperi quam meridie cernit* ; d'où *lūscītōs*. Le sens

de *lūscus* « *cae*ciilia, ἀστίς », CGL III 433, 9, est sans autre exemple.

Autres dérivés : *lūscīnūs*, Plin. 11, 150 : qui altero lumine orbi nascentur, *Cocliæ uocabantur* ; qui paruis utrisque, *Ocellæ* ; *Lūscini iniuriae cognomen habuere*, et *lūscītōs*, -ās « ἔκτοφλῶ » (Dig.), d'où *lūscītōs*.

*Lūscus, lūscītōs* sont déjà dans Plaute. Festus, 176, 15, a aussi des formes avec *n* initial, peut-être influencées par un rapprochement avec *noz* : *nuscītōs* *Ateius Philologus* ait *appellari solitum qui proper uitium oculorum parum uidetur*. At *Opilius Aurelius nuscītōnes esse caecitudines nocturnas* ; *Aelius Stilo*, qui plus uidet uesperi quam meridie, nec cognosceret nisi quod usque ad oculos admouisset.

Les langues romanes ont partiellement conservé *lūscus* moins avec le sens de « borgne » (v. esp. *lusco*, v. prov. *losc*) qu'avec celui de « à la vue faible, myope », ou de « louche » ; cf. M. L. 5181 et 1128, \**bilūscus* ; B. W. sous *louche* I ; l'emprunt irl. *losc* signifie « louche », et « aveugle ».

Mot populaire, d'origine inconnue. Pour le suffixe, cf. *caecus*.

\**lūssus*, -ī (?) : frère du mari (Gl.). Roensch, Fleck. Jahr. CXVII 798, rapproche *glos* ?

*lūstrāgō*, -īnis f. : verveine (Ps.-Ap.). Ainsi appelée parce que c'était une plante lustrale (cf. *lūstrum*). L'autre nom latin est *uerbēnāca*, le nom grec ιεροβοτάνη.

*lūstrum*, -ī (avec ū) n. : bauge et « endroit mal famé, bouge ». *Lustra significat lacunas lutosas, quae sunt in siluis aprorum cubilia. Qua similitudine hi, qui in locis abditis et sordidis uentri et desidiae operam dant, dicuntur in lūstris uitam agere. Et cum eiusdem uocabuli prima syllaba producitur, significat nunc tempus quinquennale, nunc populi lūstrationem*, P. F. 107, 2. Ancien, classique. De là : *lūstror*, -āris (archaïque) : se vautrer (sens physique et moral), M. L. 5183 ; *lūstrō*, -ōnis (Naevius) ; *lūstrāmentum* : Dig. 48, 8, si quis lūstrāmenti causa dederit cantharides ; *lūstrīuagis* (Anth.). Sans doute de \**lut-trom* ou de \**lu-strom*, comme *monstrum*? Cf. *lūtum*.

*lūstrum* : v. plus loin sous *lūc-/lūc-*. M. L. 5184.

*lūstrum*, -ī (avec ū, cf. P. F. 107, 2, cité sous s. u. *lūstrum*) n. : sacrifice expiatoire ; cérémonie purificatrice ; en particulier, purification accomplie par les censeurs tous les cinq ans. Vieux terme rituel ; cf. T.-L. 1, 44, *censu perfecta edictū et omnes ciues Romani in campo prima luce adcesserit. Ibi exercitū omnem suocaturilibus lūstrauit, idque conditum lūstrum appellauit*. Par extension, *lūstrum* a désigné une période de cinq ans ou « lustre ». Comme la cérémonie de purification s'accompagnait d'une revue de l'armée (d'abord sans doute une procession circulaire, cf. *circumēō*, *circumferō*), *lūstrō* (*lūstror*, Liv. Andr. ap. Non. 335, 30) a le double sens de « purifier » et « passer en revue »), puis simplement de « parcourir », « parcourir des yeux », d'où *dē-p*-*lūstrō* (classique).

Dérivés et composés : *lūstrālis* (-bilis, glosse πεπλεπτός) ; *lūstrātō*, -tor ; *lūstrāmen*, -mentum ; *lūstrīcūs* : *lūstrīci dies infantū appellantur*, *puelarū octauūs*, *puerorū nonus*, *quia his lūstrantur atque eis*

*nomina imponuntur*, P. F. 107, 28 ; *lūstrificus* (Val. Flacc.) ; *collūstrum* : confrérie qui présidait à la purification des champs (CIL V 5005), cf. *collēgium* ; *armi-, tubi-lūstrum*. Il semble que *illūstris*, *illūstrō* doivent se rattacher à *lūz*.

Comme on ignore la cause, le but et les rites du *lūstrum*, il est difficile de donner une étymologie du mot. Deubner, Arch. f. Religionswiss. 16, 127-136, traduit *lustrum condere* par « dei Unrat verbergen », Hartmann, Gl. 4, 164, rapproche *luo* « délier », λύω, λυμάνω et compare II. A. 314, etc. θά λύματα έθάλλον. — D'après Servius, Ae. 6, 229, *lustratio a circumlatione dicta est uel taedae uel sulfuris*, ce qui pourrait suggérer une parenté avec *lūx*, *luceō*, etc. (cf. Otto, Rh. M. 1916, 17, 40) ; mais le sens de *lustrō* « éclairer » peut être secondaire et provenir d'expressions comme *lustrare flammis* (Vg., Ae. 4, 607) ; *l. lūmine* (Lucr. 5, 693, 1437) ; un croisement de sens et une influence de *lūx*, *luceō* ont pu et ont dû se produire, et, dans un composé comme *collūstrō*, le doute sur l'origine est possible. On peut songer à un rapprochement avec *lauō*, \**lou-s-tro-m*, mais la présence de *l's* devant le suffixe fait difficulté. Cf. toutefois, *mōnstrum* !

**Iutor** : v. *lauō*.

*lutra*, -ae f. : loustre (Varr., Plin.), M. L. 5187. Certaines formes romaines supposent aussi \**lutria*, \**enītria* (du gr. ἐνδρίς) et \**ontra* ; cf. M. L. s. u., et Corominas, Vox Rom., XII, 1954, p. 371.

Cf. skr. *udrāh*, av. *udra-*, gr. ἐν-υδρίς, v. isl. *otr*, v. h. a. *ottar* « loustre ». Le *t* est comme dans *uter* « outre », qui a été rapproché du groupe de gr. υδρ, mais sans qu'on voie comment. Quant à *l*, cf. le fait que l'arménien a *leard* « foie », en regard de skr. *yákt*, et *luc* « joug », en face de skr. *yugám*. Tout ceci hypothétique. On a envisagé une contamination de \**udrā* « loustre » et de *lutum* « boue », à cause de l'habitat de l'animal.

*lūtum*, -i n. (*lutus m.*, Claud. Quadrig. ap. Non. 212, 7) : boue ; argile de potier. S'emploie aussi au sens moral, avec valeur injurieuse. Ancien (Plit.), classique. M. L. 5189.

Dérivés : *luto*, -ās : construire en boue ou en terre pétrie, salir de boue, M. L. 5185 ; *luteus* : fait de boue, ou couleur de boue, M. L. 9694 ; *lutēns* : qui vit dans la boue ; *lutiāris*, même sens (Plin.) ; *lutiāsus* : boueux, M. L. 5186 ; *lutulentus*, M. L. 5188, d'où *lutiumentassit* : *lutiumentum fecerit*, CGL Plac. V 30, 19 ; *collutiument* (Plit.) ; *lutiamentum* : aire de terre pétrie (Cat.) ; *lutiēscō*, -is ; *lutiānae* : πηλόματα (Char.). Cf. aussi *lustrum* et *polluō*.

Cf. irl. *loth* « boue » (gén. sing. *loithe*), hom. λύθρον « souillure, sang souillé de poussière » (et gr. λύμη « souillure, dommage »).

*lūtum*, -i n. : gaudie, plante qui sert à teindre en jaune ; d'où « couleur jaune » (Vg., Plin.).

Dérivés : *luteus*, *luteolus* : de couleur jaune ; *sublūteus*.

Sans étymologie claire.

\**lūc-*/lūc-. La racine signifiant « être lumineux, éclairer » a fourni au latin une famille nombreuse :

1° un nom racine de genre animé *lūx*, *lūcis* f. : lu-

mière » (considérée comme une activité, une force agissante et divinisée), et spécialement « lumière du jour, de là des expressions comme *ante lūcem*, *sub lūcem* (d'où avec l'ancienne forme de locatif en -i et le genre masculin sans doute sous l'influence de *dīes*, *lūci clārō*. *Lūx* Mil. 35, 28, *centesima lux est ab interiū P. Clodii*. *Lūx* est un terme plus général que *lūmen*, et leurs emplois ne se recouvrent pas ; cf. *lūmen*. Usité de tout temps. M. L. 5190. *A lūx on peut rattacher Lūcius (Lou., osq. Lūvkis), Lūcia (M. L. 5138) « primā lūce nātūs » (opposé à *Crepuscus*), cf. Varr., L. L. 1, 5 (v., toutefois, *lūcius* « brochet ») et *lūceus* cité par Serv., Ae. 6, 725 (si, toutefois, il ne faut pas lire *lūcens*) ; *lūceus est quod aliundū illuminatur, lūcibile quod per se patet* (Gloss.) ; d'où *antelūciō*, adverbe (Apul.) ; *Lūcānus* « matinal » (usité comme nom propre, M. L. 5133) et *antelūcānus*, *sublūcānus* (Plin.) (cf. *antemeridiānus*) ; *Lūcīna*, *Lūcīna* épithète de Junon, peut-être originarialement dérivée, comme on l'a vu, de *lūcus*, mais rattachée par les Latins à *lūx* et expliquée par eux comme signifiant « qui des accouchements. Sur *Lūcīna* ont été refaits à basse époque *lūcīnus* (*lūcīna hora*, Prud., adu. Symm. 2, 222, *lūcīnōs*).*

*Lūx* figure comme premier terme de composé dans : *lūcīfer* (= φωτόφρος), substantivé dans *Lūcīfer* « l'étoile du matin », M. L. 5141 ; *lūcīficus* et *lūcīfōs* = φωτός, d'où *elūcīfōc* « priver de lumière » (Labérius) ; *lūcīflūs* ; *lūcīfūgus* (-*fuga*, -*fugāz*) ; *lūcīparēns*, *lūcīpetā*, *lūcīsator*, tous rares et poétiques.

Cf., enfin, *lūcīnūm* : *stuppa lucernae*, CGL V 464, 2, déformation de *lychinium* (λυχίνιον) sous l'influence de *lūx*. Une autre forme de glossaire *lūcīnūm* « cicindèle » est ambiguë, la quantité de la voyelle initiale étant inconnue. Certains dialectes italiens supposent une forme \**lūcīnare*, dont l'*ū* doit sans doute son origine à l'influence de *lūcīnus*, q. u. M. L. 5142.

2° un verbe marquant l'état : *lūcēō*, -ēs, -xi, *lūcēre* : être lumineux, luire, briller. Usité de tout temps. Panroman, sous la forme *lūcēre* ou \**lūcītre* ; cf. M. L. 5136, *Einf.* 3, p. 192.

Dérivés : *lūcīdūs* : lumineux, brillant, M. L. 5140 (conservé dans les langues hispaniques), et *lūcīdārē*, M. L. 5139 ; *lūcībilis* (v. plus haut) ; *lūcēscō*, -is : commencer à briller. Le substantif *lūcor* apparaît très tardivement (traduction latine d'Oribase) et est passé dans les langues romanes : fr. *lueur*, etc. ; cf. M. L. 5144 ; B. W. s. u.

Il a dû aussi exister un adjectif \**lūcētūs* dont dérivent *Lūcētūs* (ancien *Leucētios*, *Lūcētā*, épithètes de Jupiter et de Junon ; cf. P. F. 102, 4, *Lucētium Iouem appellabat quod eum lūcis esse causam credebat* (pour la formation, cf. *facētūs*, *facētā* ; uegeō/uegetūs)).

Il n'y a pas de verbe transitif \**lūcēre*, correspondant à *lūcēre*, pour dire « éclairer, illuminer », sans doute à cause de l'existence de \**lūcēre*, dérivé de *lūcūs* (cf. toutefois *antelūcēre* dans Querol., p. 36, 21) ; sur les traces de composés de *lūcēre* dans les langues romanes, v. G. Tilander, *Dérivés méconnus du latin* « *lūx*, *lūcen* » en français et en provençal, Göteborgs Högskolas Arsskr., 1925, III 153-164). La langue a recouru à

d'autres dérivés, tels que (*il)lūstrō*, *illūminō*. Par contre, *lūcēcō*, *lūcescō*, *lūcidūs* ont fourni de nombreux composés : *ad* (rare), M. L. 370 ; *circum-*, *col-*, *dī-lūceō* (et *sīs*), d'où *dīlūculūm* : point du jour ; *dīlūculārē*, sur lequel ont été faits *crepusculūm* et *antelūculūm* (Apul.) ; *dīlūcidūs*, calque du gr. διαφανής (d'où *dīlūcēdūs*, -dīlūcēdūs) ; *lūcēcō* ; *lūcēscō* (= παρεχφανόν, langue de l'Eglise) ; *lūcīdō* (Vulg.) ; *in-*, *inter-lūceō* (-*lūcēscō*) et *lūcīlāscō* (Fronton) ; *per-* et *pellūcēdūs* (*perlūcīdūs*, *lūcīlāscō* ; *praelūcēdūs*) ; *re-lūceō* ; *relūcēscō* ; *sub-* (*sublūcēdūs*) ; *trāns-lūceō* (-*lūcēdūs*, comme *dīlūcēdūs*). A la même racine se rattache en outre :

3° *lūmen*, -īnis n. (de \**leuk-s-men* > \**louksmen* > \**lousmen* > *lūmen*) : lumière. Diffère de *lūx* en ce qu'il a dû désigner d'abord un moyen d'éclairage, une « lumière », avec le sens concret que donnait à la formation le suffixe -men-. Ainsi *lūmen* s'emploie au pluriel, mais rarement *lūx*, et seulement en poésie (Lucr. 5, 681 ; 5, 688) ; au contraire, la lumière du jour se dit *lūx* (opposé à *nox*) ; de là *sub lūcem*, *lūci clārō*, expressions pour lesquelles jamais *lūmen* ne se substitue à *lūx*. *Lūmen* s'emploie dans des acceptations techniques, comme nos mots « lumière, jour, regard ». Il s'emploie aussi, de même que *lūx*, comme terme d'éloge, à l'imitation du gr. φάος. En tant que les yeux nous servent à percevoir la lumière et, en quelque sorte, à nous éclairer, ils peuvent se dire *lūmīna* (surtout en poésie) et peut-être à l'imitation du gr. φάος. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 5161.

Dérivés et composés : *lūmīnōs* ; *lūmīnārē*, usité surtout sur le pluriel *lūmīnāria* « flambeau(x) », etc., M. L. 5162 ; B. W. sous *lūmīnē* ; *lūmīnō*, -ās (époque impériale), auquel la langue classique préfère le composé *illūmīnō* (comme *illūstrō*), avec ses dérivés *illūmīnātūs*, etc., M. L. 4271, et \**allūmīnō*, 372 ; *elūmīnātūs* : φωτισμός (Gloss. Philox.) ; *elūmīnātūs* : privé de lumière (Sid.), sans doute d'après le composé grec tardif ἀφώτισμός ; *praelūmīnō* (Tert.) = *praelūcēdūs*.

4° *lūna*, -āe f. : lune. Proprement la Lumineuse », luna est l'ancien féminin d'un adjectif en -no- (\**leuk-s-nā* > \**louksnā*, cf. prénestin *losna* ; pour la forme, cf. *arēna*, *cēna*, *penna*). L'épithète, qui, comme gr. αἰσθῆν, s'applique à une puissance active, de genre féminin, une « mère », a remplacé l'ancien nom masculin de la lune qu'on retrouve dans le nom du mois ; v. *mēnīs*. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 5163. La lune était divinisée et avait sur l'Aventin un temple qui fut brûlé sous Néron (une divinité mâle, *Lūnus*, était adorée à Carrae). Un jour lui a été consacré dans la semaine, *lūnae dīes et lūnīs*, d'après *illūnūs* ou d'après *martis dīes*? CIL V 2, 8603 ; IX 6192. M. L. 5164 ; B. W. lundi. Emprunté en irl. *luan*, *lugna*, *lun*, en gall. *llun* et en m. h. a. *lūne* « Laune ».

Dérivés et composés : *lūnātūs* : en forme de lune, et *lūnō*, -ās (Ov., Prop.) ; *lūnula* f. : -ae ornamenti mulierum in similitudinem lunae, bullae aureae dependentes, Isid., Or. 19, 31, 17 ; M. L. 5167 ; *lūnāris* ; *lūnātūs* (cf. *fānūtūs*) = σεληνικός, σεληνότληρος, M. L. 5165 ; *illūnūs* ; *illūnūs* : sans lune (époque impériale, calque de ἀσέληνος, Thuc.) ; *interlūnūm* n. (*lūnūs*, Amm.) : intervalle entre deux lunaisons ; temps où la lune ne paraît pas ; *medilūnūs* ; *plēnīlūnūm*.

5° *lūstrō*, -ās, -āui, -ātūm, -āre : éclairer, illuminer. Terme poétique (Lucr., Vg.). Semble le dénominalis de \**lūstrūm* « lumière », de \**leuk-s-tro-m* (ou *lūk-s-tr-om*, cf. M. L. 5184, *lūstrūm* « éclat »), de même sens que *lūmen*, avec suffixe d'instrument différent. La prose — sans doute pour éviter la confusion avec *lūstrō* « purifier » — emploie le composé *illūstrō*, -ās, avec ses dérivés *illūstrātū* (ce dernier passé dans la langue de la rhétorique au sens de « hypotypose »), *illūstrāmentū* « ornement », etc. A *\*lūstrūm* correspond aussi un adjectif *illūstrīs* « lumineux », employé au sens propre et figuré (classique, usuel). On trouve aussi *sublūstrīs*, -ē (époque impériale) « qui répand quelque lumière, où règne un demi-jour » (cf. gr. ὑπολαμπής), M. L. 8378. Cf. encore *lūstrābilīs*, glosé περιβλεπτός (Gloss. Philox.). Il y a des traces de *illūstrāre* dans quelques dialectes italiens. M. L. 4272.

6° *lūcēlēntūs*, -ā, -um : la quantité longue de l'*ū* exclut l'étymologie qui tire *lūcēlēntūs* de *\*lūcēlēntūs* ; du reste, la chute de *r* serait inexplicable, et le cas de *lūcēlēntūs*, issu de *\*lūcēlēntūm* > *\*lūcēlēntūm* > *\*lūcēlēntūs*, n'est pas comparable. D'autre part, *lūcēlēntūs* ne veut pas dire « abondant en gain ». L'adjectif s'apparente à *lūx* ; et le développement de sens « lumineux, brillant », puis « magnifique », est le même que celui de *splēndīdūs*. Il est glosé correctement φωτεύως, CGL II 474, 29 ; *splēndīdūs*, *lūce plēnūs*, IV 110, 39 et 256, 3. Le rapprochement de *lūcēlēntūs* et de *opulentūs* a pu jouer un rôle dans la formation et dans la spécialisation de sens. Le terme appartenait peut-être d'abord à la langue augurale ; cf. Non. 63, 11, *lūcēlēntūm*, *pulchrūm* et *bonūm* et *perspicūm*, *dīctūm a lūce*. *Macer Annalī lib. I* (6) : *auspīcia pulchra* et *lūcēlēntūm commemorat*. *Plautus Cornicula* (65) : *pulchrūm* et *lūcēlēntūm hoc nobis hodie euēnit proelium*. Cf. *lūcēlēntūs diēs*, e. g. Plit., Ep. 341, pro *immortales*, *mihi hunc diēm dedīstis lūcēlēntūm*.

Adjectif surtout employé à l'époque républicaine et tombé en désuétude sous l'Empire ; repris par un archaïsant comme Apulée, Met. 2, 4.

Dérivés (rares) : *lūcēlēntās* (Labér., Caec.) ; *lūcēlēntia* (Arn., Oros.), d'après *opulentia* ; *lūcēlēntās* (Mart. Cap.).

7° *lūcēbrō*, -ās, -āui, -ātūm, -āre (ū dans Mart. 4, 90, 9, et Phèdre, App. 13, 14 ; les formes romaines supposent *lūcēbrārē*, d'après M. L. 5150) : travailler à la lumière de la lampe, exécuter la nuit. Attesté depuis Varron.

Dérivés et composés : *lūcēbrātū* « veillée à la lumière de la lampe, travail fait à la veillée » ; *lūcēbrātiūcula* ; *elūcēbrō* (-brō, Cic., Att. 7, 19) « composer à force de veilles », et ses dérivés ; *illūcēbrātūs* : non travaillé (Sulp. Sév.).

*Lūcēbrō* est sans doute le dénominalis de *lūcēbrūm*, attesté et défini par Isid., Or. 20, 10, 8, *lūcēbrūm* : *uocātūm quod lūceat in umbra* (étymologie populaire). *Est enim modicus ignis qui solet ex tenui stuppa ceraque formari*. Cf. M. L. 5151. Pour la formation, cf. *lābrūm*, etc. V. Sofer, op. laud., p. 140.

8° *lūcēus* : v. l'article spécial.

9° *lūcēerna*, -āe (avec u bref) f. : 1° lampe à brûler

de l'huile, par opposition à *candela*, gr. λύχνος; 2<sup>e</sup> poison lumineux (? Plin. 9, 82). Dérivés : *lucernula*; *lucernaris*, -rius, -tus; *lucernifer*. Les formes romaines supposent \**lúcerna* avec ū, d'après *lúceō*, M. L. 5137. Passé en germanique : got. *lukarn*, etc., et en celtique : v. irl. *lóchárn*, gall. *lugorn*. *Lucerna*, *lanterna* vont ensemble; aussi sont-ils souvent confondus; il est difficile de dire si l'ū de *lucerna* représente le degré zéro de la racine, qui n'existe pas ailleurs; et *lúcerna* représente peut-être une adaptation de λύχνος d'après *lanterna*. Pour la forme, cf. *nassiterna*, *cauerna*, *taberna*.

La racine indo-européenne \**leuk-* « briller » semble n'avoir fourni aucun présent radical. Mais il y avait un thème nominal radical que représentent véd. *rucē*, *ruci* (datif) « pour briller » et lat. *lúx*. Got. *liuhaf* « lumière », v. isl. *loge* « flamme », arm. *loys* (génitif *lusoy*) « lumière », v. sl. *luči* « lumière », *luča* « rayon » en sont les dérivés; cf. aussi irl. *lúche* « éclair », gall. *Leuctetius* (épithète du dieu de la guerre), lat. et osq. *Lúcteius*. L'adjectif, sûrement ancien, skr. *rokāh*, gr. λευκός « blanc », irl. *luach* et gall. *-llug* « brillant », et lit. *laūkas* (sit d'animaux qui ont une tache blanche sur le front), n'est pas représenté en latin. Pour la forme, lat. *lúna*, prén. *losna* répondent à av. *raoxtsna-* « brillant », tokh. A *luksanu*, v. pruss. *lauznos* « Gestirne »; même mot dans irl. *luan* et v. sl. *luna*; pour le sens, cf. skr. *candrámās* « lune » (v. mén'sis) et gr. σελήνη (litt. « brillante »), de σέλας « éclat », tous mots féminins; autre formation dans arm. *lusin* « lune »; ces dénominations de même type proviennent de l'usage d'éviter le nom propre de la « lune » (v. sous *mēnsis*), astre dont l'action est puissante et dangereuse, en le remplaçant par une épithète se rapportant à une force interne de l'astre. A en juger par *lúxi*, le présent *lúceō* n'est pas dénominatif; les sanskrit a *rocāyati*, l'Avesta *raoxtsyeiti* « il éclaire ». Le substantif *lúmen*, de \**leuksmen*, rappelle la forme (différente) de v. sax. *liorna* « éclat ». — V. aussi *lúcus*.

**luxus**, -a, -um : luxé, disloqué, déboité. *Luxa membra a suis locis mota et soluta, a quo luxuriosus : in re familiari solutus*, P. F. 106, 25. Ancien (Caton); technique. Substantif : *luxus*, -üs : luxation. Dénominatif : *luxō*, -äs et ses dérivés de basse époque *luxatiō*, *luxatūra*; \**exluxatā*, M. L. 3021.

Comme *flucus*, *lazus*, adjectif tiré d'un type désécrétatif. La racine est une forme élargie de celle de gr. λώω, lat. *luō*. On a ainsi arm. *lucanem* « je délie, je détruis »; v. BSL 36, p. 4. V. aussi *lúgeō*.

**luxus**, -üs m. : excès; et spécialement « excès dans la façon de vivre; luxe, faste, débauche ». Ancien, usuel et classique.

Dérivés : *luxor*, -äris, cf. Plt., Ps. 1107, *luxantur*, *lustrantur*, *comedunt quod habent*, glosé par P. F. 107, 21 : *luxantur a luxu dictum*, i. e. *luxuriantur*; *luxuria* (souvent écrit *luxoria*); *luxuriës* f. : surabondance, excès, luxe; d'où *luxurior*, -äris (*luxurië*) : être en

excès, être luxuriant, se livrer aux excès; *luxuriatō*, *luxuriatōr* (St Aug., comme *scortatōr*).

*Luxus* est peut-être le substantif correspondant à l'adjectif *luxus* « luxé, mis de travers ». Le premier sens du substantif a dû être « fait de pousser de travers »; par suite, « fait de pousser avec excès ». Si *luxus* n'a plus que le sens de « excès » en général, le sens technique est bien conservé dans *luxuria* et ses dérivés. C'est un terme qui s'est appliqué d'abord à la végétation; cf. Vg., G. 1, 112, *luxuriem segetum tenera depascit in herba* et *luxuria foliorum*, ibid. 191; Col. 5, 6, 36, *uitis ualida et luxuriosa*; Plin. 17, 184, *si uitis luxuria se consumit*; cf. Col. Arb. 11, *cacumina uirgarum ne luxurientur*. Il s'est dit ensuite des animaux : *luxurians equis*, cf. Vg., Ae. 11, 497, où le participe doit sans doute se traduire par « faisant des écarts »: *tandem liber equus campoque potitus aperto | ... | emicat, arrectisque frenis ceruicibus altis | luxurians, luduntque tubae per colla, per armos*.

*Luxuriāns* s'est enfin appliqué aux hommes. *Luxuriēs (-ia)* est de même type que *ésuriēs*; c'est une formation désidérative.

**lymp̄ha**, -ae f. : synonyme poétique de *aqua*, surtout employé au pluriel (cf. l'emploi de *aquae*, *undae*). Personnifié et divinisé. *Lymp̄ha*, *Lymp̄hae* : déesse(s) de l'eau. Cf. P. F. 107, 17, *lymphae dictae sunt a nymphis*. *Vulgo autem memoriae proditum est, quicumque speciem quandam a fonte, i. e. effigiem nymphae uiderint, furendi non fecisse finem; quos Graeci vuropolitētrous uocant, Latini lymphaticos appellant*.

*Lymp̄ha* peut être l'hellénisation d'une forme ancienne *lumpa* (et *limpa*, cf. Wackernagel, ALLG 15, 218) conservée dans la glose *lumpae*: *aquae uel undas*. CGL IV 362, 20 (cf. CIL IV 815), sans doute d'origine dialectale (cf. osq. *Diumpatis* « *Lymp̄his* » et peut-être *limpidus*), et qui a été rapprochée de gr. νύμφη par les poètes; cf. *Lymphēis Nūmpēas*, CIL II 1624, et l'emploi indifférent de *Nympha* et *Lymfa*, CIL III 1395 et XIV 3911. On peut admettre aussi que *lumpa* est un ancien emprunt populaire et représente une forme de νύμφη avec dissimilation de la nasale initiale; cf. les formes populaires *leptis*, *molimentum* pour *neptis*, *menimentum*. Les dérivés *lymphātus*, *lymphaticus* sont des adaptations du gr. νυμφόληπτος; le verbe *lymphon*, -äri semble refait sur *lymphātus*. Sur *lymphātus* ont été créés des dérivés tardifs : *lymphātūs*, -üs (Plin.), *lymphātū* (id.), *lymphāceus* « *crystallinus* » (Mart. Cap., ou *lymphaseus*, d'après *carbaseus*, selon J. B. Hofmann), et un actif *lymphō*, -äs « mouiller avec de l'eau » (Cael. Aur. Non. 212, 4 cite, en outre, un substantif *lymphon*, de Lucilius, fait sur *liquor*; un composé *lymphiger* est dans Corippus).

**lynx**, -eis f. : lynx. Emprunt poétique (Vg., Hor.) au gr. λύκη. Dérivé populaire \**luncea*, passé dans quelques langues romanes (it. *lonza*, fr. *once* de \**lone*). M. L. 5192. De *lyncem* provient le v. h. a. *link*.

ma : onomatopée; cf. mu.

**maceīs**, -idis f. : fleur de muscader? Plt., Pseud. 832. Mot de sens contesté, qu'on a supposé forgé par Plaute; cf. J. B. Hofmann, Festscr. Kretschmer, p. 70; le latin tardif *macis*, issu sans doute d'une mélecture de *macir*, transcription du gr. μάκιρ (cf. Pline, HN 12, 32), semble sans rapport avec le mot plautinien. V. B. W.; André, Lex., et Du Cange, s. u.

**maccus**, -i m. : sans doute adjetif osque; in *Atellana Oscar personae inducuntur, ut Maccus*, Diom., GLK I 490, 20. Joint à *bucco* par Apulée, Mag., p. 325, 30, ce qui incline à le rapprocher de *mâla*; *maccus* serait l'homme aux grosses mâchoires. Même formation expressive que dans *lippus*, *broccus*, etc., qui désignent des disformités physiques. Mais on peut songer aussi à un emprunt venu par la Sicile à un mot grec apparenté ἀμάκοδος « être idiot », *Makkō* (cf. Schol. Arist. Equ. 62). Dérivé : *Maccius*, osq. *Makkijis*.

Le sardé logoudorien a *makkū* « fou », M. L. 5197. Sur la glose *maccum*, κοκκολάχανον, v. Graur, Mél. ling., 20.

**macellum**, -i (macellus, Mart. 10, 96, 9) n. : marché, halle; spécialement « marché aux viandes, boucherie », et même « abattoir »; cf. les gloses *macellum* : χρεοποίειον; ubi occiduntur animalia, carnificina, et macellare, i. e. occidere. Ancien, usuel.

Dérivés : *macellarius*; -a taberna; *macellarius* m. : marchand de comestibles; χρεοπώλης, *lanista qui carnes ferro laniat*; *macellensis* « qui habite autour du macellum » (Inscr., Gloss.); *Macellinus*, sobriquet de l'empereur *Opilius Macrinus*. Le groupe est demeuré dans les langues romanes, cf. M. L. 5201, 5200; 5199, *macellare* (dont l'astérisque est à supprimer, le verbe étant attesté dans les gloses). Cf. aussi les emprunts germaniques m. h. a. Metzler, all. Metzel, Metzger (loutefois, ce dernier peut provenir du latin médieval: *matiarius*). Étymologie populaire dans P. F. 112, 14 : — *dicitum a Macello quodam, qui exercebat in Urbe latrocinium: quo damnato censores Aemilius et Fulvius stauerunt ut in domo eius obsonia uenderentur*. Varron, L. L. 5, 146, indique que le mot était usité à Lacédémone et en Ionié: ... *antiquum macellum, ubi olerum copia; ea loca etiam nunc Lacedaemonii uocant macellum, sed Iones [H]ostia [h]ortorum + macellatas [h]ortorum et castelli + macelli*; cf. Goetz-Schoell et Collart, ad loc.

Emprunt ancien au grec. Hésychius donne μάκελα· φρέματα, δρύφαστοι; μάκελος δρύφαστος et μάκελλον (loc.) est attesté épigraphiquement. Le mot grec est lui-même emprunté au sémitique.

**macer**, -era (-cera, Ital.), -erum : maigre. Ancien,

## M

usuel. Sert aussi de cognomen; de même *Macrinus*. Panroman (et germanique?). M. L. 5202.

Dérivés : *maceō*, -ēs « maciē infestārī » (Plt.; rare); *macor*, -ōris m. (Pacūvius); *maciēs* (classique), *maciētus* (archaïque et postclassique), sans doute d'après *gracilētus*; *maciō*, -ās (tardif), qui semble postérieur à *ēmaciō* (Col., Plin.); *macellus* (Lucil.); *macritūdō* (Plt.); *macritās* (Vitr.); *permacer*, *permacē* (Enn.); *maceōcō*, *ēmacēcō* (formé sur *maceō*) et *macrēcō*, -is (Hor., formé sur *macer*), M. L. 5210; *ēmacrēcō* (Celse); *maceficiō* (Évagr.).

Il n'y a pas d'adjectif *macidus*; *macor* est à peine attesté, de même le diminutif *macellus*; le substantif usité est *maciēs*, qui a triomphé, peut-être grâce à l'appui de *tābēs*, de sens voisin. Les Latines établissaient une parenté entre *macer* et *macerō*, comme on le voit par les gloses : *macer*; λεπτός et *macerō*, λεπτόν (à côté de μαρτίνος). La parenté n'existe pas plus qu'elle n'existe entre *cārus* et *cārēō*.

Cf. hitt. *maklani* « mince » (v. Benveniste, BSL XXXIII, p. 140); gr. μάκρος « long », où l'α représente i.-e. a, comme on le voit par le substantif dor. μάκος, ion.-att. μῆκος « longueur »; pour le sens, cf. μακεδόνς « long, svelte, élevé ». L'adjectif germanique v. sl. *māgr*, v. h. a. *magar* concorde si exactement avec lat. *macer* qu'on le suspecte d'être un emprunt.

**macerō** (sur *macerō* dans Symm., v. Havit, *Man.*, § 265), -ās, -āui, -ātūm, -ārē: attendrir par macération; *brassicam in aquam*, Cat., Agr. 156, 5; *grana in oleo*, Plin. 25, 135; faire macérer, détrémper; et par suite « énerver, affaiblir, épaiser, mortifier », e. g. Plt., Cap. 928, et *cura sati me et lacrumis macera*; 133, *tūo mārōre mācerō* | *mācesco consenesco et tabesco miser*, ici rapproché intentionnellement de *mācescō*. Ancien, usuel; toutefois n'est ni dans Cicéron ni dans César. M. L. 5203.

Dérivés : *macerēs*, -ei (et *maceria*, Afran. ap. Non. 138, 10) f. : affliction. Un seul exemple. N'a pas subsisté dans ce sens parce que *maceria*, *macerēs* avait un sens technique, celui de « mur de clôture », brut et sans revêtement, à l'origine fait de pisé et de torchis (c'est-à-dire de terre détrempée; cf. Don. ad Ter. Ad. 908, *maceries dicunt paries non altus de <materiā> macerata*), puis de toute espèce de matériaux; cf. Varr., R. R. 1, 14, 4, ... *maceria*: *huius ferē species quattuor: quod fiunt a lapide, ut in agro Tusculano, quod e lateribus coctilibus, ut in agro Gallico, quod e lateribus crudis, ut in agro Sabino, quod ex terra et lapillis compositis in formis, ut in Hispania et agro Tarentino*. Cf. M. L. 5204; irl. *macre*; gall. *magwyr* « mur », bret. *macoer* « uallum ». Dérivés : *maceriātus* : clos de murs; *maceriātiō* : θρήγωσις (Gloss. Philox.). *maceriōla* (Inscr.).